

Sous le nom de code "Neat Pitch", 46 généraux et colonels de l'armée élaborent en avril 1972 une stratégie pour

L'OCCUPATION DU QUÉBEC

EXCLUSIF

par Gil Courtemanche
(tous droits réservés)

Le plan d'occupation par l'armée canadienne d'une province et plus particulièrement du Québec existe. Il est prêt et devrait être "opérationnel" en juillet 1974. Les fondements de ce plan ont été jetés lors d'une réunion ultra secrète qui s'est déroulée à Montréal les 18 et 19 avril 1972 à l'hôtel Laurentien.

C'est ce que confirment les sources d'informations du JOUR et des documents secrets des Forces armées canadiennes. Les détails précis de ce plan d'occupation demeurent secrets, mais les documents que nous avons étudiés indiquent sans aucun doute que les plus hautes instances de l'armée canadienne ont à la demande du gouvernement révisé toute la stratégie de l'armée en temps de crise. Ils

MOBILE COMMAND HEADQUARTERS

INTERNAL SECURITY STUDY GROUP

EXERCISE NEAT PITCH

SYNDICATE LIST

DIRECTING STAFF

Director	LGen	G.A. Turcot	Commander
Asst Director	Col	R. Bérubé	DCOS OPS
Coordinator	LCol	G.R. Cheriton	SSO P&O
Asst Coordinators	Maj	H.D. Thompson	SO P&O 3
	Capt	G.E. Moore	SO P&O 4

précisent clairement les objectifs poursuivis, les difficultés à surmonter et certaines méthodes qui ont été envisagées.

Soixante-cinq officiers supérieurs des Forces armées ont participé à ce "map exercise" ou manoeuvre sur carte intitulée: "Mobile Command Headquarters... International Security Group.. Exercise Neat Pitch". La présence parmi ces officiers de 8 généraux, de 14 colonels et de 24 lieutenants-colonels indique quelle importance, le gouvernement et l'Armée canadienne accordaient à cette "manoeuvre". Rarement en temps de paix a-t-on réuni un nombre aussi imposant d'officiers supérieurs.

Dans un premier article aujourd'hui nous décrivons le cadre dans lequel s'est tenue cette réunion secrète ainsi que les objectifs que les participants s'étaient fixés.

Nos informations page 5

Un syndicat est mis en tutelle

par Gisèle Tremblay

La FTQ construction a décidé de mettre en tutelle pour six mois l'un de ses syndicats affiliés, le local 791 des Opérateurs de machinerie lourde, impliqué dans les incidents de la Baie James, et d'enquêter sur son fonctionnement interne.

Le syndicat sera administré pendant cette période par M. André Desjardins, président de la FTQ construction, qui dirigera l'enquête et fera rapport aux autres responsables. De nouvelles élections auront lieu parmi les 13.000 membres du syndicat, sous la surveillance conjointe de la FTQ construction et de la FTQ.

C'est là un précédent qui survient au moment où doit s'ouvrir l'enquête gouvernementale instituée à la suite des incidents de la Baie James. La FTQ a annoncé qu'elle présenterait aux enquêteurs un dossier sur les "violences" des entrepreneurs et les "provocations" de la CSN.

Nos informations, page 3

Les Conservateurs ont un autre tour dans leur sac

par Fay La Rivière

OTTAWA (PC) — Les Conservateurs auraient l'intention, à la rentrée du congé de Pâques, de tendre un nouveau "piège" aux Néo-démocrates, en proposant une motion de censure qui comprendrait parmi d'autres éléments, une condamnation du gouvernement en relation avec les concessions fiscales accordées aux sociétés pour un an par le budget Turner, à appris la Presse Canadienne, de sources généralement bien informées.

Comme les "journées d'opposition", prévues par les règlements de

la Chambre et au cours desquelles de telles motions de non-confiance peuvent être présentées, sont maintenant épuisées, les conservateurs auraient l'intention de provoquer un débat sur la motion d'ajournement de la chambre en vue du congé de Pâques et de n'appuyer cette motion d'ajournement qu'à la condition d'obtenir une journée additionnelle d'opposition à la rentrée.

Au cours de la période des questions, lundi, le leader de l'opposition officielle conservatrice, M. Robert Stanfield s'enquerra auprès du gouvernement pour savoir si le 22 avril prochain pouvait être désigné "journée d'opposition", ce à quoi le président du Conseil privé, M. Allan MacEachen répondait qu'il n'était pas prêt, pour l'instant et qu'il devrait consulter ses collègues.

(Autres informations, page 6)

L'homosexualité n'est plus un dérangement mental...

WASHINGTON, (AFP) — L'Association psychiatrique américaine a annoncé lundi que la majorité de ses membres avaient approuvé la décision de ne plus considérer l'homosexualité comme un dérangement mental.

Un referendum organisé par correspondance par l'Association a approuvé par 58,5 voix contre 37,8 pour cent avec 3,6 pour cent d'abstentions la décision prise en ce sens au mois de décembre par le conseil supérieur (board of trustees) de l'A.P.A.

Selon la nouvelle définition des psychiatres la plupart des manifestations d'homosexualité ne sont plus désormais considérées comme des "dérangements de l'orientation sexuelle" sans implication d'anomalie psychique.



Les chauffeurs d'autobus de Laval (ci-dessus) ont accepté les offres patronales hier, mais la grève se poursuit, les mécaniciens et les caissiers les ayant rejetées. (Nos informations page 2).

Bourassa voudrait bien être l'un des premiers

PARIS (AFP) — La visite officielle que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, devait effectuer à Paris pourrait avoir lieu à l'automne, a déclaré hier à Paris, un porte-parole de la Délégation générale du Québec.

M. Bourassa a dû annuler une visite prévue à la fin du mois, en raison de la campagne électorale pour la désignation d'un nouveau président de la République française.

En tout état de cause, a ajouté le porte-parole, M. Bourassa a été informé que, "quel que soit le prochain chef de l'État, en raison des liens privilégiés unissant la France au Québec, le premier ministre québé-

cois serait parmi les premiers hommes d'État à être invités à Paris".

Lundi matin, M. Bourassa a reçu à la délégation le personnel auquel il a exprimé sa satisfaction du travail accompli à Paris.

Lundi après-midi, accompagné par un conseiller scientifique de l'Hydro-Québec, M. Bourassa s'est entretenu avec des représentants du Haut commissariat à l'énergie atomique, du projet de construction d'une usine d'uranium enrichi avec participation française.

Aujourd'hui le premier ministre doit s'entretenir à titre particulier avec différents industriels et financiers français.

Babe Ruth
dépassé!

Hank Aaron
frappe
le 715e

page 16

Sommaire

- Opinion.....4
- Vous avez la parole.....4
- Consommateur.....11
- Informations internationales.....12
- Mots croisés.....12
- Horaires spectacles.....13
- Petites annonces.....11
- Horaire télévision.....14
- Sports.....14-15-16

GM rapatrie la Vega aux États-Unis

Nos informations page 6

les régions



La grève des autobus de Laval a failli prendre fin hier

par Gisèle Tremblay

La grève des autobus, qui fait marcher les citoyens de Laval depuis le 15 février, a failli prendre fin hier.

Mais elle continue, et c'est de nouveau l'impasse.

Réunis, hier, en assemblées générales, les trois syndicats (CSN) impliqués dans le

conflit ont rendu en effet un verdict différent: les chauffeurs (307) ont accepté les recommandations ultimes du conciliateur dans une proportion de 68% (195 voix contre 89); mais les employés de garage (49) les ont rejetées à 58% (24 voix contre 17) et les caissiers (10) ont fait de même à 90% (9 contre 1).

Les négociateurs syndicaux, qui étaient favorables à l'entente, ont fait rapport de ces résultats au conciliateur, M. Marcel Boisvert, et attendent des nouvelles de la Commission de transport de Laval (CTL).

L'impasse

Mais on se demande comment les parties pourront reprendre la négociation.

La CTL a présenté, en effet, le 28 mars, des offres "finales" qui furent rejetées le lendemain par les syndiqués; les offres salariales d'hier n'avaient pas changé (il n'y a pas eu de rencontre depuis le 28), à deux exceptions près suggérées par le conciliateur: la durée du contrat, réduite de deux mois; et la dernière hausse du contrat, relevée de 5 cents l'heure pour le mécaniciens et les caissiers.

La CTL n'a donc pas bougé, comme elle l'avait d'ailleurs annoncé; et, en principe, la conciliation pourrait maintenant se retirer du dossier.

Il reste donc l'Hôtel-de-ville, qui paie le déficit de la CTL. Or, à la dernière réunion du Conseil municipal, lundi dernier, il a été clairement signifié qu'aucun cent de plus ne serait consenti. La ville a déjà accepté un sup-

plément de \$700, au déficit de \$1 million prévu dans le budget de la CTL.

Certains parlent d'injonction. Mais à l'assemblée des chauffeurs, hier midi, au sous-sol de l'église Saint-Christophe, une délégation envoyée auprès du maire, M. Lucien Païement, a rapporté que selon la déclaration de celui-ci, il n'était pas question d'injonction.

L'offre salariale

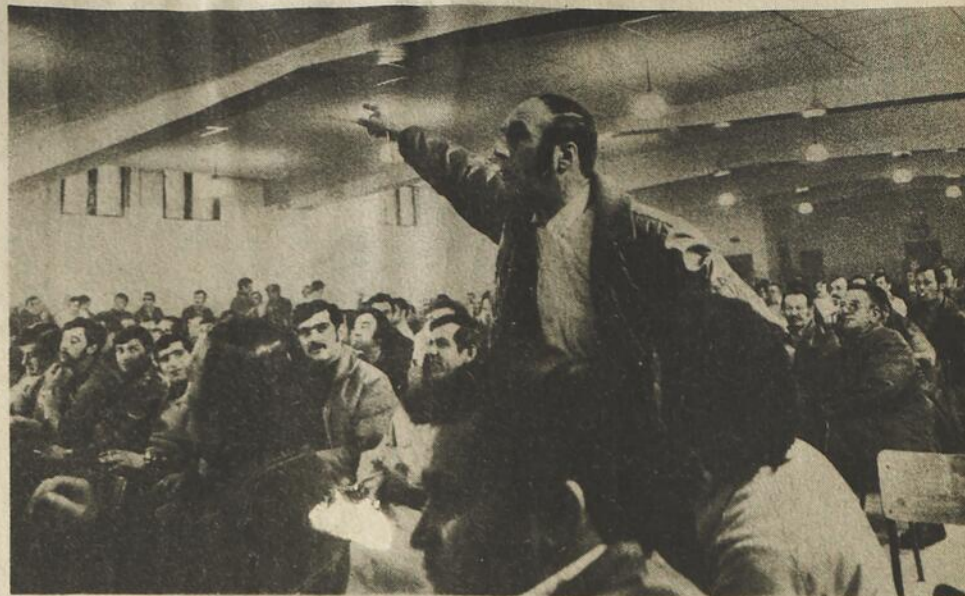
La dernière convention collective accordait aux chauffeurs un salaire globale de \$140 par semaine, soit une base de \$110 plus un supplément garanti relié au millage réalisé.

L'offre de la CTL hausse ce salaire, dès la rentrée au travail, à \$157.50 plus 6 cents du mille sans un minimum garanti comme auparavant ne défavorise ceux qui desservent les rues de la ville, par rapport à ceux qui font la liaison entre les villes de la rive nord.

Il est visible que les négociateurs syndicaux ne comptaient plus guère retirer de nouveaux avantages en reprenant la négociation. Le conseiller syndical, M. Normand Dionne, a même échappé à un moment donné un lapsus révélateur. Après avoir précisé que le seul élément nouveau était la réduction du contrat de 30 à 28 mois, il a ajouté: "Si on avait pas eu ça, on ne serait pas ici ce matin, on serait encore en grève."

Les hausses offertes aux autres syndiqués sont de (1.35 l'heure pour les employés de garage, et un peu moins pour

les caissiers. C'est leur décision qui l'emporte, les syndicats ayant formé un front commun et les autobus ne pouvant, d'ailleurs rouler sans garage.



L'Assemblée des chauffeurs de Laval: ils ont dit "oui", avec bien des réserves toutefois; mais les mécaniciens et les caissiers ont dit "non", et la grève continue.

Le Collège Lionel-Groulx dénonce le ministère

Un conseil d'administration de CEGEP (Collège d'enseignement général et professionnel) vient de dénoncer l'attitude du ministère de l'Éducation face à l'enseignement professionnel, en fournissant des exemples très précis. C'est peut-être la première fois qu'un Collège ose dire tout haut ce dont tous les CEGEP se plaignent dans les coulisses ou dans des mé-

moires au Conseil supérieur de l'Éducation, comme on a pu le voir récemment.

Il s'agit du Collège Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, qui offre actuellement 60 pour cent de ses cours en formation générale et 40 pour cent, en formation professionnelle. Ce collège reçoit 2000 élèves.

"Compte tenu du développement régional et conscient de l'urgence de l'élargir l'éventail des options offertes au secteur professionnel", l'administration de ce Collège a fait parvenir à la direction générale de l'enseignement collégial (DIGEC) une étude détaillée des possibilités d'implantation de sept nouvelles options, à Sainte-

Thérèse.

De ces sept options, qui auraient pu changer la proportion professionnelle vs générale, la DIGEC en a refusé quatre et remis les autres à plus tard pour étude. Le Collège Lionel-Groulx dénonce la DIGEC "pour ses prises de décision unilatérales et son indifférence totale face aux besoins de la région".

À la veille de la manifestation de Laval

Le dossier de l'école "franglaise" est réouvert

par Paule Beaugrand-Champagne

Dans ce qui ressemble fort à une tentative de dernière heure pour désamorcer l'impact de la manifestation publique qui doit avoir lieu demain à Laval pour protester contre "l'anglicisation" des écoles francophones de cette ville, les commissaires de Chomedey de Laval ont accepté hier soir, par un vote de huit contre six, de réouvrir le dossier de l'école Présentation-de-Marie.

Cinq comités d'écoles élémentaires et un comité d'école secondaire avaient en effet demandé à la Commission scolaire de réouvrir le dossier "pour une étude plus approfondie qui nous amènerait mutuellement à une meilleure compréhension de ce problème".

Avant accepté leur demande, les commissaires ont pour cela formé un comité d'étude de la question sur lequel siègeront des représentants des syndicats d'enseignants, des principaux, des

comités d'écoles et de commissaires. Ce comité devra faire rapport au Conseil des commissaires pour qu'une décision soit prise le 29 avril prochain au sujet de l'école Présentation-de-Marie.

Un amendement avait d'abord été présenté dans le but d'empêcher les enseignants de siéger sur ce comité. Mais les commissaires Gagnon et Fortin ont convaincu la majorité en soulignant qu'il ne fallait pas "couper les ponts" avec les syndicats ni

les laisser "durcir leurs positions" plus avant.

Les commissaires ont ensuite décidé de préparer un plan pour informer la population de leurs politiques.

Certains commissaires considèrent en effet que les journalistes ne fournissent pas tous les aspects du problème de Ville de Laval, et veulent pallier à ce qu'il considère être une information "erronée" de la part des médias publics.

Le conflit du transport public à Québec

On ne s'entend même plus entre patrons

par Claude Grégoire

QUÉBEC — La Commission des transports de la Communauté urbaine de Québec a refusé la proposition du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, de former un conseil de conciliation pour régler la grève des 440 chauffeurs d'autobus.

C'est ce qu'a affirmé hier soir le porte-parole des chauffeurs en grève depuis un mois, M. Guy Beaudoin, qui s'est dit estomaqué de la décision de la CTCUQ. "On ne s'entend même plus entre patrons" a-t-il lancé surpris de la nouvelle qu'il a appris de la bouche de M. Lamontagne.

"Nous, on avait trouvé la proposition du maire raisonnable" de commenter M. Beaudoin. M. Lamontagne avait suggéré la formation d'un conseil de conciliation après une rencontre avec le ministre du Travail, M. Jean cour-

noyer, de poursuivre le porte-parole des grévistes.

La CTVQ proposerait un autre règlement au cours de la semaine. M. Beaudoin s'attend à ce que l'organisme demande pour une deuxième fois aux grévistes de retourner au travail. "Si c'est ça, d'expliquer le représentant syndical, ils se trompent! Il n'est pas question d'abandonner la ligne de piquetage tant et aussi longtemps que nos réclamations n'auront pas été satisfaites."

Les piétons de la région de Québec sont réduits à la marche à pied depuis quatre semaines.

Les principaux points en litige touchent la question salariale et les heures de travail.

justice

La confession d'un "pion" du crime organisé

"Ma promotion à la Moralité passait par Di Iorio et le ministre Laporte"

Georges Descent, Sûreté du Québec

Trois officiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont témoigné hier, pour des raisons différentes, devant la commission d'enquête sur le crime

organisé. Le premier, Robert Roy, identifié la semaine dernière comme ayant été à la Sûreté le policier assurant le "contact" avec le groupe

d'Asti, a nié plus ou moins nonchalamment les affirmations du procureur Dupré allant dans ce sens.

Le second officier, l'inspecteur Maurice Baril, qui dirigeait en 1971 l'escouade Alcool et Moralité de la SQ à Montréal, a fait part hier des rencontres qu'il avait eues en 1971 avec le juge André Chaloux relativement au procès que ce dernier instruisait à l'époque, et plus particulièrement concernant les tentatives de l'organisateur politique J. J. Côté d'influer sur la décision que devait rendre le juge Chaloux à l'endroit d'Eddy Zabartini, accusé d'avoir été tenancier d'une maison de jeu (Victoria Sporting Club).

L'inspecteur Baril a précisé qu'à la demande du juge Chaloux, en juin 1971, il avait procuré à ce dernier l'équipement nécessaire (magnétophone, micro caché etc...)

pour enregistrer sur bande magnétique les conversations de J. J. Côté avec le juge, par téléphone ou dans son bureau, et ainsi établir la preuve de tentative de corruption.

Le juge Chaloux n'étant pas, aux dires de l'inspecteur, un "professionnel" des méthodes d'écoute, seule une partie de conversation entre lui et J. J. Côté fut effectivement captée. L'inspecteur Baril a ajouté qu'il avait offert toute sa coopération au juge pour le protéger contre les démarches de J. J. Côté. "Ces gens-là peuvent vous donner de \$50,000 à \$100,000, pour obtenir votre coopération", avait dit, à l'époque l'inspecteur au juge Chaloux.

Le "pion"

Le troisième officier de la SQ à témoigner hier est le lieutenant Georges Descent.

Il s'est qualifié lui-même comme ayant été, en mai 1971, le "pion" et le "jouet" du cabaretier Nicholas Di Iorio.

Le policier Descent raconte qu'en mai 1971, il est invité par son ami Armand Raymond, tenancier du Café Métropole à Montréal, à le rencontrer à cet endroit. Descent s'y rend et Armand Raymond le présente à Di Iorio (le policier avait déjà rencontré ce dernier au restaurant Mantovani, sur la rue St-Hubert, où il lui avait été présenté par deux autres policiers de la SQ attachés avec Di Iorio, lequel était d'ailleurs le propriétaire du restaurant).

Lors de la rencontre au Café Métropole (environ un mois après les élections du 29 avril 1970), Di Iorio "offre" au lieutenant Descent le poste d'officier responsable de l'escouade de la Moralité

à Montréal.

Di Iorio lui aurait déclaré qu'ayant d'excellents contacts dans le milieu politique, cette promotion était possible. "Les élections, ça ne se fait pas avec des peaux" aurait dit Di Iorio en expliquant qu'il avait contribué financièrement à la campagne de Pierre Laporte pour le poste de chef du parti libéral.

Le policier Descent ajoute que Di Iorio considérait que le nouveau premier ministre Bourassa ne saurait se passer de son bras-droit Pierre Laporte et que, de la sorte, Pierre Laporte pouvait exiger de lui, signifiant par là que la nomination de Descent au poste visé pour lui par les financiers amis de Pierre Laporte (groupe Di Iorio) était "chose possible".

Suite à cette réunion au Café Métropole, le policier

Descent a rencontré, conformément aux directives de Di Iorio, le chef de cabinet du ministre Pierre Laporte, René Gagnon. Ce dernier, déjà au courant du "cas Descent", l'a effectivement reçu à son bureau. Tout semble s'être déroulé dans une certaine clandestinité puisque le lieutenant

Descent savait fort bien que sa promotion à la Moralité était normalement impossible eu égard à son titre de simple lieutenant.

Bref, malgré ces démarches, ce fut un autre qui obtint le poste convoité: l'inspecteur Baril, nommé en juillet 1970.

LIBRAIRES ET ÉDITEURS :
POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC
FRANCINE TREMBLAY
331-8961

SPECIAL ÉTÉ
ACCELERES JOUR-SOIR
DACTYLO-STENO bil.
ANGLAIS
CONVERSATION
INSCRIPTIONS SEPT. 74 IMMÉDIATEMENT
CARRIÈRES & PROFILS
PL. BONAVENTURE 875-6870
ÉCOLE DE SECRETARIAT PERMIS 749525

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SOPEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent. Code postal: H4N 1S2. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.
La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 pour six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoint: Bruno Dostie
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation et affaires sociales: Marie Vallée, Marcelle Bourque
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay.

Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Information générale: Pierre Tanguay, Justice: Pierre Bertrand
Sports: Jean-Pierre Fournier, Alain Gerbier, Christian Nobert.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Héту
Agences: Maurice Beaulieu.

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Francine Tremblay, Robert Pépin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

La FTQ met en tutelle le syndicat de Duhamel

par Gisèle Tremblay

Le Syndicat des opérateurs de machinerie lourde, local 791 (FTQ), impliqué dans plusieurs incidents de chantier dont ceux de la Baie James, est mis en tutelle pour six mois et fera l'objet d'une enquête par la FTQ construction.

C'est ce qu'ont annoncé hier au cours d'une conférence de presse le président de la FTQ, M. Louis Laberge, ainsi que les sept dirigeants du Conseil provincial des métiers de la construction, qui regroupent tous les syndicats de la construction affiliés à la FTQ.

Le président du Conseil, M. André Desjardins, administrera le syndicat pendant la tutelle, dirigera l'enquête sur son fonctionnement interne et

fera rapport au Conseil. Des élections, sous la surveillance du Conseil et de la FTQ seront aussi tenues au cours de cette période, parmi les 13.000 membres du syndicat.

C'est la première fois que la FTQ met en tutelle l'un de ses syndicats. Mais il est arrivé que les syndicats américains mettent en tutelle un syndicat local québécois qui leur était affilié en même temps qu'à la FTQ.

La décision a été prise au cours d'une assemblée extraordinaire du Conseil provincial, qui réunissait 200 participants vendredi dernier. Cette assemblée avait été convoquée à la suite d'une rencontre, deux jours plus tôt, entre l'exécutif de la FTQ et l'exécutif du Conseil provincial. C'est la FTQ qui a

demandé au Conseil l'enquête et la mise en tutelle.

"On va nettoyer chez nous"

Cette mesure d'assainissement interne survient au moment où doit commencer l'enquête gouvernementale sur les libertés syndicales dans l'industrie de la construction, instituée à la suite des violences de la Baie James.

M. Laberge et M. Desjardins ont cependant indiqué qu'elle ne constituait pas une condamnation des membres du local 791 poursuivis par la justice: Yvon Duhamel, détenu comme témoin important dans l'enquête sur les incendies de la Baie James; et les cinq syndiqués récemment condamnés à trois ans de prison, en appel, pour des actes

de violence sur le chantier de Sainte-Scholastique. Ils sont tous membres du local 791.

Le directeur du local 791, M. Robert Meloche, présent à la conférence de presse, a déclaré que les agents d'affaires et responsables du syndicat acceptent ces mesures parce qu'il y a deux recours prévus: un droit d'appel à la FTQ, qui agit en quelque sorte comme arbitre; et l'engagement de M. Desjardins à ne faire aucun changement important sans l'accord unanime des dirigeants du syndicat.

La FTQ construction s'engage à écarter tout représentant syndical qui aura profité de sa fonction pour en tirer des avantages personnels. "On va nettoyer chez nous", a dit M. Laberge.

Trois autres dossiers

Mais les moyens mis en oeuvre tendent aussi à régler des conflits de compétence entre les syndicats de métiers. Le "791" a connu une croissance phénoménale ces cinq dernières années, passant de 400 à 13.000 membres. Cette expansion s'est faite dans certains cas aux dépens d'autres syndicats FTQ, celui des journaliers par exemple. Des 13.000 membres du "791", 9.000 sont opérateurs d'équipement lourd; les autres travaillent dans des secteurs connexes.

La FTQ a aussi annoncé qu'elle présenterait à l'enquête gouvernementale un dossier sur les "violences" des entrepreneurs de la construction et les "provocations" de la CSN qui engagerait des fiers-à-bras recrutés à l'extérieur de la construction.

Le dossier contre les employeurs dénoncerait notamment des tentatives de cor-

ruption auprès de cadres syndicaux; des violations du décret de la construction et des règles de sécurité; des cas de patronage dans l'octroi des contrats; et des cas de favoritisme à l'embauche. Me Michel Décaray travaille à ce dossier avec la FTQ construction.

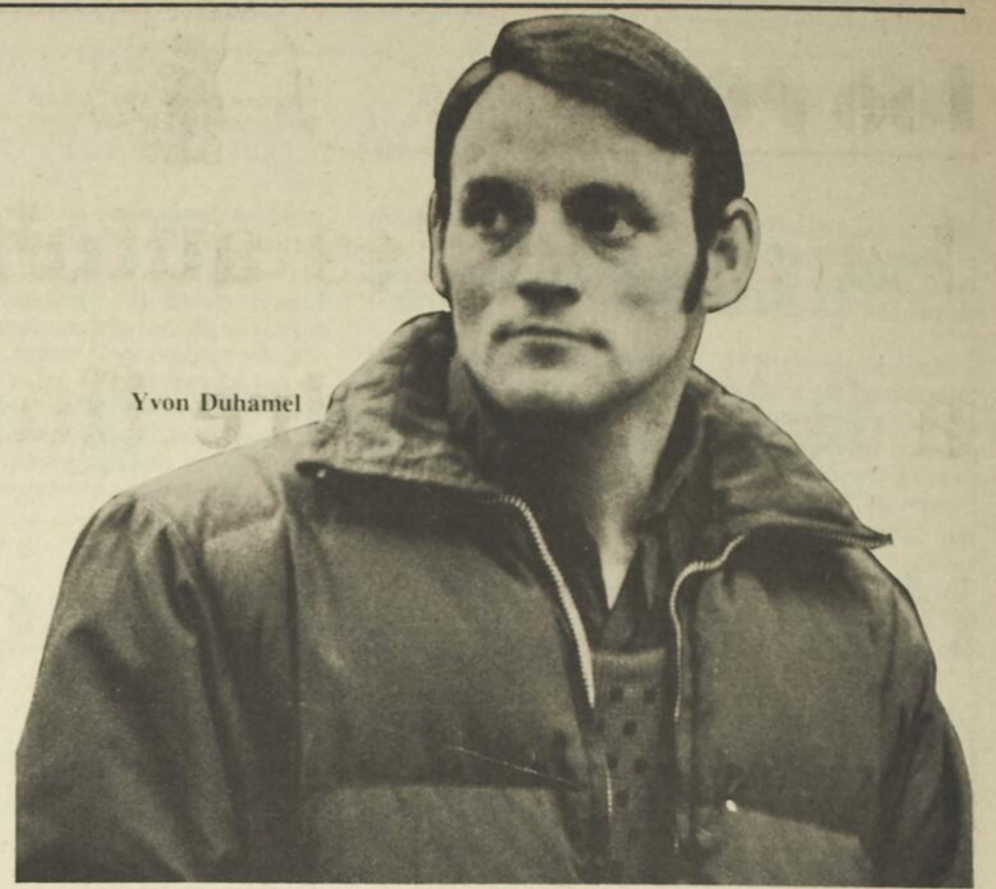
Le Journal de Montréal

Le syndicat dénonce des publicitaires déguisés en journalistes

par Rose-Anne Giroux

Avec l'appui de tous les journalistes professionnels du Québec, les journalistes du Journal de Montréal ont décidé de faire le ménage de leur boîte, en dénonçant publiquement le "commercialisme éhonté" de leur journal, sur la base de dossiers visant à prouver, notamment, que le potineur Maurice Côté et l'esthéticienne Gilberte Langlois, sont "deux publicitaires qui se déguisent en journalistes".

C'est ce que le Syndicat des journalistes et des photographes du Journal de Montréal a fait valoir, hier midi, lors d'une conférence de presse que l'employeur avait d'ailleurs interdit à ses journalistes de "couvrir", sous prétexte qu'il faut laver son "linge sale en famille". C'est de la censure", a soutenu le président du syndicat, M. Louis Delormier, en insistant sur la nécessité d'alerter le public au fait que "M. Pierre Péladeau lui-même a



Yvon Duhamel

décidé de garder ces pourritures dans le journal"

Des pourritures?

A propos du potineur Maurice Côté, et de sa chronique "Les Montréalais en parlent", le syndicat note qu'en 62 jours, il a écrit 1.383 potins, "dont 8,6% seulement pouvaient être considérées comme bons". Entre autres critiques, le syndicat avance que Maurice Côté "consacrait 30,8% de sa chronique à mentionner le nom des commerces et des produits commerciaux de ses amis, donnant souvent et inutilement leur adresse et leur numéro de téléphone, dans le but très évident de leur faire une publicité clandestine, déguisée, non identifiée comme telle, donc malhonnêtes pour le lecteur."

Beauté et lutte

Quant à l'esthéticienne Gilberte Langlois, elle serait coupable, elle aussi, de publicité déguisée: "en 52 réponses à des lectrices, elle a mentionné cinq fois l'ouver-

ture de sa clinique d'esthétique, 18 fois la marque de ses produits de beauté Langil, 18 fois le nom et l'adresse des pharmacies les vendant, 22 fois son numéro de téléphone personnel et 29 fois le nom de ses produits. Nous avons même constaté que la même lettre avait été publiée deux fois et que maintes lettres semblaient avoir été écrites en fonction de sa réponse".

Toujours à ce chapitre, le syndicat ajoute que le Journal de Montréal "a fait accroître pendant au moins cinq ans que cette esthéticienne donnait honnêtement de bons conseils de beauté impartiaux. Depuis la confection de notre dossier, a-t-il ajouté, il inscrit "PUBLI-REPORTAGE" au-dessus de ses chroniques admettant ainsi, cinq ans après, le caractère publicitaire de ses réponses".

Enfin, le syndicat a rendu public un troisième dossier, consacré à la couverture de la lutte, où il démontre que le Journal de Montréal consacre neuf fois plus d'espace à l'annonce de combats de

lutte qu'à la relation de ces mêmes combats. De plus, en deux mois, il n'a consacré que cinq lignes à la lutte amateur, cela à deux ans des Jeux Olympiques. "Nous en sommes à nous demander si d'aucuns ne seraient pas payés par les promoteurs de lutte pour faire une telle publicité à ce sport", ajoute le syndicat.

Soulignons que ces dossiers ont été élaborés en janvier et février derniers par cinq journalistes qui ont étudié la période de publication du 15 septembre au 15 novembre 1973.

Ces dossiers doivent maintenant être présentés au Conseil de presse du Québec.

Ont participé à la conférence d'hier midi, outre les représentants syndicaux des journalistes: M. René Mailhot, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ); de même que les représentants des grandes centrales, M. Fernand Daoust (FTQ), M. Norbert Rodrigue (CSN) et Mme Micheline Sicotte (CEQ).

Le congrès du Conseil central de Montréal (CSN)

Maraudage syndical et unilinguisme français

(G.T.) — Un projet d'entente pour interdire le maraudage syndical à Montréal et une prise de position en faveur de l'unilinguisme français dans l'enseignement à partir du secondaire; telles sont deux des propositions qui seront soumises au congrès annuel du Conseil central de Montréal (CSN) du 18 au 21 avril prochains, au sous-sol de l'église Saint-Édouard.

Sous le thème général "Libérons-nous par la solidarité", le congrès étudiera en effet une série de questions syndicales et "parasyndicales" dont l'opposition municipale au maire Drapeau, la lutte aux projets de loi "anti-syndicaux", la

situation des immigrants, la préparation de la Conférence internationale de solidarité ouvrière qu'Québec en 1975, etc.

Le président du Conseil central, M. Michel Chartrand, a précisé hier au cours d'une conférence de presse que les syndicats CSN de Montréal suivraient l'exemple du Front commun intersyndical de Joliette qui a adopté dimanche un protocole d'entente régional sur les relations intersyndicales, sans attendre les centrales; si la formule de Joliette convient, elle sera présentée telle quelle au congrès d'avril, puis au congrès de la CSN en juin.

Par ailleurs, l'assemblée régulière du Conseil central a adopté récemment sur la langue d'enseignement une position nouvelle qui sera soumise au congrès: double apprentissage du français et des langues maternelles (grec, espagnol, anglais...) à l'élémentaire; études en français seulement à partir du secondaire, avec le choix d'une langue seconde.

Le congrès élira un nouvel exécutif et M. Chartrand a annoncé qu'il serait de nouveau candidat à la présidence. Les textes du 16e congrès sont publiés dans un numéro spécial du journal "Le Travail", édition de Montréal, organe officiel du Conseil central.

au jour le jour

Ville de Laval toujours

Les anglophones sont minoritaires dans leurs propres écoles

● 11h
Ouverture de "Expo-profits", au salon Bleu de l'hôtel Windsor, avec le ministre de l'Industrie et du Commerce M. Guy St-Pierre.

● 12h
Déjeuner-causerie à la Maison du Commerce, sous les auspices de seize associations professionnelles reliées à l'industrie de l'immeuble, au 1080 côté du Beaver Hall, 3e étage. Conférencier invité: M. Léo Dorais, recteur de l'Université du Québec à Montréal.

● 20h
Séance publique d'information du Conseil régional de la Santé et des Services Sociaux de la région sud de Montréal, à la polyvalente Gérard-Filion, 1330 rue Curé-Poirier à Longueuil.

La Société culturelle Québec-URSS présente Sébastopol et les Cavaliers de la Révolution (de K. Yarmakov), au 6827 de la rue Saint-Hubert.

Le Cegep de Rosemont en collaboration avec le service des activités sociales-culturelles, organise un teach-in sur la sexualité, toute la journée au 6400, 166 Avenue à Rosemont.

Exposition de photographie dans le hall d'entrée du Pavillon Athanase David du Cegep du Vieux-Montréal, 1430 rue St-Denis.

Colloque des Relations industrielles de l'Université de Montréal sur le syndicalisme des cadres.

(P.B.-C.) Pour comprendre la situation scolaire de ville de Laval, il faut ajouter aux chiffres de la commission scolaire Chomedey-de-Laval, ceux de la Commission scolaire "Les Ecoles" que des parents viennent de nous transmettre.

Un colloque est annulé

On dénonce "l'attitude cavalière" de la Fédération des commissions scolaires

(P.B.-C.) — Un colloque organisé par le ministère de l'Éducation pour les directeurs généraux des commissions scolaires a dû être annulé à cause de "l'attitude cavalière" de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), que dénonce l'Association des directeurs généraux.

Le ministère de l'Éducation avait organisé un colloque sur la décentralisation scolaire, qui devait commencer dimanche à Québec. La FCSCQ a demandé à tous ses membres, la semaine dernière, d'inciter les directeurs à ne pas participer à ce colloque parce que le ministère devait d'abord se concerter avec elle au sujet de cette question de la décentralisation, et que cette concertation n'avait pas eu lieu.

Les directeurs généraux "se sont retrouvés assis entre deux chaises", selon le président de leur association, M.

Sur un total de 61 élèves inscrits à l'école Saint-Paul, en maternelle anglaise, en 1973-1974, on constate que 40 enfants sont francophones, 14 sont de nationalités diverses et seulement sept sont anglophones.

Bélisle, et ne savaient plus s'ils devaient ou non s'inscrire au colloque. Une centaine hésitaient encore vendredi, 65 avaient refusé de participer et 90 s'étaient inscrits quand même. Le colloque a donc dû être annulé.

Selon l'Association des directeurs, la position que la FCSCQ a prise est presque un vote de non-confiance à l'égard des directeurs généraux puisqu'elle "met en doute la loyauté de chaque directeur vis-à-vis sa commission scolaire".

Défrichage

L'Association estime que par son attitude, le Conseil de la FCSCQ contestait et niait les droits, pouvoirs et obligations du ministère, "ultime responsable à l'État de l'éducation au Québec", et qu'elle utilisait un "moyen d'action déguisé pour amener le règlement de malentendus avec

Dans la même école (anglophone), la même année, les statistiques démontrent que sur 443 inscriptions, 87 seulement sont francophones, 266 élèves francophones sont passés au secteur anglophone.

le ministère, en se servant dans les circonstances des directeurs comme boucs émissaires".

Mais tous les torts ne sont pas du même côté. L'Association reproche au ministère, "qui avait été prévenu des problèmes que semblait devoir engendrer sa décision de consulter les directeurs généraux sur la décentralisation", de ne pas avoir pris les mesures appropriées pour éliminer les difficultés anticipées dans ses relations avec la FCSCQ.

Les directeurs déclarent avoir toujours été et être conscients qu'un colloque convoqué par le ministère sur la décentralisation ne constituait qu'une étape de défrichage du sujet. "En aucun moment, l'idée de se substituer aux instances décisionnelles n'a effleuré et n'effleure l'esprit d'un quelconque directeur général de commission scolaire", déclare l'Association.

LA LUTTE DE LAVAL C'EST CELLE DE TOUT LE QUÉBEC FRANÇAIS

MANIFESTATION

LE MERCREDI 10 AVRIL 1974
à 11.30 heures a.m.

DÉPART: 296, Ouest, Boul. de la Concorde
Laval des Rapides — Laval

Contre: l'anglicisation de nos écoles
la loi 63
les écoles bilingues

POUR: LE FRANCAIS SEULE LANGUE
D'ENSEIGNEMENT
de travail
de la vie économique
des communications
de l'administration
des Tribunaux

LE FRANCAIS SEULE LANGUE
NATIONALE ET OFFICIELLE

Syndicat des professeurs de Ville de Laval
296 BOUL. DE LA CONCORDE, LAVAL, H7N 1J1 (L.D.R.), QUÉBEC

667-5050



LE JOUR

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumais

On n'ajoute pas tous les jours une chaîne de télévision au réseau de Montréal. La décision du CRTC de concéder à Télé Inter-Cité la troisième chaîne française est un événement lourd de sens et, pour tout dire, navrant.

Non pas que le CRTC, sur le plan des procédures, soit attaquant. On a suivi à la lettre toutes les dispositions prévues et, comme le disait samedi dernier, M. Pierre Juneau, les règles du jeu ont été observées. Comme au bureau des véhicules automobiles. Comme à l'administration du Fonds des rentes seigneuriales.

Par peur du risque

Néanmoins, quelle magnifique occasion ratée d'essayer du neuf, d'expérimenter, d'innover. Un peu partout, on s'intéresse à la télévision communautaire. Habituellement, cela demeure assez limité. Ou bien, il s'agit de travail d'amateur, ou bien de ces expériences-pilotes dont on ne sait jamais si elles pourraient servir à une plus grande échelle.

À Montréal, on aurait pu essayer. Le climat, sinon les groupes, était mûr. Dans une ville où le personnel technique, l'expérience de réalisation, l'ambiance de créativité sont riches, on aurait pu remettre entre les mains de groupes de citoyens l'orientation de la troisième chaîne. C'était un aboutissement normal dans une société qui se veut évoluée.

Sur un continent où les ondes sont dominées par l'entreprise privée, la création de Radio Canada était un geste révolutionnaire, à l'époque. Et compréhensible. On comptait d'abord et avant tout sur l'État pour rééquilibrer les plus puissants véhicules de culture populaire que l'on ait jusqu'ici inventés. Contrairement à ce qui s'est produit dans tant de pays d'Europe, on ne tenait pas à donner à l'État, le monopole des ondes. Et

pendant des années, on chercha à mettre au point une formule de concurrence entre les deux secteurs.

Puis, les idées ont évolué. Entre le contrôle des grands intérêts privés et le pouvoir gouvernemental, des citoyens de plus en plus nombreux, cherchent un mode de vie, des rouages de décision, une façon de s'occuper de ce qui les regarde. Le refus de se faire écraser par les mécaniques monstrueuses du siècle est peut-être le signe le plus distinctif de l'époque actuelle. Encore faut-il, pour que ce désengagement puisse se produire, qu'il trouve ses moyens d'expression.

Aucun n'est aussi important que la télévision.

On aurait pu croire qu'au gouvernement fédéral ceux qui ont si bien compris (et parfois si mal utilisés) le sens de Perspective-Jeunesse et d'Initiatives Locales, auraient aussi compris le sens d'une troisième chaîne qui aurait été l'un des principaux catalyseurs d'une nouvelle société.

On aurait pu demander qu'au CRTC, on ne juge pas une présentation coopérative ou communautaire à partir des mêmes critères que les présentations rodées et standardisées dont on a maintenant l'habitude.

On aurait pu souhaiter que les groupes qui se sont intéressés (trop tard) à la troisième chaîne évitent d'inutiles querelles, qui font que chacun ayant voulu avoir raison, tous aujourd'hui ont tort.

Il reste que le résultat est là. Par peur, à chaque niveau, d'avoir voulu vivre dans son siècle, on se retourne maintenant avec la plus conventionnelle, la plus connue, la plus redondante de toutes les formules.

Jacques Parizeau



billet

Quoi pétrole y faire

Depuis quelques jours, à l'Assemblée nationale et ailleurs, on s'en prend assez salement aux grandes sociétés pétrolières.

Ces braves compagnies de pétrole bien de chez nous; enfin: peut-être pas de chez nous, mais, quand on voit leur publicité à la télévision, on a l'impression que c'est du monde comme nous autres, qui sont juste là pour nous aider...

Ces bons vieux copains qui font tout ce qu'ils peuvent pour essayer de nous vendre leur essence et leur huile pas trop cher...

Je ne comprends pas tout à fait ce qu'on leur reproche. C'est une affaire de chiffres et, comme c'a l'air d'aller chercher dans les millions, ça me dépasse un peu, ça me mêle. Disons, pour mettre ça simple, qu'on accuse toutes les sociétés pétrolières, sauf une apparemment, de n'avoir pas payé d'impôts au Québec en expliquant qu'elles avaient perdu de l'argent, alors que, d'un autre côté, elles ont déclaré à leurs actionnaires qu'elles avaient fait de sacrés beaux bénéfices. O.K., et puis après?

Elles n'étaient tout de même pas pour aller dire à leurs actionnaires qu'elles étaient dans le trou. Ça leur aurait fait perdre confiance, aux pauvres actionnaires, qui se seraient imaginé que toutes leurs petites économies partaient en fumée.

Et puis, soyons réalistes. Mettons qu'elles aient menti à l'impôt en disant qu'elles arrivaient en dessous. Moi, je dis: quand tu es une compagnie de pétrole, tu as un tas de dépenses imprévues, des pas mal grosses dépenses, que tu ne peux pas avouer trop. Ça fait que tu les caches, tu les fais passer pour de

la perte. D'autant plus que l'impôt te croit, quand tu es gros.

Mais, bien franchement, on ne peut pas dire que ça a été bien drôle pour les sociétés pétrolières depuis une couple d'années. C'a dû leur coûter pas mal cher pour organiser et faire marcher leur campagne de publicité pour faire croire au monde qu'il y avait une pénurie de pétrole.

Et encore plus cher pour réussir à convaincre les politiciens les plus incroyables de faire semblant d'embarquer dans le coup de la pénurie et de leur faire dire qu'il y avait une crise de l'énergie.

Oh, je sais bien que le public n'a pas marché, il n'a pas cru tellement à la crise, mais il a eu comme des doutes. Surtout que les gouvernements semblaient prendre la chose assez au sérieux pour aller acheter de l'huile de Roumanie au prix qu'on paie d'ordinaire pour de l'argent liquide.

Et enfin, les sociétés pétrolières sont obligées de prévoir l'avenir et de se mettre un peu d'argent de côté pour essayer de s'emparer des autres sources d'énergie: charbon, ressources hydro-électriques, énergie atomique. De façon à se faire un gentil petit monopole énergétique qui leur permettrait pour plus tard de paralyser n'importe quel pays qui ferait le fendant et de provoquer des petites guerres là où ça ferait leur affaire.

Dans cette histoire-là, le gouvernement devrait laisser tomber. Il n'a pas les moyens d'embêter les sociétés pétrolières. En tout cas, pas les moyens financiers. A moins que les sociétés pétrolières les lui fournissent...

L'homme de la veille

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adresse: vos lettres: Vous avez la parole. Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal, H4N 1S2

La lettre de Pélouquin sur l'avortement

Il ne faut pas demander à un poète d'être essayiste

J'ai participé activement au début de 1971 à la lutte que plusieurs Québécois ont menée pour que la sculpture murale de Jordi Bonet au Grand Théâtre de Québec et les poèmes de Pélouquin qui en font partie soient intégralement respectés. On se rappellera la campagne qu'avait organisée à ce moment-là Roger Lemelin pour que l'oeuvre de Bonet soit enlevée, et il s'en fallut de peu que la chose n'arrivât effectivement.

Si je me suis battu pour cette cause, si j'y ai largement contribué de mes deniers, c'est que j'estime que la murale de Bonet est un chef-d'oeuvre et que la célèbre phrase de Pélouquin constitue l'apostrophe que méritent

ce moment-ci de leur histoire les Québécois, mais c'est également parce que je considère que l'artiste doit jouir de la liberté d'expression la plus totale, les contemplateurs de l'oeuvre d'art se chargeant de faire le tri, avec le temps, entre l'ivraie et le bon grain.

Je ne veux donc pas nier à Pélouquin le droit d'être pour l'avortement, ni de proclamer bien haut que Morgentaler est un bienfaiteur de l'humanité, ni de répéter avec fierté que c'est une chose magnifique que sa "blonde" se soit fait avorter deux fois. Mais, pour un homme qui s'en prend à la mort chaque fois que l'occasion se présente, on me permettra de trouver cela curieux. La société doit lutter contre la mort.

dit Pélouquin, et je suis d'accord avec lui. Mais, alors, pourquoi permettrait-elle la mort de l'enfant dont une femme est enceinte, donc dépositaire? Si la mort est la chose à combattre, combattons-la d'abord en nous abstenant de poser les gestes qui tuent. Aucun homme ne peut prétendre, en bonne logique, être contre la mort et par conséquent pour la vie, s'il accepte de tuer son semblable, son frère, que celui-ci soit à l'air libre et capable de se défendre, ou caché dans l'utérus de sa mère et incapable de s'opposer à son agresseur.

On peut bien sûr demander à grands cris que l'État subventionne les scientifiques pour leur permettre de vaincre la mort, mais encore faut-il, pour être conséquent, s'abstenir de tuer les autres ou soi-même. Celui qui, par inconscience, fume comme une locomotive ou, par stupidité, boit comme une éponge, ne lutte pas contre la mort, il se la donne lui-même, exactement comme celui qui se flambe la cervelle. Celui qui tue l'être humain qu'est un foetus ne lutte pas contre la mort, il la donne, et on ne doit pas avoir peur de l'appeler par son nom, c'est-à-dire assassin.

Certains me diront qu'il ne faut pas demander à un poète d'être logique, j'en conviens. Mais, alors, pourquoi le poète se transforme-t-il en essayiste? Et, surtout, pourquoi le Jour accueille-t-il un poète incapable de raisonner sagement dès qu'il s'agit d'enchaîner des idées une collaboration spéciale? Et que le bonhomme se permette d'ajouter, après avoir affirmé qu'il a mal au Québec — comme beaucoup d'autres Québécois d'ailleurs, mais pour des raisons différentes — qu'il a honte au Canada, cela me dépasse. Mais on s'en fout du Canada, non? L'esclave devra-t-il maintenant se payer le luxe d'éprouver des sentiments de honte pour les turpitudes de son maître?

Jeanette Vallée,
Longueuil.

Docteur Jacques Boulay
Sainte-Foy
QUÉBEC

Apprenons qui nous sommes

Dans la page de votre journal du 21, "vous avez la parole" un de vos lecteurs critiquait la pensée de M. Jérôme Proulx et "son peuple sans histoire". J'ai vite constaté, que ce M. Louis Jobidon s'était plutôt identifié à sa profession: ingénieur et au signe de piastres (\$), qu'à son appartenance nationale. Hélas, il y en a encore trop de ces Québécois obstinés lorsqu'ils sentent leur portefeuille en danger!

Pourquoi tant de mots, d'écrits, de paroles et de peurs inutiles quand nous savons très bien que nous possédons des droits acquis depuis l'Acte de Québec de 1774. Maintenant, nous devons les faire valoir par une législation "FERME", un point, c'est tout. Nous n'avons aucune concession à faire à notre minorité qui n'a pas été tendre pour les Canadiens du Bas-Canada, (nous les Québécois) après la conquête.

Je viens de terminer la lecture de trois volumes, intitulés "Les Patriotes" de Gérard Filteau. Contrairement à ce M. Jobidon, qui conseille aux étudiants de refuser d'apprendre l'histoire du Québec, moi, je les encourage à connaître "qui ils sont". Dans le passé, notre histoire du Québec nous a été cachée, nous l'avons ignorée trop longtemps. C'est un devoir sacré pour la jeunesse québécoise de s'y intéresser plus que jamais. "Un peuple sans histoire est un peuple sans but!"

Tout le long de ce récit, j'ai été horrifié par cette cruauté anglaise envers nos ancêtres. Combien il a fallu de sacrifices et de courage pour avoir résisté à cet envahisseur sans pitié et sans scrupules. Allons-nous aujourd'hui oublier le passé, notre histoire?

Avez-vous songé aux avantages, qu'une seule province française sur le continent d'Amérique, pourrait nous

apporter en richesses touristiques et commerciales pour tous les Québécois? Voilà pourquoi, les Américains sont si nombreux dans "nos murs" depuis quelques années. Ils veulent s'emparer de nos biens culturels français pour les exploiter à leurs profits, à nos dépens. Pourtant, nous avons déjà assez des anglophones et "leurs immigrants" qui compliquent nos problèmes linguistiques, sans avoir à supporter nos complices québécois qui ont perdu toute identité française. Ceux-là en 1837, on les appelait "CHOUVEYENS" qui appuyaient le joug de la domination anglaise.

En terminant, je vous citerai une sentence prononcée par un de ces gouverneurs anglais Adam Thom: "Pour avoir la tranquillité, il faut que nous fassions la solitude. Balayons les Canadiens-Français de la face de la terre!"

De toute ma vie, je n'ai jamais autant désiré apprendre l'histoire de ma seule "Patrie" du Québec: qu'à 65 ans....

Coiffez-le d'une tiare

Votre dessin "L'Abat-Jour" m'est apparu peu réaliste. Vous coiffez la lampe éteinte d'une tiare. A mon humble avis, c'est d'une tiare qu'il eut fallu coiffer ce roi-nègre: il est à la fois pape et roi.

Puisque monsieur Ryan, non seulement en remonte à nos évêques il en est rendu à revendre de sa critique au pape.

En effet, pour la première fois que Paul VI s'adressait au Québec à la télévision "Chantiers 1974", monsieur Ryan l'a trouvé trop simple dans un exposé très paternel.

Monsieur a le style compliqué et complique "ryanement" bien la foi du Québécois: foi en l'Eglise et foi en sa patrie...

La prochaine fois coiffez-le d'une tiare. Que la 3e couronne soit aux fleurs de chardon superposée d'une 2e "Uniojacky". La supérieure sera éliminée à votre choix mais laissera voir ses tendances "FédéRastes"!

Lecteur assidu du Devoir depuis plus de 50 ans (l'abonnement prend fin bientôt).

Gustave Signori,
Saint-Jean.

Monique Blizard
Longueuil

Liberté de droit de domination

Je suis d'accord avec M. Gendron dont je me souviens avoir lu la lettre le 19 mars. Je suis maintenant incapable de mettre la main sur le texte. Je risque de dépasser sa pensée puisque je ne délimite plus très bien entre son texte et le réflexion qu'il m'a permis de faire.

Ce que j'en ai tiré c'est qu'un journal souverainiste devrait logiquement défendre la cause du plus faible contre le plus fort, la cause de celui dont il faut défendre la liberté contre l'emprise des dominateurs donc le foetus contre celui ou celle qui croient avoir sur lui le droit de vie ou de mort. La liberté est à la personne ce que la souveraineté est à la nation.

Malheureusement, une lettre de votre journal du 27 mars me prouve que, pour certains (certains) ce que j'écris n'a aucune valeur du simple fait que je suis un homme et je n'ai jamais porté de foetus. Pourtant, la femme qui a vécu et vit encore, dans certains cas en régime de domination, devrait être plus sensible que nous les hommes à cette domination que l'on veut faire subir au foetus. Je suis enclin à croire que la majorité d'entre elles le sont d'ailleurs.

Je trouve regrettable que certains esprits confondent la libération à un droit de domination. On désire sa propre libération au détriment de celle des autres. Pour ma part, mes aspirations à la souveraineté vont à l'encontre de toutes aspirations à l'impérialisme.

Quant au sort réservé dans notre société aux filles-mères, aux enfants d'âge pré-scolaire dont les mères doivent travailler et à bien d'autres cas se rapportant au risque de la naissance, je sais qu'il n'est pas réjouissant. Cependant, la meilleure façon de refuser d'humaniser la société serait de cacher les problèmes en tuant ceux qui nous causent des ennuis.

Michel Laberge,
Ancienne-Lorette.

Le tableau d'honneur du français langue officielle



Les 18 et 19 avril 1972 à l'hôtel Laurentien de Montréal Généraux et colonels de l'armée canadienne se réunissent dans le plus grand secret (1)

par Gil Courtemanche

17 avril 1972 en soirée. L'hôtel Laurentien, rue Peel, à Montréal commence à accueillir des invités inhabituels. Il est rare en effet que 65 officiers supérieurs des Forces armées canadiennes se retrouvent en même temps dans un hôtel. Il ne s'agit pas de fêter un vieillissant colonel qui prend sa retraite. Ces officiers à qui on remet en arrivant une liasse de documents sont réunis pour se livrer à l' "Exercice Neat Pitch", une manœuvre sur carte qui doit constituer la principale préliminaire d'une refonte des procédures de l'armée canadienne lorsque celle-ci est appelée à venir en aide aux autorités civiles, comme en octobre 1970 au Québec.

On a mis à leur disposition plusieurs salles tapissées de cartes géographiques et rien n'est épargné pour qu'ils puissent travailler en paix. Le personnel administratif sous la direction du lieutenant colonel G.R. Cheriton a prévu non seulement qu'un médecin et un dentiste seront disponibles, mais aussi la procédure à suivre pour régler les additions du bar ainsi que l'heure à laquelle les officiers devront le faire.

En théorie, il n'y a rien de particulièrement étonnant dans ce genre de réunion sinon qu'elle se déroule curieusement dans un endroit public. L'armée canadienne, comme toutes les armées conduit régulièrement de nombreuses "opérations" théoriques ou "sur cartes" comme celle qui doit se dérouler le 18 et le 19. Mais l'exercice "Neat Pitch" a quelque chose de particulier: y participent sous la direction du général Turcot, 8 généraux, 14 colonels et 24 lieutenants-colonels. Les documents qui leur sont remis sont marqués "restricted", mais c'est une erreur. Quelques jours plus tard, ils deviendront "secret" et tous les exemplaires seront numérotés.

Le document principal, intitulé "Mobile Command Headquarters... Internal Security Group... Exercise Neat Pitch" décrit sans équivoque les objectifs de cette rencontre et exprime assez clairement le sérieux des travaux qui vont se dérouler durant ces deux jours.

Tout l'exercice est basé sur une situation fictive se déroulant dans une province imaginaire nommée

Regina, dont la capitale est Queenstown. Le "serial 1", dans le paragraphe 6 intitulé "Exercice Setting" précise cependant qu'il ne s'agit pas d'un amusement pour stratèges en vacances. "L'objectif de cette manœuvre, y lit-on, est relié au fonctionnement des forces armées lorsqu'elles viennent en aide à l'autorité civile... Dans cet exercice, on vous propose une situation extrêmement sérieuse de telle sorte que la "doctrine" que nous adopterons nous fournira des "principes" adéquats dans des situations plus difficiles que celles que nous avons connues jusqu'ici".

Dans le paragraphe 4, à la page précédente on spécifie que les solutions qu'on trouvera aux problèmes discutés seront intégrées "en temps et lieu" à une version modifiée du CFP 302 (8) "Aid of the Civil Power". (Canadian Forces Procedures - Assistance aux autorités civiles)

Le "Syndicate List"

Qui devait participer à cette "manœuvre" qui devait jeter les fondements d'un plan opérationnel d'occupation d'un territoire provincial et plus probablement (on le verra plus tard) du Québec?

Personnel de direction: le lieutenant général G.A. Turcot, le colonel Bérubé, chef d'état-major adjoint, le lieutenant colonel G.R. Cheriton, officier d'état-major sénior et deux autres officiers séniors. "Command Council Group": 7 officiers "séniors" dont les brigadiers généraux Richard et Herbert.

Les participants étaient regroupés en six "syndicate" ou comité ad hoc comprenant généralement neuf membres. Chaque "syndicate", sauf un, était dirigé par un général commandant d'un groupement de combat.

Syndicate 1: le brigadier-général C.J.A. Hamilton, commandant du 1er groupement de combat stationné à Calgary.

Syndicate 2: le brigadier-général J.W. Quinn, commandant un 2ème groupement de combat, Petawawa, Ontario.

Syndicate 3: brigadier-général J.B. Archambault, commandant du 5ème groupement de combat Valcartier, Québec. (Le général Archambault, en passant n'est pas un francophone)

Syndicate 4: le brigadier-général S.V. Radley-Walters, commandant du "Combat Training Center", Gagetown, Nouveau-Brunswick.

et 12 officiers d'état-major sénior.

Les exercices de ce genre sont en temps normal sous la responsabilité de quelques officiers d'état-major qui ne dépassent jamais le grade de colonel. "Exercice Neat Pitch" se situait donc dans une catégorie à part. En effet, nos informations nous assurent que la constitution d'un groupe d'étude

et dont les objectifs ont été définis dans leurs grandes lignes par le Livre blanc sur la défense publié en août 1971.

Première étape

Le "Study Group" des 18 et 19 avril 1972 représentait donc, nous assure-t-on, la première étape dans une démarche déjà bien établie et approuvée en haut-lieu. À la lumière de l'action des militaires en 1970, les 65 officiers supérieurs ont tenté durant deux jours de trouver des solutions nouvelles et efficaces aux problèmes que posent durant les périodes de crise la protection des notables (VIP), la surveillance des bâtiments et des lieux stratégiques, le contrôle et la planification des déplacements rapides exigés par certaines situations, les opérations de dispersion et les tactiques d'affrontement, la coordination et le contrôle aux différents quartiers généraux et enfin, les différentes phases du déploiement et de l'utilisation des troupes dans une opération d'assistance à l'autorité civile.

Ces discussions si on tient compte des procédures suivies par l'armée constituaient les préliminaires indispensables à l'élaboration d'un plan théorique. Selon ce que nous avons appris de ces procédures, le plan théorique fut par la suite expérimenté (dans la mesure du possible) lors de manœuvres du même type que celles qui se sont déroulées à l'automne 71 à Gagetown au Nouveau-Brunswick, (Opération Running Jump). Après ces manœuvres, nouvelle réévaluation du plan en fonction des objectifs et des principes adoptés par les participants à "Exercice Neat Pitch". Enfin, l'étape finale fut la rédaction d'un plan opérationnel au cas où la véritable opération aurait lieu. On peut conclure que le plan d'occupation est prêt avec tout ce que cela comporte: ordres rédigés d'avance, codes, prévisions administratives et logistiques, etc.

L'armée canadienne, toutes nos informations le soutiennent, aurait donc rempli sa tâche à l'intérieur des délais qu'on lui avait imposés et l'opération "occupation" pourrait se dérouler selon le nouveau plan, n'importe quand à compter de juin ou juillet prochain... à moins évi-

demment qu'une situation critique commande avant l'intervention de l'armée.

L'opération serait plus efficace qu'en 1970 et surtout, comme le réclame le rapport du Groupe d'étude du temps de crise (Rapport Dare), les décisions seraient plus centralisées à Ottawa afin d'éliminer les tatillonements qu'on a connus dans le passé.

Préface de l'exercice Neat Pitch

"Les désordres civils devraient être normalement contrôlés par les autorités civiles et dans cette perspective, les forces policières municipales, provinciales et fédérales devraient être maintenues à un niveau adéquat; cependant, nous devons prévoir malgré tout que des situations d'urgence vont se reproduire et qui nécessiteront l'assistance que les Forces armées canadiennes apportent leur aide aux autorités civiles. Il est primordial dans cette perspective, de faire en sorte que les pouvoirs civils puissent compter sur une collaboration appropriée. Le rôle de l'armée dans de telles situations est important et pourrait être crucial.

En plus de crises limitées au sol canadien, il faut aussi reconnaître la possibilité que des événements violents se déroulant à l'étranger puissent provoquer au Canada des incidents violents. Ce problème a donc des ramifications internationales. Il nous semble de plus en plus évident que le monde est arrivé à une époque où l'on verra l'ordre établi remis en question de façon accrue par la violence organisée. C'est une époque de confrontations durant laquelle un nombre toujours plus grand de personnes semblent prêtes à recourir à la violence dans le but de détruire le processus démocratique".

Livre blanc sur la Défense, août 1971



Syndicate 5: le brigadier général D.S. MacLennan, chef d'état-major de la région du Pacifique.

Syndicate 6: le colonel J.J. Paradis, chef d'état-major adjoint.

À ce groupe prestigieux, il faut ajouter: 7 commandants de bataillon, 4 chefs d'état-major adjoints,

d'une telle importance n'a pu être provoquée qu'à la demande expresse du gouvernement, demande transmise par le ministère de la Défense et l'état-major des Forces armées canadiennes. Cette demande a été formulée dans le cadre de la refonte de la politique de la défense entreprise quelque temps après les événements d'oc-

Des dates qui donnent matière à réflexion...

"Exercice Neat Pitch" ne devait pas se tenir les 18 et 19 avril 1972; l'opération avait été prévue pour un peu plus tard, mais un changement soudain dans les ordres fit en sorte qu'on en précipita l'organisation. Que pouvait-il bien se passer au Canada pendant

que se réunissaient à l'hôtel Laurentien ces 65 officiers supérieurs pour discuter de la stratégie de l'armée en temps de crise? Au Canada? Rien. Mais au Québec, on était en pleine grève générale du Front commun et la situation était particulièrement tendue. Depuis

le 4 avril, les syndiqués encouragés par leurs chefs refusaient systématiquement d'obéir aux injonctions émises par la cour. Plus particulièrement le 19 avril, les présidents des trois centrales déclaraient qu'ils assumaient toutes les responsabilités quant aux actes

de désobéissance civile de leurs membres. Dans les cercles gouvernementaux, on savait depuis quelque temps qu'on allait vers une loi d'exception, (la loi 9 fut déposée le 20 avril); de plus, l'emprisonnement des chefs syndicaux était étudié sérieusement depuis

un certain temps. Enfin, on pouvait croire et on l'a cru en haut lieu, qu'à la faveur de ce conflit syndical, l'agitation et le terrorisme pouvaient renaître. Est-ce que les salles réservées pour "Neat Pitch" auraient pu se transformer en quartier général

d'une nouvelle opération de l'armée au Québec? C'est une question qu'il faut se poser.

Quant au délai de juillet 1974, proposé pour la même étude il coïncide avec la fin normale du mandat de M. Bourassa qui avait été élu en avril 1970.

Reproduction de la liste secrète des participants

MOBILE COMMAND HEADQUARTERS

INTERNAL SECURITY STUDY GROUP

EXERCISE NEAT PITCH

SYNDICATE LIST

DIRECTING STAFF

Director	LGen	G.A. Turcot	Commander
Asst Director	Col	R. Bérubé	DCOS OPS
Coordinator	LCol	G.R. Cheriton	SSO P&O
Asst Coordinators	Maj	H.D. Thompson	SO P&O 3
	Capt	G.E. Moore	SO P&O 4

COMMAND COUNCIL GROUP

Dr	J.B. Reesor	SA Comd
BGen	M. Richard	COS ADM
BGen	R.F. Herbert	Comd 10 TAG
Col	D.H. Gunter	ACOS OPS
Col	E.B. Creber	Compt
Col	F.A. Leger	AJAG
Col	W de N Watson	

NO 1 SYNDICATE (9)

* BGen	C.J.A. Hamilton	Comd 1 Cbt Gp
Col	M.L.A. Weisman	B Comd Suffield
Col	J.L.A. Rousell	DCOS COORD

NO 2 SYNDICATE (9)

* BGen	J.W. Quinn	Comd 2 Cbt Gp
Col	W.B.S. Sutherland	DSOVP
LCol	J.C. Spayer	CO 1 RCR
LCol	S.W. Spencer	CO 3 RCR
LCol	Y. Johnston	SSO Maint
LCol	J.N. Murphy	SSO CEO Central Region
LCol	A.L.D. MacDonnell	A BComd London
Maj	N.W. Johnston	SO ARTY
Maj	J.L. Sharpe	BM 2 Cbt Gp

NO 3 SYNDICATE (9)

* BGen	J.B. Archambault	Comd 5e G de C
LCol	J.R. Morrow	CO 3 R22eR
Maj	R.P. Beaudry	CO (designate) 5e RALC
LCol	A.D. Gauthier	SSO Eastern Region
LCol	R.A.D. Stokes	SSO EQPT
LCol	J. Morneault	SSO M&C
LCol	J. Cotter	DLOR
Maj	P. Senecal	BM 5e G de C

NO 4 SYNDICATE (9)

CO 1 PPCLI	
CO 3 PPCLI	
SSO OPS Prairie Region	
SO 2 OPS 1 Cbt Gp	
DSOR	
DSOVP	

NO 5 SYNDICATE (9)

Maj	R.C.C.	Samis	DLODR
* BGen	S.V.	Radley-Walters	Comd CTC
Col	C.L.	Kirby	CLFCSC
Col	D.C.	Coughtry	DCOS Atlantic Region
LCol	I.S.	Fraser	CO 2 RCR
LCol	D.R.	Baker	CAS
Maj	T.	Wheeler	SS INDIV TRG
Maj	E.C.	Quinn	SO 2 Ops CTC
Mr	W.P.	Doyle	DLOR
Capt	M.	Wilson	SO I&S

NO 6 SYNDICATE (9)

* BGen	D.S.	MacLennan	COS Pacific Region
Col	H.C.	Pitts	Comd Cdn AB Regt
LCol	J.B.	Betteridge	CLFCSC
LCol	B.	Baile	SSO DOC
LCol	D.P.	Harrison	SSO COMM
LCol	J.K.	Hewer	10 TAG
Maj	D.A.	Fraser	2RCR
Maj	R.L.	Cowling	Ops Offr Cdn AB Regt
Maj	G.	Bruce	SO I&S

NO 6 SYNDICATE (10)

Col	J.J.	Paradis	DCOS REQTS
Col	J.P.	Leclerc	DCOS LOG
Col	D.C.	McKenzie	DCOMD CFB Montreal

La motion de censure

Les Conservateurs ne font pas confiance aux Néo-démocrates



Roch LaSalle

par Maurice Giroux

C'est parce que le Nouveau parti démocratique n'a pas encore assuré les Conservateurs que sa motion de blâme sur les avantages fiscaux des sociétés serait suivie d'une motion de non confiance que les Conservateurs n'ont pas encore pris la décision de renverser le gouvernement libéral.

C'est l'explication qu'a fournie, hier, au JOUR, le député conservateur de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle. Interrogé sur la réticence manifestée par son parti à appuyer le NPD dans l'affaire des concessions fiscales, le député a dit que d'ici à la présentation du budget Turner, le parti allait examiner à fonds la portée économique de ces concessions et que c'est à la lumière de l'ensemble du budget que le parti allait prendre une décision.

M. LaSalle était le conférencier "invité" du Club Bleu de Montréal hier soir dans la métropole. Il en a profité pour dénoncer l'attitude des députés libéraux au Québec à la Chambre des Communes qu'il accuse de ne rien faire:

1. pour empêcher que des ateliers de mécaniques d'air Canada soient transférés de Dorval à Winnipeg;
2. pour empêcher la dévaluation année après année du port de Montréal;
3. pour empêcher la prolifération des projets-citrons

de constructions domiciliaires comme à Rivières des Prairies;

4. pour empêcher que ne disparaissent, à Varennes ou ailleurs, des industries pétrochimiques.

Un marché de dupes

A ce sujet, Roch LaSalle s'en prend vertement aux députés libéraux d'avoir laissé passer le marché conclu sur le prix du pétrole, marché qui risque de tuer pour toujours les projets d'une industrie pétrochimique au Québec.

Trudeau s'est donné, sur le dos du Québec, un sursis de 15 mois pour régler les problèmes du pétrole au pays, déclare substantiellement le député de Joliette.

Les Jeux Olympiques

Finalement, face aux doutes créés par l'intervention du député conservateur Jelinek au sujet des Jeux Olympiques, M. LaSalle a fait, hier, au nom de son parti, une profession de foi à l'endroit de la formule des Jeux Olympiques et de la tenue de ces Jeux à Montréal.

Et la veille du discours du budget du maire Drapeau, il réitére l'appui constant de son parti pour favoriser des relations fédérales-provinciales qui tiennent mieux compte des obligations financières des municipalités et de l'esprit de la constitution qui fait des municipalités une juridiction provinciale.

Aux Français, Trudeau parle des Japonais



PARIS (AFP) — "J'avais eu l'occasion de voir le président Pompidou brièvement, à Paris, au printemps 1967, j'en ai gardé un excellent souvenir. Nous avions, à l'époque, évoqué plus particulièrement les travaux de la commission canadienne sur le bilinguisme", a déclaré au cours d'une conférence de presse, lundi en fin de matinée, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

Il s'agit pour nous de faire contrepoids aux rapports déjà existants avec les États-Unis et l'Europe, a-t-il ajouté.

Visite officielle

Interrogé à propos d'une éventuelle visite officielle en France, M. Trudeau a refusé de se prononcer: "Laissons, a-t-il dit, les Français choisir leur président, et ne faisons pas de spéculations".

Concernant les rapports avec la communauté européenne, le premier ministre canadien a signalé qu'il ne saurait être influencé par l'Etat des relations entre l'Europe et les États-Unis. S'il y a un ralentissement dans ce domaine, a-t-il dit, il n'y a aucune raison qu'il se repercuter sur le Canada. Celui-ci est en négociations avec plusieurs gouvernements européens. Il s'agit avant tout, pour nous, de nous assurer que la communauté n'est pas protectionniste.

Enfin, à propos des récentes déclarations du ministre des affaires extérieures, M.

Sharp, concernant l'affaire du voilier "Greenpeace 111", arraisonné l'été dernier dans la zone de Mururoa, lors des expériences atomiques françaises et pour lequel son capitaine réclame des dédommagements, M. Trudeau a précisé que les négociations avec le gouvernement français s'effectuaient actuellement de manière officielle au niveau des ambassades, mais que si elles n'aboutissaient pas, elles seraient portées au niveau officiel.

M. Richard Descarie candidat à la présidence conservatrice

(Par M.G.) — M. Richard Descarie, président de la commission scolaire Chomedey-Laval, sera candidat au poste de président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec dont le congrès annuel aura lieu à Trois-Rivières à la fin du mois.

M. Claude Dupras, l'actuel président de l'Association, n'a pas encore fait connaître ses intentions mais on pense qu'il sera à nouveau candidat. Présentement en voyage à Porto-Rico, M. Dupras n'a pu être rejoint.

Quant à M. Descarie, s'il est un membre du parti conservateur depuis quelques années, il n'a

jamais occupé une fonction officielle dans les cadres du parti.

On sait que c'est sous sa présidence, à la commission scolaire de Laval, que le projet d'une école mixte pour francophones a été mis de l'avant et adopté par les commissaires, suscitant une vive réaction de la part des parents concernés.

Hier encore, le sujet était à l'ordre du jour de l'Assemblée des commissaires, mais en début de soirée M. Descarie se trouvait au dîner du Club Bleu du parti conservateur, où M. Roch LaSalle, député de Joliette, adressait la parole.

GM la rapatrie aux U.S.A.

Qu'est-ce qui remplacera la Vega à Ste-Thérèse?

(P.S.) — L'industrie automobile québécoise ne semble guère destinée à la stabilité. Alors qu'on discute encore le sort de l'usine SOMA, à Saint-Bruno, c'est maintenant au tour de celle de General Motors, à Ste-Thérèse à subir une transformation majeure.

L'année prochaine en effet, GM rapatrie aux États-Unis

la totalité de sa production de Vegas. Pour l'usine québécoise, on réserve donc une nouvelle ligne, soit une voiture compacte qui sera un peu plus luxueuse et un peu plus chère que l'actuelle Vega.

Le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Allastair Gillespie, aurait reçu de la compagnie l'assurance que le changement ne

devrait pas avoir d'effet sur le volume de production, et nécessiter "un nombre comparable d'emplois à Ste-Thérèse". Ce nombre est actuellement 1,500 pour les employés permanents, et entre 400 et 500 pour les employés temporaires.

Le ministre a aussi nié que cette décision de GM ait un quelconque rapport avec

l'achat, par cette même compagnie, de l'usine SOMA, où elle doit produire des autobus pour le compte de la CTCUM.

Le député de Terrebonne, M. Roland Comtois n'est cependant pas de cet avis, et il craint que GM ne transfère une partie de cette production d'autobus à son usine de Ste-Thérèse.

Dans ce cas, le nombre d'emplois n'y diminuerait pas, mais il est fort probable que l'usine de Saint-Bruno ne connaîtrait pas alors la "relance" complète annoncée récemment.

Quand à la compagnie, il a été impossible d'obtenir hier soir une confirmation quand

au changement dans la marque produite à Ste-Thérèse. Toutefois, un porte-parole rejoint en soirée nous a assuré que la division Diesel, qui envisage l'acquisition de SOMA, n'a rien à voir avec la division de production automobile, et qu'il n'y aurait certainement pas d'autobus montés à Ste-Thérèse.

Jean-Paul Desbiens:

"Pour les Québécois, il est impossible d'être chez soi au Canada"

BANFF, Alb. (PC) — Un Canadien français auteur et éducateur a dit à une conférence sur l'identité culturelle au Canada, conférence qui s'est déroulée à Banff au cours du week-end, que les Québécois voient le Canada comme "une sorte de maison de pension où il est impossible de se sentir vraiment chez soi".

Jean-Paul Desbiens a parlé ainsi. Il est directeur général du Campus Notre-Dame de Foy, à Cap Rouge, près de Québec. Il parlait à une réunion de l'Institut canadien des collèges communautaires.

Il a déclaré que les Canadiens de langue anglaise ne deviendront jamais bilingues,

parce que "le bilinguisme est un luxe que peu d'individus peuvent se payer".

M. Desbiens parlait en français devant un auditoire en grande majorité de langue anglaise.

Il a soutenu que la population anglophone du Québec elle-même n'est pas bilingue.

A son avis, les Québécois et les Canadiens de langue anglaise n'ont rien en commun. "Je ne me révolte pas contre cette réalité, dit-il. C'est une réalité, et conséquemment je ne peux dire que j'exige de l'Albertain qu'il parle français".



Photo Antoine Désilets

Manifestation des employés des douanes

Les employés fédéraux des douanes et accises ont manifesté hier midi, en face de l'édifice des douanes canadiennes au carré d'Youville à Montréal, afin d'obtenir le reclassement de 63 des leurs. Les employés, qui sont membres de l'Union des douanes et accises (FTQ), ont dressé des lignes de piquetage pendant l'heure du dîner. Par ce geste, ils réclament le reclassement de 63 employés, classés CR-1, et l'abolition des postes CR-1.

Les ouvriers du textile s'opposent au travail continu

Les 150 participants à un colloque provincial intersyndical des travailleurs du textile, qui s'est tenu à Drummondville en fin de semaine, se sont prononcés à l'unanimité contre le système des sept jours d'opérations (travail continu). C'est en s'appuyant sur une recherche démon-

trant les conséquences désastreuses du système pour la santé et la vie familiale des travailleurs, que cette position a été prise.

Ce colloque provincial avait pour objectif de définir les grandes lignes d'une stratégie d'actions intersyndicales face

à la volonté des compagnies de textile de généraliser le système de travail continu. On retrouvait à cette réunion plus de 150 travailleurs et permanents syndicaux, provenant d'une vingtaine de villes du Québec, et représentant des syndicats de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique,

de la Fédération des travailleurs du textile, de l'Union des ouvriers du textile-coton et de quelques syndicats indépendants.

De plus, "dans une volonté de dépasser les principes et de

faire en sorte que des actions concrètes soient entreprises en commun", les participants ont approuvé la création d'un comité provincial intersyndical. Une fois mis sur pied, ce comité de coordination aura pour mandat d'entreprendre, en collaboration avec les diverses organisations mem-

bres, les démarches nécessaires à la réalisation des actions que les participants au colloque ont recommandées, et d'examiner tous les autres moyens à prendre pour lutter efficacement contre le système des sept jours d'opérations dans l'industrie du textile.

La loi sur le pétrole

Les conservateurs vont retarder les débats

par Fay Larivière

OTTAWA (PC) — Par la voix de M. Gerald Baldwin, le parti conservateur a fait connaître, lundi, son intention de retarder l'adoption du projet de loi sur l'administration du prix du pétrole au Canada, sur la taxe d'exportation et sur les subventions aux consommateurs de brut importé.

"Je veux avertir dès maintenant le ministre, a dit M. Baldwin, que les règles du jeu ont changé depuis l'hiver dernier alors qu'il pilotait son projet de loi sur l'allocation du pétrole.

"C'est notre intention, à cause des nuances contenues dans le projet de loi et des mesures qu'il propose, de nous assurer qu'au stade de l'examen en comité il sera l'objet d'un examen complet et sera scruté en détail.

Approbation diligente

Selon M. Baldwin, les parties I et IV du projet de loi auraient pu recevoir une approbation diligente de la Chambre. Ces parties se rapportent à la taxe sur le pétrole exportée aux subventions accordées aux importateurs de brut le l'est pour maintenir les prix de détail en ligne avec ceux des produits pétroliers de l'ouest canadien.

Par contre les Conservateurs ne sont pas prêts à laisser passer en comité les autres parties du projet de loi sans "l'examen détaillé" qu'ils ont l'intention d'exiger.

M. Baldwin a principalement reproché au projet de loi de laisser à la discrétion quasi-complète du gouvernement et du ministre et l'Énergie, des mines, des ressources "et de l'exagération" un grand nombre de décisions fans "une mesure beaucoup plus grande que la confiance que les Conservateurs sont disposés à accorder au présent gouvernement".

le salon de la race



L'affaire Lacroix n'est pas finie!

M. Louis-Philippe Lacroix a induit la Chambre en erreur, jeudi dernier, et il a probablement commis un "outrage au tribunal" en commentant une cause "sub judice". En l'occurrence la sienne.

Ayant rapidement appris la condamnation quelques heures plus tôt, du dénommé Jim Patton, M. Lacroix s'est levé à propos d'une question de privilège pour affirmer, en substance, que l'affaire du faux enlèvement était terminée et que le juge avait "statué".

"De toute façon le juge a statué et je demande à mes amis journalistes, qui ont encore un peu de sens d'équité de donner la même importance à ce fait (la condamnation de Patton) qu'à celui qu'ils ont donné pour essayer de me descendre", a-t-il conclu de son siège de député.

(Pour ceux qui auraient de la difficulté à comprendre, voici la version corrigée par le Journal des débats... la même importance à ce fait que lorsqu'ils ont essayé de me descendre).

Je regrette mais le juge "n'a pas statué" encore sur l'affaire Lacroix. Ce n'est que le 20 avril prochain que le juge Marc-André Roy rendra jugement sur la pré-enquête "ex parte" qu'il a entendue à Havre-Aubert mercredi dernier.

Nous saurons alors, et alors seulement, si l'intimé Louis-Philippe Lacroix sera ou non accusé de méfait public pour avoir fait entreprendre par un agent de la paix une enquête en rapportant qu'une infraction avait été commise alors qu'elle ne l'avait pas été.

Rappelons que lors de la pré-enquête l'agent Gaétan Gagnon a affirmé que M. Lacroix, la nuit des élections a menacé de le faire transférer dans le Grand-Nord, s'il ne procédait pas à l'arrestation des trois péquistes qui, selon lui, avaient enlevé un libéral la veille.

Rappelons que lors de cette pré-enquête l'agent Gagnon a souligné que le député a refusé à plusieurs reprises de lui dire où était, cette nuit là, la présumée victime. "Vous êtes policiers, cherchez-le!" répétait M. Lacroix. Soulignons que Patton était chez l'un de ses organisateurs.

Rappelons enfin qu'un autre policier, l'agent Jacques Toulouse, a écouté les deux conversations qui ont eu lieu entre l'agent Gagnon et M. Lacroix.

Ajoutons que l'agent Toulouse connaissait M. Lacroix puisque durant des années il a été garde-corps de M. Jean-Paul L'Allier et de Mme Claire Kirkland-Casgrain avant de retourner au service actif.

Ajoutons que la pré-enquête Jim Patton a déclaré qu'il n'avait pu inventer cette histoire d'enlèvement tout seul. "Faudrait, a-t-il dit, qu'on m'ait aidé ou drogué"...

Ajoutons enfin qu'il est maintenant clair, évident, établi devant les tribunaux que l'enlèvement était faux mais que l'organisation de M. Lacroix en a abondamment parlé la veille, la nuit et le jour du vote.

Et n'oublions pas que Patton lui-même n'a pas averti la police. En fait deux personnes ont alerté la Sûreté. Le soir du 28, M. Will Delaney, principal organisateur de M. Lacroix en affirmant que lui-même avait été menacé de mort le vendredi précédent. Et la nuit des élections, le 29, vers minuit et quinze, M. Lacroix lui-même en faisant à l'agent Gagnon les menaces que l'on sait.

Attendons donc la décision du juge Jean-Marc Roy dans l'affaire Lacroix.

Les formules Paragon s'envolent, les intérêts restent...

Simard ne démissionnera pas et ne se départira pas de ses actions

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, ne démissionnera pas de son poste de ministre et ne se départira pas de ses actions dans la compagnie Paragon Business Forms à qui le gouvernement Bourassa accorde d'importants contrats.

Répondant aux questions du député péquiste de Maisonneuve, Me Robert Burns, le ministre Simard a confirmé, lundi, qu'il allait conserver ses deux postes en attendant que le gouvernement se prononce sur le cas des ministres qui sont en même temps propriétaires d'entreprises privées. Par ailleurs, les députés libéraux faisant affaire avec le gouvernement, ont refusé de donner leur consentement afin de permettre au député de Beauce-sud, M. Fabien Roy de déposer comme document sessionnel le rapport financier de la compagnie qui possède Paragon Business Forms.

Pour qu'un simple député n'est pas ministre puisse déposer un document à l'Assemblée nationale, il doit y avoir consentement unanime de tous les députés. M. Roy a quand même fait parvenir copie du document en question aux journalistes de la presse parlementaire.

Ce document montre que c'est la femme du premier ministre Bourassa, Mme Andrée Simard-Bourassa qui a signé le rapport annuel 1973 de la compagnie Claurémiand, une compagnie de gestion qui administre Paragon Business Forms. Mme Bourassa est administrateur de Claurémiand.

Partout au Québec

Les contrôleurs aériens utiliseront le français.

par Jacques Guay

Fort de cette décision, communiquée à chaque contrôleur, l'Association québécoise des contrôleurs de la navigation aérienne attend une directive explicite décrétant que les deux langues peuvent être utilisées dans les tours de contrôle au Québec.

L'Association, qui regroupe présentement 110 des quelques 150 contrôleurs francophones du Québec, croit en effet que le poste étant bilingue parce que le public desservi l'est, plus rien ne s'oppose désormais à l'usage du français lorsqu'il est requis par un pilote d'avion.

Les tours de contrôle visés au Québec sont Dorval, Saint-Hubert, Québec, St-Honoré, Baie-Comeau et Sept-Île. Déjà certaines tours, dont celle de Québec, communiquent en français avec les pilotes qui le désirent.

L'Association a déjà mis au point un glossaire complet des terres de navigation aérienne qui a été envoyé aux contrôleurs et elle a distribué 1,000 exemplaires d'une version abrégée à l'usage, notamment, des écoles de pilotage et des aéro-clubs.

La mesure est combattue depuis des années par le syndicat canadien des contrôleurs, The Canadian Air Traffic Control Association, qui a maintes reprises a dénoncé l'usage du français par certains pilotes et certains de ses membres.

Plus récemment l'Association canadienne des pilotes de lignes s'est opposée, dans une lettre au ministère des Transports, M. Jean Marchand, à l'usage du français pour "des raisons purement techniques et sécuritaires". Le président de l'Association, M. J.B. Wright, a affirmé que les règlements de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a décrété l'anglais comme langue de travail normale dans les communications aériennes au Canada.

En fait l'OACI est beaucoup moins catégorique et s'est contentée de recommander l'usage, sur demande, de l'anglais sur les routes utilisées par les vols internationaux. Sans défendre pour autant, loin de là, l'usage de la langue du pays.

D'autre part les contrôleurs québécois soulignent que c'est justement pour des raisons de sécurité que le français doit être employé dans les tours de contrôle au Québec. Ils affirment que dans les moments de nervosité bon nombre de pilotes francophones ne comprennent plus les instructions en anglais, particulièrement chez les pilotes privés dont le nombre augmente constamment.

Un tel programme peut prévoir la construction, l'acquisition, la location ou la restauration de logements pour fins de locations ou de vente.

Les municipalités pourront aussi entreprendre, après autorisation, des programmes d'amélioration de

contrats du gouvernement pour la somme de \$740.761.53.

Démission

Pressé de question, lundi par les députés de l'opposition à ce sujet, M. Simard a

confirmé qu'il ne démissionnerait ni du poste de ministre, ni du poste d'actionnaire de Claurémiand ou de Paragon. Le débat s'est déroulé dans une atmosphère chargée, alors que députés ministériels et péquistes s'interrompaient mutuellement.



"... aux âmes bien nées, les valeurs n'attendent pas le nombre des années..."

Enfin ils ajoutent que dans la plupart des pays la langue nationale est employée au même titre que l'anglais et qu'à Rome, par exemple, on peut communiquer avec la tour de contrôle en italien, en français et en anglais.

De toute manière les contrôleurs aériens francophones ont la nette impression d'avoir remporté la première manche.

Une épine dans le pied des libéraux

par Claude Grégoire

L'affaire Paragon, comme il est désormais convenu de l'appeler, apparaît de plus en plus comme une sérieuse épine dans le pied du gouvernement.

Les questions posées hier par le député péquiste de Maisonneuve, M. Robert Burns, ont eu comme effet d'énerver passablement les libéraux. Le ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche et beau-frère du premier ministre, M. Claude Simard, était très embarrassé devant l'insistance du député péquiste et s'est pratiquement contenté de se référer aux réponses vagues déjà fournies par M. Robert Bourassa.

En plus, bien sûr, d'affirmer son intention de ne pas démissionner.

Histoire de ne pas éterniser la discussion sur ce sujet un peu trop brûlant d'actualité, au goût du gouvernement, le vice-premier ministre, M. Gérard D. Lévesque a invoqué le règlement.

"Une question ne doit contenir que les mots nécessaires pour obtenir les renseignements demandés" a-t-il rappelé. Le député de Maisonneuve n'avait pourtant demandé à M. Simard que son opinion sur la convocation possible de la commission des comptes publics.

Quand la question a été reformulée, à la plus ou moins grande satisfaction des libéraux, le ministre impliqué s'est contenté de répondre: "Ce n'est pas à moi de prendre la décision".

Même le président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie, a été excédé par la persistance du PQ. Lui et M. Burns en sont venus à un duel oratoire.

M. Lavoie a considéré qu'une question de député, celle demandant à M. Simard de déposer son bilan personnel, n'était pas d'intérêt public.

L'atmosphère à l'Assemblée nationale était survoltée. Il est clair que les libéraux ne veulent plus entendre parler de cette affaire de contrats accordés à la famille du premier ministre par le gouvernement.

Pourtant, au contraire de ce qu'ils peuvent penser, il est fortement dans l'intérêt public de forcer le gouvernement à éviter la répétition de ce genre de chose. Le gouvernement ne semble pas pour sa part vouloir régler le problème.

On se contente de redire: "On n'a rien à se reprocher."

Nul doute que l'épine s'enfoncera de plus en plus profondément dans le pied des libéraux. En attendant, le PQ cogne à coups de marteaux et le gouvernement fait l'autruche.

ATELIER DE COMPOSITION 1164 TYPESSETTING 385 RUELLE LEBEAU VILLE ST-LAURENT TEL. 332-3141
SPECIALISTES EN COMPOSITION ET MONTAGE TYPOGRAPHIQUE ET ARTISTIQUE
SCATALOGUES CIRCULAIRES JOURNAUX REVUES

Les municipalités pourront investir dans leurs programmes d'habitation

par Jacques Bouchard

QUÉBEC (PC) — Les municipalités pourront dorénavant, prendre des options d'achat sur des immeubles qui seront requis dans leur programme de développement d'habitation.

C'est l'une des dispositions contenue dans un projet de loi déposé, lundi, à l'Assemblée nationale, par le ministre des Affaires municipa-

les, M. Victor Goldbloom, modifiant ainsi la loi de la Société d'habitation du Québec.

Cette disposition, a noté au cours d'une conversation le président de la Société d'habitation du Québec, M. Jacques Bernier, a pour but premier d'éviter les spéculations qui se faisaient auparavant sur le dos des contribuables.

L'autorisation de la So-

ciété est toutefois requise et celle-ci peut fixer les conditions de l'exercice de ce droit.

Désastre

Dans le cas d'un désastre, comme le glissement de terrain survenu à St-Jean-Vianney en 1971, la Société pourra agir si l'intérêt public est menacé.

Son rôle ne sera pas de remplacer les municipalités, mais bien de compléter leurs actions. Après en avoir obtenu l'autorisation du gouvernement, elle pourra dans un cas de force majeure, exercer les pouvoirs que la loi accorde aux municipalités en matière d'habitation.

Le gouvernement pourra aussi autoriser la Société à réaliser des projets expérimentaux d'habitation ou accorder des subventions à cette fin.

Ainsi, des organismes sans but lucratif pourront obtenir des subventions pour élaborer un programme visant à mettre des logements à la disposition des personnes ou des familles à faible revenu.

Les résultats du vote a été le suivant: 64 députés en faveur, dont 57 libéraux, 6 péquistes et le créditiste Fabien Roy, pour le total de 64.

A un moment donné, lors de la période des questions, sur 27 ministres il y en avait 15 d'absents et seulement 12 à leur poste.

quartiers et de dégagements de terrains.

Le programme doit prévoir que des logements convenables seront mis à la disposition des personnes ou familles évincées de leur logement, et ce en tenant compte de leurs revenus.

Incident

Le dépôt en première lecture de ce projet de loi, qui contient également des amendements administratifs et de concordance avec l'ancienne loi, a été marqué par un léger "incident" alors que le leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns, a demandé un vote enregistré.

Ordinairement, tout projet de loi déposé à l'Assemblée nationale en première reçoit une adoption unanime des députés ministériels et de l'opposition.

Par cette procédure, M. Burns voulait protester contre l'absence marquée des députés libéraux à l'Assemblée nationale, et il voulait ainsi le démontrer par un vote enregistré officiellement.

Les maisons anglaises craignent le français

par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — Toute mesure coercitive en faveur de l'unilinguisme français serait irréaliste, impraticable et désastreuse pour les maisons d'affaires et le Québec en général.

Il en résulterait une fuite des capitaux, le départ des sièges sociaux, la perte de cadres administratifs et professionnels de qualité et l'amointrissement des chances d'avancement pour les Québécois francophones.

Les maisons d'affaires, consciemment ou non, favorisent le plus de français possible, pour autant que cela est rentable et ne place pas l'entreprise dans un état concurrentiel défavorable.

C'est ce qui se dégage d'une analyse des 71 mémoires présentés à la commission Gendron par des entreprises oeuvrant au Québec. Cependant, 67 de ces mémoires proviennent des maisons à prédominance anglophone.

C'est d'ailleurs ce qui fait dire aux auteurs de l'analyse, MM. André Côté et Jean Hamelin de l'université Laval, que les entreprises francophones ont systématiquement boycotté les travaux de la commission d'enquête sur la situation du français et sur les droits linguistiques au Québec.

RENOUVELEZ VOTRE TOIT SANS JOINT!

AVEC ROOFTEC REVETEMENT ELASTOMÉTRIQUE POUR TOITURES

• ISOLÉ • PROTÈGE • RENOUVELLE TOUT GENRE DE TOITS

TELS QUE: BARDEAUX D'ASPHALTE • TOITS PLATS GRAVELÉS • TUILLES D'AMIANTE • TOLE • BARDEAUX DE CÈDRE

MAINTENANT PAR ROOFTEC ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

ELIMINEZ VOS PROBLÈMES DE CONDENSATION TOUT EN RÉDUISANT LES DÉPENSES DE CHAUFFAGE

L'ISOLANT EN MOUSSE D'URÉTHANE (ISOETHANE) GICLÉE PAR NOS EXPERTS

EXCELLENT POUR: SOUS-SOLS • GRENIERS • ENTREPÔTS • TOITURES • GARAGES • CHAMBRES FROIDES

RESIDENTIEL - INDUSTRIEL - COMMERCIAL

POUR RENSEIGNEMENTS ET ESTIMATIONS, SIGNALEZ

MONTRÉAL LAVAL-RIVE-SUD 324-3311	OTTAWA HULL 1-778-1126	LASALLE-VERDUN ST-PIERRE-DORVAL 325-8513	VICTORIAVILLE BOIS-FRANC 1-359-2237
QUÉBEC LEVIS 1-527-8814	LAURENTIDES 1-563-3363	BEAURNORMAIS VALLEYFIELD-RIGAUD 1-429-7733	JOLIETTE ET ENVIRONS 1-223-6072
ST-JEAN ET ENVIRONS 678-2901	MONT-LAURIER ET ENVIRONS 1-623-2500	GRANBY-COWANSVILLE ET ENVIRONS 263-2917	FRANCHISES DISPONIBLES BUREAU CHEF 4480, BOUL. LAVOIE, ST-VINCENT-DE-PAUL

Les placements

Baisse record pour l'or
TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a continué à baisser considérablement, hier, et le nombre de transactions y a été modéré. L'indice de l'or y a subi une baisse record et les autres indices sont descendus à leurs niveaux de janvier.

L'indice de l'or a fait un plongeon de 44,9, à cause d'une chute très forte du prix de l'or en barres en Europe. Il est tombé à 542,32. Après le sommet sans précédent qu'il atteignait le 2 avril, sommet de 617,61, il a baissé sans arrêt. Sa chute de 44,9, hier, est considérable au regard de sa chute record précédente, le 5 mars, chute qui avait alors été de 32,3.

Dans le secteur aurifère, Dome Mines recule de 12 et tombe à \$168, Campbell Red Lake, de 9 1/2 et tombe à \$72, Pamour, de 1 3/4 et tombe à \$9 3/4.

L'indice industriel régresse de 2,36 et tombe à 210,92, ce qui est son plus bas niveau depuis le 27 janvier. Les métaux de base reculent de 1,76 et tombent à 97,75 et les pétroles de l'Ouest, de 4,03 et tombent à 250, le plus bas niveau, dans les deux cas, depuis le 2 janvier.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

Indices de la Bourse de Toronto

Summary table of Toronto stock market indices: Fermeture, Vendredi, Sem. dernier, etc.

Table of stock prices for various companies like H.P.C., H.P.C., H.P.C., etc.

Table of stock prices for various companies like Pure Silv, Pure Silv, Pure Silv, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Table of stock prices for various companies like A and B, A and B, A and B, etc.

Montréal

Tous les indices à la baisse

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments ont fléchi hier à la Bourse de Montréal et l'activité y a été faible.

Le rendement se situe à 1,312.200 actions, contre 1,326.900 actions vendredi.

Les banques reculent de 4,11 et tombent à 270,73, les industrielles, de 2,93 et tombent à 235,97, les papeteries, de 3,74 et tombent à 129,67, l'indice composé baisse de 2,70 et tombe à 141,27. Au comportement des valeurs, on note seulement 47 gains, pour 219 pertes et 61 valeurs fixes.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Indices de la Bourse de Montréal

Summary table of Montreal stock market indices: Changement, Ind. S. pub., Banq Comb, etc.

new-york

Baisse dans le calme

NEW YORK (AFP) et (PA) — Les cours sont à nouveau repliés hier à Wall Street, où l'activité continue d'être fort calme.

La session s'est ouverte sur un recul sensible de l'indice des industrielles, ces valeurs ont par la suite fluctué dans d'étroites limites, reste qu'elles accusaient une perte de sept points à la clôture.

La plupart des pertes ont immédiatement suivies l'annonce par la Bankers Trust, l'une des plus importantes banques de New-York, de l'augmentation de son taux d'intérêt privilégié à dix pour cent, cette institution a ainsi rattrapé le niveau record des taux appliqués à la fin de l'année dernière. Tous les milieux financiers font remarquer que des taux d'intérêt élevés vont entraver un ralentissement des affaires et drainent les capitaux vers des placements plus rémunérateurs.

La moyenne industrielle de Dow Jones recule de 7,57 et tombe à 739,96 et l'indice composé de la Bourse de New York recule de ,52 et tombe à 49,03.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

bourse américaine

Peu de changements

NEW YORK (AFP) — La Bourse américaine a ouvert hier ses portes avec peu de changements.

Les indices ont fluctué dans d'étroites limites, les valeurs ont par la suite fluctué dans d'étroites limites, reste qu'elles accusaient une perte de sept points à la clôture.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

indices Dow Jones

Summary table of Dow Jones indices: Ouv., Haut, Bas, Ferme, etc.

Table of stock prices for various companies under Dow Jones indices.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices and performance.

Table of stock prices for various companies like Walk a, Walk a, Walk a, etc.

Table of stock prices for various companies like Walk a, Walk a, Walk a, etc.

Table of stock prices for various companies like Walk a, Walk a, Walk a, etc.

Table of stock prices for various companies like Walk a, Walk a, Walk a, etc.

Table of stock prices for various companies like Walk a, Walk a, Walk a, etc.

Table of stock prices for various companies like Walk a, Walk a, Walk a, etc.

Table of stock prices for various companies like Walk a, Walk a, Walk a, etc.

Table of stock prices for various companies like Walk a, Walk a, Walk a, etc.

Table of stock prices for various companies like Walk a, Walk a, Walk a, etc.

l'économie

Saint-Pierre dévoile son plan pour remettre l'économie aux mains des francophones

par Pierre Sormany

À l'âge de la "souveraineté culturelle", un bon ministre de l'Industrie et du Commerce doit savoir adapter son langage aux nouvelles priorités de "mode du jour". Pour M. Guy Saint-Pierre, comme pour l'ensemble des ministres du Cabinet libéral, le mot d'ordre est donc au "Français langue de travail".

Dans un discours qu'il donnait, hier, lors du dîner hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal, le ministre a donc résumé les mécanismes qui seront mis en place par son ministère pour atteindre la véritable souveraineté culturelle, celle qui doit passer par "la présence et la promotion des francophones dans l'économie".

Ces mécanismes, ils sont nombreux:

—Poursuite des programmes actuels de stimulation économique, en vue de doter le Québec d'un "véhicule en pleine santé et en pleine croissance".

—Élargissement des programmes existants afin de stimuler la promotion des administrateurs francophones. C'est le cas de la SDI qui sera "autorisée à accorder une aide préférentielle aux entreprises qui favorisent la présence des Québécois dans leur administration, assurent une place de premier rang à la langue française, ou voient à s'approvisionner au Québec, à y faire des efforts de

recherche, d'innovation, d'exportation, ou de productivité accrue".

—Effort de régionalisation des services du ministère en vue de servir plus adéquatement la petite et moyenne entreprise, détenue présentement en majorité par des québécois.

—Mise sur pied au ministère d'un groupe de travail chargé d'établir une liste aussi complète et "à jour" que possible, des administrateurs francophones. Cette liste pourrait servir de "banque d'information" pour toute entreprise québécoise ou étrangère désireuse de placer des administrateurs québécois au sein de leur conseil de direction.

—Création d'un autre groupe de travail, sur une base permanente, ayant pour mission de suivre, au jour le jour, l'évolution de la représentation québécoise et francophone dans l'administration des divers secteurs industriels au Québec.

À ces mesures ponctuelles, le

ministère devrait ajouter, selon M. Saint-Pierre, l'élaboration d'un programme général d'éducation économique, lequel ne sera annoncé que lors de la présentation du prochain budget (mars 1975). Ce programme impliquera bien sûr le ministère de

l'Éducation. Son objectif général est de changer la mentalité du Québécois moyen qui considère trop souvent la fonction commerciale comme "amoral", et qui néglige le secteur de la production, au profit de la distribution.

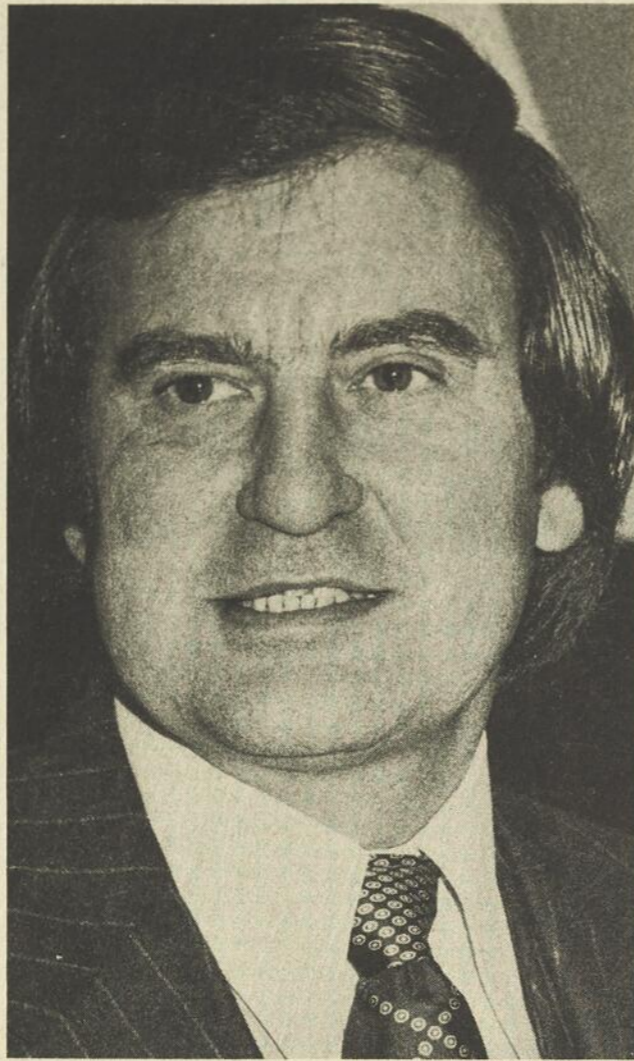


Photo Antoine Desjardis

Notre économie se porte bien mais nous n'en profitons pas assez

C'est du moins l'opinion du ministre Saint-Pierre. "Départiculée, reconnaît-il, parce que tout en produisant beaucoup de biens et de services, les Québécois n'ont pas en main les rênes de leur pouvoir économique".

Ce langage, c'est à peu près celui que tient depuis quelques années les tenants de l'indépendance. D'ailleurs, l'allocation prononcée hier par le ministre de l'Industrie et du Commerce, devant la Chambre de commerce de Montréal, était toute empreinte d'un nationalisme qui rappelait les propos de M. René Lévesque.

Il faut dire que c'est présentement la mode, dans le parti dirigé par M. Bourassa. Le "chef" n'a-t-il pas lui-même emprunté les termes "souveraineté culturelle", "programme social-démocrate", et quelques autres expressions nées au sein du P.Q.?

De toutes façons, pour revenir à la situation économique, telle que décrite hier par le ministre "autonomiste", elle serait caractérisée d'une part par une santé extraordinaire (quoiqu'en pense l'op-

position...), et d'autre part par une sous-représentation des francophones, ou même plus généralement des Québécois.

Le dynamisme

C'est finalement en 1973 que le gouvernement Bourassa a réalisé son objectif de 1970: les 100.000 emplois.

En fait, pour l'année qui vient de s'achever, les statistiques citées par M. St-Pierre rapportent la création de près de 130.000 emplois nouveaux, une hausse de 14% du revenu des particuliers, un accroissement de 28% des investissements manufacturiers... en somme, la meilleure année du Québec depuis 25 ans, malgré l'inflation ou le chômage.

Cette année, contrairement à l'impression pessimiste que laisse la crise de l'énergie et l'inflation galopante, les chiffres semblent-ils presque aussi encourageants. Les investissements manufacturiers seront encore en hausse de près de 26% selon les prévisions, et la création de nouveaux emplois atteint présentement la moyenne de 109.000.

Mais pour qui?

Le problème vient donc du fait que présentement, le Québec est porté par des courants qui viennent d'ailleurs. "Quant la manne passe, les Québécois en recueillent les fruits mais sans réussir à se mettre au volant de ce nuage qui laisse tomber sur eux, de temps à autre, les bénéfices du ciel".

"Les Canadiens-français sont propriétaires de 7.000 établissements industriels sur un total de plus de 10.000 au Québec, mais seulement 26 des 165 entreprises produisant pour plus de \$10 millions par an appartiennent à des francophones".

Parmi les autres chiffres qui montrent la déficience de la structure économique québécoise, le ministre cite la sous-représentation du Québec dans les secteurs à croissance rapide (15% de nos industries, contre 36% en Ontario), dans les secteurs à haute technologie, ainsi que dans le secteur pourtant fondamental pour nous des pâtes et papiers.

Autre domaine défaillant: la présence de nos industries sur les marchés d'exportation. Ces marchés comptent

pour 28% de notre production, contre une proportion de 50% à 65% dans le cas des entreprises canadiennes anglaises ou multinationales installées chez nous. Jusqu'ici, nous n'avons guère exporté, déplore le ministre: nous nous sommes plutôt laissés importer... lorsque cela faisait l'affaire des autres!

C'est donc au niveau de la structure industrielle que le ministre promet d'agir au cours des prochaines années, afin que l'expansion actuelle des indices économiques se fasse au profit des francophones.

Malheureusement, les termes demeurent vagues, tout comme le nationalisme d'emprunt du gouvernement, ou encore cette souveraineté culturelle dont on parle tant: "Dans l'immédiat, affirme-t-il, cela implique un important effort d'intégration. Intégration des entreprises multinationales aux réseaux de communication québécois; intégration des hommes d'affaires québécois aux milieux industriels multinationaux; intégration verticale et horizontale de nos entreprises".

Voilà donc le programme actuel du gouvernement.

tenir un fort rendement, et à emprunter le moins possible, le coût des emprunts étant trop élevé.

Cette double action devrait donc réduire le "roulement" et contribuer, selon les théories économiques, à réduire l'inflation.

Mais le problème en fait vient de ce que les entreprises et les particuliers continuent à emprunter même lorsque les taux atteignent de tels sommets.

À ce moment, loin d'avoir l'effet escompté, la hausse risque de devenir un facteur de plus dans la ronde de l'inflation.

D'une manière assez paradoxale, cette hausse "inflationnaire" doit avoir pour effet d'inciter les gens à laisser leur argent en dépôt pour ob-

Bourassa en France Il a été question de l'usine d'uranium enrichi

PARIS (d'après AFP) — L'éventualité de la création au Québec d'une usine pour l'enrichissement de l'uranium avec participation française a fait l'objet d'un très long entretien hier après-midi entre le premier ministre du Québec, M. R. Bourassa et des dirigeants du Haut Commissariat à l'énergie atomique français. La conversation, indique-t-on de source québécoise, a été fructueuse puisque, alors qu'on en était jusqu'à présent au stade de l'entente préliminaire, il a été décidé de procéder à l'étude du projet.

Le premier québécois a eu ensuite des rencontres avec des financiers français, susceptibles d'être intéressés à la construction de l'usine.

M. Bourassa poursuit aujourd'hui ses entretiens, à titre privé, avec des industriels et hommes d'affaires français.

Son départ, qui n'est pas encore définitivement fixé, pourrait avoir lieu ce soir ou demain matin. On croit savoir que M. Bourassa ne rentrera pas au Québec mais qu'il prendra quelques jours de repos, à l'occasion des Fêtes de Pâques, avant d'entreprendre sa tournée dans plusieurs

pays européens, en commençant par la Suède, le 17 avril puis, dans les jours suivants, la Belgique, l'Allemagne fédérale et la Suisse.

Le projet français de construction d'une usine d'uranium enrichi au Québec est assez nouveau. Déjà la société Brinco avait mis de l'avant un tel projet, destiné principalement à fournir le Japon mais les négociations semblaient au point mort.

Ce n'est que tout récemment que le ministre fédéral de l'énergie, M. Donald MacDonald s'est "échappé" au cours d'une conférence, et qu'il a mentionné un projet analogue, mais d'origine française.

Les Français ont opté pour des centrales nucléaires de fabrication américaine, et utilisant l'uranium à forte concentration d'isotope fissible. C'est pour freiner leur actuelle dépendance face aux États-Unis qu'ils sont intéressés à construire eux-mêmes une usine d'enrichissement. Malheureusement, ils n'ont pas chez eux l'énergie en quantité suffisante pour ces usines voraces.

Les nations productrices de matières premières demandent un "ordre nouveau"

NATIONS UNIES (Reuter) — Les délégations de 135 pays arrivaient hier à New York en prévision de la session spéciale des Nations Unies sur les matières premières et le développement, qui s'ouvre ce matin.

Ce sera la première assemblée générale de l'organisation internationale consacrée aux problèmes économiques mondiaux. C'est au président algérien Houari Boumediène que revient l'initiative de cette session spéciale et il ouvrira mercredi ses débats par son discours.

En convoquant l'assemblée cinq mois avant sa prochaine session ordinaire, M. Boumediène vise à convaincre les puissances industrialisées de regarder au-delà de la crise énergétique en cours et d'établir de nouveaux rapports avec les États qui produisent toutes les matières premières, dont le pétrole.

Programme d'action

Les représentants de 97 pays en voie de développement ont mis au point un projet de déclaration pour

"l'établissement d'un nouvel ordre économique international" qu'ils voudraient voir l'assemblée approuver par consensus.

Il ont également préparé un "programme d'action" en faveur de la création d'une relation entre le prix payé aux pays en voie de développement pour leurs matières premières et le prix qu'ils ont à payer aux pays industrialisés pour l'achat de produits manufacturés.

Les consultations entre les délégués des premiers et des seconds, dont les États-Unis, se sont poursuivies aujourd'hui en vue de parvenir à un accord sur un choix de documents de travail acceptables par toutes les parties. L'ambassadeur américain John Scali a confié la semaine dernière à des journalistes que les projets mis au point présentaient des "difficultés" pour son pays. "Nous ne doutons cependant pas que ces divergences pourront être réduites au fur et à mesure des discussions", a-t-il dit.

M. Scali a ajouté que les États-Unis se rendaient à la

session "animés du désir d'apporter une contribution constructive et d'éviter une confrontation d'aucune sorte".

Base de respect

On s'attend que le secrétaire d'État Henry Kissinger prenne ultérieurement part aux travaux. Quant à son homologue soviétique, M. Andreï Gromyko, l'un des très nombreux ministres des Affaires étrangères appelés à conduire la délégation de leur pays, il a assuré à son arrivée que l'Union soviétique était "prête à contribuer de toutes les manières possibles au succès des efforts de la session spéciale".

Dans une déclaration préparée, M. Gromyko a plaidé en faveur d'une "coopération mutuellement profitable fondée sur l'égalité entre les pays et les peuples du monde." Les problèmes posés à l'assemblée générale ne pourront être résolus que sur la base du respect des principes de souveraineté et d'indépendance de tous les États, a-t-il dit.

La délégation chinoise

sera dirigée par le vice-premier ministre Teng Hsiao-Ping, la plus haute personnalité gouvernementale jamais envoyée par Pékin aux États-Unis, dont la présence souligne l'importance attachée par la Chine à cette session spéciale. Il sera secondé par le vice-ministre des Affaires étrangères Chiaou Kuan-Hua.

Bien que le renchérissement du pétrole et ses répercussions sur les économies des pays tant développés qu'en voie de développement occupent une place prioritaire dans les préoccupations de la plupart des membres de l'ONU, le projet de déclaration de principes qui sera soumis à l'assemblée ne fait pas spécifiquement allusion à ce problème.

Il affirme cependant le droit des gouvernements de nationaliser leurs ressources et de décider d'éventuelles compensations. Il recommande aussi la création d'associations de type cartel pour contrôler les prix des matières premières à la manière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

bref économie

Projet pour une Banque canadienne de développement

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a déposé, hier, au Communisme, un projet de loi visant à établir la Banque fédérale de développement.

Cette société aura pour objet de favoriser et de faciliter la création de l'expansion d'entreprises au Canada en fournissant un concours financiers, des conseils de gestion, des programmes de formation des cadres, ainsi que des services d'information et de consultation.

La société aura entre autres le pouvoir de prêter de l'argent ou de garantir un prêt, faire des placements dans une entreprise admissible ainsi qu'acheter et louer des biens utilisés dans une entreprise.

Steelco of Canada: hausse unilatérale des salaires

OTTAWA (PC) — M. Donald MacDonald, président du Congrès du travail du Canada, a déclaré samedi espérer que

les autres industries vont suivre l'exemple de la Steel Company of Canada et accorder des bénéfices accrus aux ouvriers pour faire face à l'inflation. La compagnie avait annoncé vendredi qu'elle allait payer, à quelque 18.000 ouvriers du Québec et de l'Ontario, 7 millions de plus qu'il n'est prévu par les conventions collectives déjà conclues avec les Métallurgistes unis d'Amérique.

M. McDonald dit que c'est là une chose que son syndicat préconisait depuis longtemps: la chance pour les ouvriers de négocier de meilleures conditions entre deux conventions.

Nouvelle usine Rolls Royce?

MONTRÉAL (PC) — La société Rolls-Royce a annoncé la semaine dernière qu'elle avait choisi d'expérimenter au Canada deux nouveaux genres de moteurs industriels. Nous avions déjà donné cette information. Malheureusement, des caprices techniques nous ont empêché de donner l'essentiel de l'information. La voici: Il serait dans l'intention de la compagnie, qui emploie déjà 2.000 ouvriers à Montréal et à Winnipeg, d'ouvrir de nouvelles usines au Canada, probablement à Montréal même. Rolls-Royce fabrique des moteurs d'avion au Canada depuis la première guerre mondiale.

L'intérêt: 10% à nouveau!

NEW YORK (AFP) — La hausse des taux d'intérêt se poursuit à un rythme accéléré aux États-Unis: lundi matin la Bankers Trust, septième banque du pays, a décidé de faire passer son taux d'intérêt privilégié (prime rate) de 9 3/4 à 10 p.c. Cette hausse se généralisera sans doute rapidement.

La semaine dernière, le "prime rate" des banques commerciales américaines était passé de 9 1/4 à 9 3/4 p.c. en deux hausses successives. Le niveau record de 10 p.c. adopté hier avait déjà été atteint à deux reprises à la fin de l'année dernière.

Depuis le début de l'année,

ce taux d'intérêt privilégié était redescendu à 7 1/2 avant de remonter très rapidement au niveau actuel, qui pourrait être éventuellement dépassé prochainement, établissant ainsi un nouveau record.

Cette hausse continue du "prime rate" reflète la progression générale des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis, progression attribuée à la stricte politique de contrôle de la croissance du crédit et de la hausse monétaire menée par la Réserve fédérale.

D'une manière assez paradoxale, cette hausse "inflationnaire" doit avoir pour effet d'inciter les gens à laisser leur argent en dépôt pour ob-

Indices des prix

L'indice des prix qui avait baissé en mars pour la première fois depuis près de deux ans, s'est stabilisé depuis, et semble même être reparti à la hausse. Cet indice, calculé en 1926 par la Presse Associée (fixé alors à 100) atteignait hier, 352,27, contre 352,26 la veille. La semaine dernière, à son plus bas, il marquait 347,69, mais le mois dernier, il faisait 363,66.

	1974	1973	1972	1971
Haut	374.75	351.71	232.28	195.13
Bas	347.69	231.53	194.22	194.58

OFFREZ-VOUS UN EMPLOI ? COMMUNIQUEZ AVEC DENISE CHEVREUILS 331-8961

LA PEUGEOT 504 GL. UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE. Tout équipée à partir de \$4995. PEUGEOT 504 GL. Les Grands Garages du Québec Ltée 306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105 (Métro Beaubien)

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

113 Logements à louer

Anjou, 3 1/2 pièces, chauffé, rue Spalding, \$85. Tél. 658-8570.

116 Appartements à louer

OUTREMONT
Grand 3 1/2 pièces, bas. Résidentiel, select, calme. Pres parcs, transports, et commerces. Comprend vestibule, vaste salon, chambre confortable, bain, tuiles, cuisine avec cuisinière, poêle, réfrigérateur. Nombreux placards. Balcon. Service de conciergerie. Toutes taxes payées. Idéal pour professeur, journaliste, célibataire ou couple. \$165. Soir seulement tél. 273-2323.

118 Appartements à partager

Fille honnête partagerait appartement avec fille propre, près métro 276-9824.

121 Chalets demandés

Demandons chalets avec 5 chambres avec plage privée. Tél. 364-0905.

122 Chalets à louer

Val-David, chalet canadien avec foyer. Semaine d'été de semaine. Tél. 1-819-322-2156, ou Montréal 353-5324.

124 Bureaux & locaux à louer

Ville St-Laurent, petit centre d'affaires, 14 x 35, chauffé. Tél. 334-2455.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours - 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél. 435-4350.

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

- 100 Propriétés à vendre
- 101 Propriétés à louer
- 102 Propriétés demandées
- 103 Propriétés à revenus
- 104 Propriétés à l'extérieur
- 105 Propriétés commerciales et industrielles
- 106 Commerces à louer
- 107 Commerces à vendre
- 108 Commerces demandés
- 109 Entrepôts à louer - vente
- 110 Magasins à louer
- 111 Magasins à vendre
- 112 Manufactures à louer - vendre
- 113 Logements à louer
- 114 Logements demandés
- 115 Logements meublés - chauffés
- 116 Appartements à louer
- 117 Appartements meublés - chauffés à louer
- 118 Appartements à partager
- 119 Chambres à louer
- 120 Chambres demandées
- 121 Chalets demandés
- 122 Chalets à louer
- 123 Chalets à vendre
- 124 bureaux & locaux à louer
- 125 Bureaux et locaux demandés
- 126 Chambres et pension
- 127 Garages à louer
- 128 Garages demandés
- 129 Immeubles - achat - vente.
- 130 Restaurants à louer
- 131 Restaurants à vendre

DIVERS

- 200 Antiquités à vendre
- 201 Antiquités demandées
- 202 Animaux à vendre
- 203 Acheterait animaux
- 204 Caméras achat - vente
- 205 Impôts - tenue de livres
- 206 Monnaies et timbres
- 207 Meubles à louer
- 208 Meubles demandés
- 209 Fermes à vendre
- 210 Fermes demandées
- 211 Terres à vendre
- 212 Terrains à vendre
- 213 Acheterait terrains
- 214 Articles sports
- 215 Terrains de camping
- 216 Ski
- 217 Effets de bureaux
- 218 Matériaux de construction
- 219 Fourrures
- 220 Bois - huile - charbon
- 222 Entreposage
- 223 Vêtements
- 224 Divers à acheter et vendre
- 225 T.V. Stéréo radio

SERVICES

- 300 Menuiserie - ébénistes
- 301 Rembourrage
- 302 Entrepreneurs
- 303 Denturologiste
- 304 Services domestiques
- 305 Articles de ménage
- 306 Garderie d'enfants
- 307 Peinture et décoration
- 308 Plomberie - chauffage
- 309 Planchers
- 310 Tapis - linoléum
- 311 Déménagements - transports

EMPLOIS

- 400 Hommes demandés
- 401 Hommes femmes demandés
- 402 Femmes filles demandées
- 403 Professeurs demandés
- 404 Agents demandés - vendeurs
- 405 Personnel de bureau
- 406 Travail à domicile
- 407 Emplois demandés
- 408 Coiffeurs - coiffeuses demandés

AUTOMOBILES

- 500 Autos à vendre
- 501 Pièces d'auto à vendre
- 502 Camions à vendre
- 503 Acheterait camions - autos
- 504 Bâteaux yachts
- 505 Roulottes - remorques
- 506 Motocyclettes - bicyclettes
- 507 Maisons mobiles achat - vente
- 508 Tracteurs
- 509 Motoneiges
- 510 Équipement lourd

201 Antiquités demandées

On demande à acheter besoin antiquités de toutes sortes, salle à diner, porcelaine, etc. Tél. 374-1224.

205 Impôts - tenue de livres

DECLARATION D'IMPOT
Formule depuis 1968. Tél. 381-5425.

IMPOT particulier propriétaire, tenue de livre complète, commerce, paye, etc. Tél. 388-8803.

IMPOT jour ou soir, travail garanti assumons pénalité s'il y a erreur de notre part. Prix suivant travail à compléter. Domicile, bureau, allons chercher et livrons. Yves Rozand, tél. 276-4823.

207 Meubles à vendre

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'au-bain. 207 Beauvieux est. tél. 276-9067.

Mobilier de salon signé Les Artisans du Meuble Québécois, chambre à coucher chère antique style espagnol, après \$h. 734-7134.

Matelas, sommiers, directement du fabricant; simple, double Queen, King; lits-ronds; sofa-lits. Aussi rembourrage. Tél. 681-0307.

212 Terrains à vendre

St-Jean d'Iberville, 104 par pied carré. Il n'y a pas eu de taxe municipale depuis 9 ans sur maisons ni sur terrains. Tél (514) 581-0364.

Dactylo, vente, location, IBM Remington, Royal, etc., tous les jours: samedi et dimanche. Tél. 387-6091.

AVIS

M.B. Location d'Autos Enrg. demandé à la Commission des Transports du Québec un permis spécial pour location d'autos à court terme aux personnes qui désirent passer leur examen de conduite au 6075 Jean-Talon est, 254-8534.

Toute personne voulant s'occuper de la faire dans les 4 (quatre) jours suivant la 1ère publication de cet avis.

AVIS

Le Comptoir Agricole de St-Roch Inc., St-Roch l'Achigan, comté de l'Assomption, s'est adressé à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis spécial suivant:

Transport restreint-long distance-route restreinte de Montréal aux comtés suivants: Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Labelle, Gatineau et Papineau pour le transport de moule en sacs ou à l'état lâche destiné aux clients de Master Feed (division de Maple Leaf Mills) par camions spécialement agencés à cette fin et munis d'une souffleuse.

Le Comptoir Agricole St-Roch Inc., M. Marcel Harbec, président

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL Commission des Transports

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

Prenez avis que YVON GAGNÉ, 101, 33ième avenue, Bois des Filions, comté de Terrebonne, demande à la Commission des Transports du Québec un permis spécial de camionnage en vrac pour la région no. 10. Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis dans les journaux.

GUY ROULEAU, avocat 110 Place Crémazie suite 320 Montréal. 387-6401

"ASSISTANCE JUDICIAIRE" CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-040614-749 DAME HELENE LAFLAMME, domiciliée et résidente au 1520 rue Ouimet, app. 19, à St-Laurent, district de Montréal, requérante

NORMAND LAUZON, d'adresse inconnue, intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'intime NORMAND LAUZON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requéant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, qu'il sollicite contre vous. St-Laurent, ce 5 avril 1974 MES DESCOTEAUX, ROSEN & LAVERDURE, avocats a/s 696 Boul. Ste Croix, St-Laurent, 379, Québec JACQUES PERRON, registraire

224 Divers

Dactylo Smith Corona, modèle 250, 15" retour, automatique. \$275. jour et soir. tél. 387-6091.

Acheterait carrousel Kodak, 850, pour P.Q. Outremont. Tél. 274-4690.

Laveuse automatique Heavy Duty, multi cycle, Westinghouse \$125. Guirare électrique et amplificateur \$75. Tapis mur à mur vert et or faut l'enlever environ 1,000 pieds \$300, 2270 Boul. Pie IX, app. 4, tél. 255-2735.

Ventilateur à vendre, Miami-Carey en acier inoxydable, Guy Sarrazin, 678-7477 entre 11h. a.m. - 3h. p.m.

225 T.V. Stéréo radio

Pré-ampli. Dayton-Wright, modèle F.P.M. fait au Canada, parfaite condition. Soir tél. 739-0653.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers, Réparons fondation, enrayons eau des murs. Renovations, Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

Menuiserie générale, logements, bureaux, cuisines, balcons, fer ornemental, G. Prescott, tél. 256-9190.

301 Rembourrage

Pour réparation de votre set de salon, téléphoner à 521-5484.

302 Entrepreneurs

Entrepreneur menuisier, finition de sous-sol, travail général. 527-1769 soir.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charges acceptées.

Y. Bélanger T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, App. no 3. Tél. 342-1781.

307 Peinture et décoration

20% d'Escompte Peinture intérieure et extérieure! Lavage de mur, plâtrage et tapis, pose de gyprox, tapisserie, tirage de joints, Estimation gratuite. Tél.: 270-2766.

400 Hommes demandés

CHERCHONS UN DENTISTE

Pour travailler dans une clinique populaire. A plein temps ou temps partiel. Possibilité de faire un travail de prévention. Salaire à discuter.

Contactez Joel ou Christiane

CLINIQUE DES CITOYENS DE SAINT-JACQUES

523-1203
488-6301

LA SOCIÉTÉ RADIO-ACADIE LIMITÉE

recevra des demandes d'emploi pour le poste de GERANT pour la nouvelle station radiophonique MA. de langue française, à Caraquet, Bathurst et Campbellton, N.-B. Le studio principal sera établi à Caraquet et la nouvelle station desservira plus de 125,000 francophones des provinces maritimes.

Le candidat choisi devra posséder: —Une bonne expérience de la radiodiffusion —De l'administration —De la programmation

Traitement: à négocier Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

SOCIÉTÉ RADIO-ACADIE LIMITÉE, a/s Roger Morin, Casier postal 610, Caraquet, N.-B.

PETITE ANNONCE? COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE TREMBLAY 331-8961

Le ministre Forget et la sécurité du revenu:

Il attend beaucoup d'une conférence fédérale-provinciale...

par Marcelle Bourque

Le Québec peut s'attendre à un nouveau régime de sécurité du revenu. À un système qui ne renversera, rien des réalités déjà existantes cependant.

Le fédéral continuera à s'occuper de santé, de recyclage de main d'oeuvre, à distribuer ses pensions de vieillesse, ses prestations d'assurance-chômage, etc... Le Québec continuera à administrer la Régie des rentes, la commission des accidents du travail, à s'occuper du bien-être social, d'allocations familiales etc...

Cohérence

Le nouveau régime n'instaurera pas un programme unique de sécurité du revenu. En système fédéral, c'est impossible à réaliser. Il visera à rendre cohérents les uns par rapport aux autres les divers programmes de sécurité sociale déjà en place.

C'est déjà énorme comme

entreprise: un programme de sécurité du revenu qui soit national, adapté à chaque région et administré par un ensemble d'organismes autonomes.

M. Claude Forget, parlant hier devant des étudiants du CEGEP St-Laurent, a dit ne pas pouvoir avancer de date quand à la réalisation complète de ce projet. Il faut probablement penser en termes d'années.

Le ministre a toutefois affirmé que l'affaire est en bonne voie. Il attend beaucoup d'une conférence fédérale provinciale qui se tiendra à l'automne sur le sujet.

Changement profond

M. Forget espère que sera changé complètement l'esprit de ce qu'on appelle la sécurité sociale. Il voudrait que disparaissent les prestations auxquelles les citoyens ont droit après enquête sur leur vie privée. Un véritable programme de sécurité du revenu ne doit tenir compte que d'une chose: le revenu des individus.

Les objectifs que le ministre des Affaires Sociales québécois veut atteindre se situent à trois niveaux.

Qu'un revenu décent soit assuré, par le biais de programmes divers, à tous les québécois, en toutes circonstances. Que ce revenu minimum soit mobile, c'est-à-dire qu'il varie avec le coût de la vie et les différences régionales.

Que le système préserve la liberté socio-économique des bénéficiaires. Que tout le monde y ait droit, mais que tout le monde arrive à en sortir. Il ne s'agit pas d'entretenir une population de chômeurs chroniques, mais d'améliorer le sort des gens en difficultés pour qu'ils puissent plus facilement reprendre leurs affaires en main à plus ou moins courte échéance.

Que tous les québécois soient en mesure de faire face à des fluctuations brusques de leurs revenus (entraînées par la perte d'un emploi, un accident, une maladie, etc...). Que la seule solution ne soit plus, dans ces cas-là, un endettement qui hypothèque les années à venir.

Impôt négatif

M. Forget veut atteindre le double but d'un revenu minimum garanti et d'une réintégration sur le marché du travail par une mesure comme celle de l'impôt négatif.

Les citoyens qui en ont besoin recevraient allocations familiales, assurance-chômage, prestations de bien-être social, mais ne perdraient pas automatiquement, comme c'est le cas à l'heure actuelle, le droit d'avoir d'autres sources de revenu.

Les \$100 que gagnent aujourd'hui l'assisté social sont déduits en totalité de son chèque de bien-être. Ces \$100 se trouvent ainsi imposés à

100%. Si on instaurait un régime d'impôt négatif, il ne lui en serait retiré qu'une partie. Le pourcentage que le gouvernement reprendrait augmenterait proportionnellement à l'augmentation de revenus du bénéficiaire de prestations. Les gens se réintégreraient ainsi lentement à la vie active en prenant des risques mesurés.

Questions sans réponses

Tout cela est bien beau sur papier. Mais comment, en pratique réintégrer les chômeurs à la vie active dans des régions économiquement défavorisées ou dans des secteurs où il n'y a pas de débouchés? Question d'un étudiant.

Le ministre des Affaires Sociales avoue que ce qui se fait actuellement côté recyclage de la main d'oeuvre est bien artificiel et ne donne pas grands résultats.

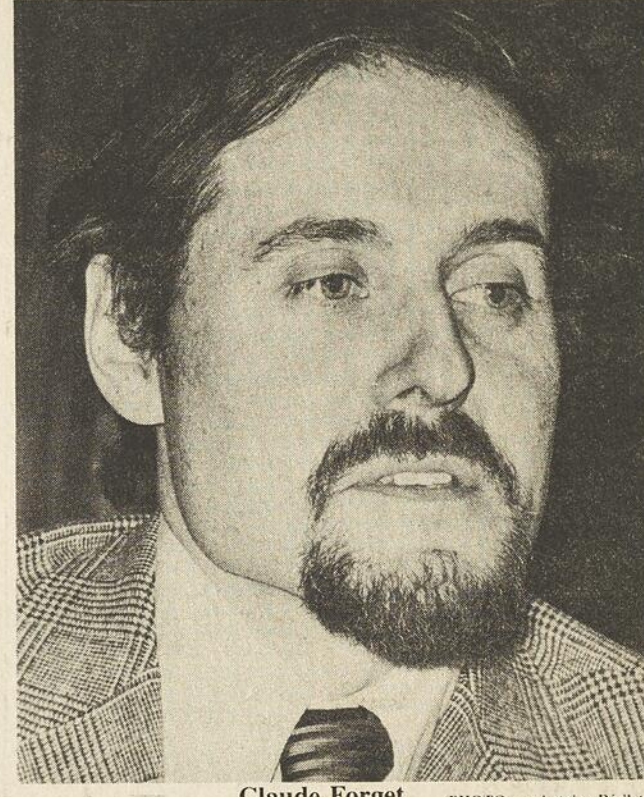
Et il ne semble pas connaître de solution de rechange. La société technologique rend la planification bien difficile, avoue-t-il.

Comment motiver les gens de milieux défavorisés à une participation à la vie sociale? Autre question, d'un autre étudiant.

Le ministre des Affaires Sociales n'a pas de réponse. Il parle de sous-culture, de milieu non-stimulant. Il faudrait, selon lui, sortir les enfants de ces familles pour les faire vivre dans des milieux plus stimulants. Comme cela est impossible le problème reste entier.

Si, au lieu de faire de ce problème des milieux défavorisés un problème culturel, Claude Forget en voyait les causes économiques, il trouverait peut-être des solutions.

Les mesures qu'il proposerait à ce moment-là seraient probablement différentes de celles qu'il propose aujourd'hui cependant.



Claude Forget (PHOTO: — Antoine Deslèves)

... et il pense que les compagnies de finance ont le droit de vivre

(par M.-B.) — Quand on infligera les gens sur le coût du crédit, ils seront suffisamment bien protégés. Même contre "les compagnies de finance".

Telle est l'opinion émise par le ministre Claude Forget. Il répondait à une question d'un étudiant du Cegep Saint-Laurent qui lui demandait si son gouvernement avait l'intention d'agir contre les compagnies de petits prêts.

Les organismes qui s'occupent de défendre les droits des consommateurs les dénoncent depuis des années, qu'en pense le gouvernement?

L'étudiant parlait d'usure légale. Bien d'autres avaient, avant lui, fait cette affirmation. Les ACEF, par exemple.

M. Forget affirme, de son

côté, que les coûts que doivent rencontrer les compagnies de petits prêts sont bien élevés. Il faut admettre que leurs taux d'intérêts soient également élevés.

Agir contre ces compagnies serait laisser libre cours à l'usure. Non légalisée cette fois.

"Les compagnies de finance" rendent service à une po-

lution qui a besoin d'eux. Elle ont droit, ces bienfaitrices de l'humanité, à un juste profit.

Le gouvernement n'agira pas pour limiter les taux des prêts à la consommation. Il a fait tout ce qu'il pouvait, ce gouvernement, en élargissant le nombre des prêteurs. En permettant aux banques et aux caisses populaires d'envahir ce champ, par exemple.

Mesdames, ne cherchez plus! NOUS avons besoin de VOUS

- Sténo française pour Place Crémazie
- Sténo bilingue pour service du personnel au Centre-Ville
- Sténo bilingue pour ville d'Anjou. Accès d'autobus facile
- Sténo bilingue Sherbrooke et Peel. Beaucoup de responsabilités, beaucoup de \$
- Sténo bilingue accès Côte Vertu, autobus 121
- Sténo bilingue Guy et Sainte-Catherine.
- Secrétaire exécutive pas de sténo, à la sortie du métro McGill
- Secrétaire d'expérience pour compagnie de transport en plein Centre-Ville.
- Secrétaire d'expérience pour compagnie de transport en plein Centre-Ville.
- Secrétaire bilingue pour vice-président face à l'Université McGill.
- Dactylo bilingue, chiffres, accès autobus 65 sur Chemin Reine-Marie.
- Sténo-dactylo débutante près de la gare C.N. Côte Vertu.
- Dactylo statistiques bilingue pour P.V.M.
- Dactylo bilingue habile avec chiffres, Ville Saint-Michel

Sténos légales dans toutes les parties de la ville.

Venez nous rencontrer. Plusieurs autres postes non décrits mais aussi attractifs disponibles.

CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES

1010 Ste-Catherine Ouest, suite 624
871-8535

À Québec des gens aussi chics que nous au téléphone 692-1956

Université du Québec École nationale d'administration publique

SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT POUR ADMINISTRATEURS

Sujet: Le langage et le système A P L

Calendrier: Sessions de quatre (4) jours offertes du 6 au 9 mai ou du 10 au 13 juin

Ces sessions visent à donner à l'administrateur des connaissances sur l'informatique en général et sur le langage de programmation APL en particulier.

Tout au cours de ces sessions, les participants ont la possibilité d'utiliser l'ordinateur pour écrire leur propre programme, vérifier les différentes possibilités du langage et constater la quantité impressionnante de programmes utilitaires disponibles sur un système.

Aucun prérequis n'est exigé.

Lieu: École nationale d'administration publique 625, rue St-Amable, Québec.

Prière de communiquer avec l'ENAP à (418) 657-2690 pour inscription ou renseignements additionnels.

Journal offset inc. 254, Benjamin-Hudon, Montréal 379e, Qué. Tél.: (514) 331-9721

Selon la loi de l'impôt

Un invalide n'est pas toujours un invalide!

par Marie Vallée

La loi de l'impôt, aussi bien fédérale que provinciale, accorde aux invalides le droit de déduire un montant supplémentaire de leurs revenus. Mais n'est pas toujours invalide qui croit l'être...

Plaintes d'invalides

Le JOUR a reçu des plaintes de quelques invalides jouissant de prestations d'invalides permanents de la Régie des rentes du Québec.

parce qu'ils ne peuvent être

Pour être éligible aux rentes d'invalidité de la Régie du Québec, il faut 1) avoir contribué durant 5 ans à la Régie; 2) être déclaré invalide totalement et de façon perma-

Aveugle, ou immobilisé

Le problème c'est que la loi de l'impôt est beaucoup plus précise que cela. Pour jouir des exemptions d'invalides il faut être 1) aveugle; ou 2) alité d'une manière permanente ou confiné à la chaise roulante. C'est tout. Les cardiaques graves, les chroniques pulmonaires, les malades atteints d'artériosclérose, tous les autres "pré-retraités" pour raisons de santé n'ont pas le droit à ce privilège, tant qu'ils ne sont pas obligés de garder le lit... Incapables de travailler, il leur en coûte justement très cher pour reculer cette échéance de "prendre le lit" pour de bon, pour s'offrir un minimum de loisirs qui préservent leur santé psychologique.



Lorsque vous demandez aux préposés à l'information des bureaux de l'impôt, pourquoi on permet une déduction supplémentaire aux invalides, ils sont complètement décontenancés. Ils ne se font pas poser souvent la question. On leur demande très souvent, combien? Mais, pourquoi? Voilà qui est étrange. Cela semble tomber sous le sens, n'est-ce pas.

En effet, lorsqu'on est invalide à cause d'une infirmité ou d'une maladie chronique, cela occasionne généralement des frais de toutes sortes. Médicaments, équipement spécialisé, déplacements en taxi plutôt qu'en transport public, traitements, séjours occasionnels ou permanents dans des maisons de santé ou de convalescence, etc. Pour ces raisons, on accorde des suppléments d'exemptions. On permet le choix entre déduire ces frais individuellement, mais alors seulement quelques-uns sont admissibles, ou déduire globalement \$1000 au fédéral et \$650 au provincial. Cette mesure n'est que justice. Jusqu'ici tout va bien.

considérés comme invalides pour fins d'impôt. À la suite de ces appels nous avons fait une petite enquête téléphonique auprès de la Régie des rentes et des services de l'impôt.

nente par l'équipe médicale de la Régie qui étudie le rapport du médecin traitant; 3) ne pas avoir de revenus de travail. En un mot, être forcé à une "pré-retraite" pour raison de santé.

Mais cet article de la loi de l'impôt existe depuis toujours. Lorsqu'on a créé l'impôt provincial à Québec, on copié l'article sans se poser de question. Au moment où l'impôt a commencé, cette définition d'invalide correspondait peut-être à la notion courante, mais le monde a évolué depuis ce temps, et la médecine en particulier.

Recycler la loi

La situation actuelle crée de graves injustices. Il serait temps que nos gouvernements pensent sérieusement en fonction de la "société juste" et de la "sociale-démocratie", en commençant peut-être par "recycler" la loi de l'impôt.

le consommateur

Le cancer du poumon, à rabais

(Par M.V.) — Un grand fabricant de cigarettes nous a fait parvenir un communiqué pour faire connaître au public une nouvelle cigarette qu'il vient de mettre sur le marché. Ses caractéristiques: cinquante de moins que les autres et un emballage "économique", c'est-à-dire imprimé en deux couleurs seulement et un papier aluminium intérieur sans décoration. Pour le reste, elle est probablement tout aussi cancérogène que les autres... ni plus, ni moins. Quelle arrogance!

Son nom? Vous le saurez quand la publicité de la compagnie vous aura rejoint. Quant à nous, nous tenons à souligner l'arrogance de ce communiqué qui dit "fait caractéristique, plusieurs fumeurs québécois s'attendent, en achetant leurs cigarettes, à acquiescer des coupons ou à bénéficier d'un prix avantageux." C'est-à-dire assez fort? Les fumeurs québécois, s'attendant à trouver des coupons dans leurs paquets de cigarettes...! Ce sont les consommateurs peut-être qui ont fait des

pétitions pour obtenir des compagnies qu'elles mettent des coupons dans les cartons de cigarettes? Il ne faut tout de même pas charrier. Plusieurs compagnies dépensent des sommes folles en publicité pour donner de mauvaises habitudes aux consommateurs, histoire de nourrir le feu de la concurrence, et ce sont ces mêmes compagnies qui viennent leur reprocher!

Emballage meilleur marché

Quant au cinq cents que les candidats au cancer pourront économiser, nous savons maintenant qu'auparavant ils ne le payaient pas pour une meilleure qualité de tabac, mais pour de la couleur et du papier aluminium décoré. Il faut dire qu'on s'en doutait un peu mais il est bon de temps à autre que des compagnies le reconnaissent publiquement. Mais, il faudrait encore se demander si ce sont les consommateurs qui ont réclamé les changements d'emballages...

Québec

Un projet de garage coopératif

Un nouveau garage coopératif s'en vient, dans la capitale nationale, cette fois. On sait qu'un tel garage fonctionne actuellement à Longueuil en face de Montréal.

nanciers (financement de la période d'implantation), un troisième des aspects matériels (trouver un local, inventurer le matériel requis et les coûts).

Des sous-comités sont en formation pour chacun des mandats. Si il se trouve des personnes intéressées, on peut

rejoindre le coordonnateur du projet M. Ronald Simard, en téléphonant à 683-9944, code régional de Québec 418.

Le 2 avril dernier, un groupe de propriétaires d'automobiles se réunissaient à Québec pour la première fois, dans le but de mettre sur pied un garage coopératif. Cette initiative n'est patronnée par aucun groupe déjà constitué.

On ne veut pas négliger l'aspect humain. Une personne en est responsable et devra chercher des moyens de recrutement, évaluer les salaires à payer; pendant qu'une autre étudiera l'aspect "animation" (assurer la participation active des intéressés, élaborer la formation coopérative). Pendant ce temps, un autre groupe veillera aux relations extérieures.

5% de rabais sur présentation de cette carte

LE FEYER DU MATELAS

MEUBLES NON PEINT - MATELAS - ROTIN

7573 ST-HUBERT MONTREAL H2R 2N7 TEL.: 276-4040 276-5507

Comité provisoire

On s'est d'abord fixé comme objectif de former un comité provisoire d'organisation. Les sept personnes nommées sur ce comité ont chacune une tâche précise à réaliser pour faire avancer le projet. Un responsable veillera à explorer les aspects juridiques (charte et points de droit), un autre les aspects fi-

Voyez notre annonce les mercredi et vendredi dans LE JOUR

Appelez GILLES 667-9610

MONNAIE DEMANDÉE 1966 ET MOINS

0.10\$7
0.2542.5
0.5085
\$5.00 or \$100.00	\$10.00 or \$175.00
\$10 et \$25 1967 et 1968\$200.00
ARGENT 15% DOLLARS ARGENT	
1935-38-46\$10.00
1936-37-49\$8.00
1945-47\$25.00
1948\$200.00
1939-40-54-55-56-58\$4.00
1951-52-57\$3.00
1953-57 à 67\$2.00
AMÉRICAIN avant 1965	
0.100.20
0.250.50
0.501.00
DOLLARS ARGENT\$4.00
ACHETONS MONNAIE OR ET ARGENT DE TOUS LES PAYS	
BOUTIQUE D'ARGENT	
7237 rue St-Hubert, Montréal	
276-2963	
après 10.30 hrs a.m.	

La Coopérative et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

LES TERRIENS par Réal Godbout

celestin par DEMERS

JAUNES D'OEUF par TANGUAY

les âmes limpides de Richard Côté et Claude Croteau

lunambule par tibo

le sombre vilain

Super Spécial SAUCIER — Super Spécial SAUCIER — Super Spécial SAUCIER —

J.M. SAUCIER INC.

10,090 ST-LAURENT, MONTRÉAL 389-7750 et 387-3541
40 rue SAINT-JEAN, QUÉBEC 524-8476

RECEPTEUR ULTIMATE

AM-FM-MPX—MODELE PRO-2500 OPERATION MANUELLE
• PUISSANCE 150 WATTS • 50 18,000 Hz à 3 dB • 1% à 4 WATTS 1 KHz • 7 dB à 100 ET 10,000 Hz • 8 OHM MINIMUM • 4 à 16 OHMS • 117 VOLTS 60 Hz • RECEPTEUR 16 1/2" (W) X 11 7/16" (D) X 4 3/16" H

TOURNE-DISQUES DUAL-CS-12

Tourne-disques automatique 1214 actionné par un moteur deux pôles mun d'une cellule céramique, commande du disques, bras à l'épreuve du blocage et pivot interchangeable pour jouer les disques seuls ou en pile.

\$299.00

VALEUR SUGGÉRÉE DE 445.00

SI VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS ACHETEZ SUR NOTRE PLAN D'ACHAT A TERMES FACILES

JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER SUR TOUS VOS ACHATS

AUCUN COMPTANT REQUIS

COMMENCER À PAYER DÉBUT JUIN

FACILITÉS DE STATIONNEMENT

le monde

17 candidats à l'élection présidentielle

Mitterrand et Giscard d'Estaing sur les rangs

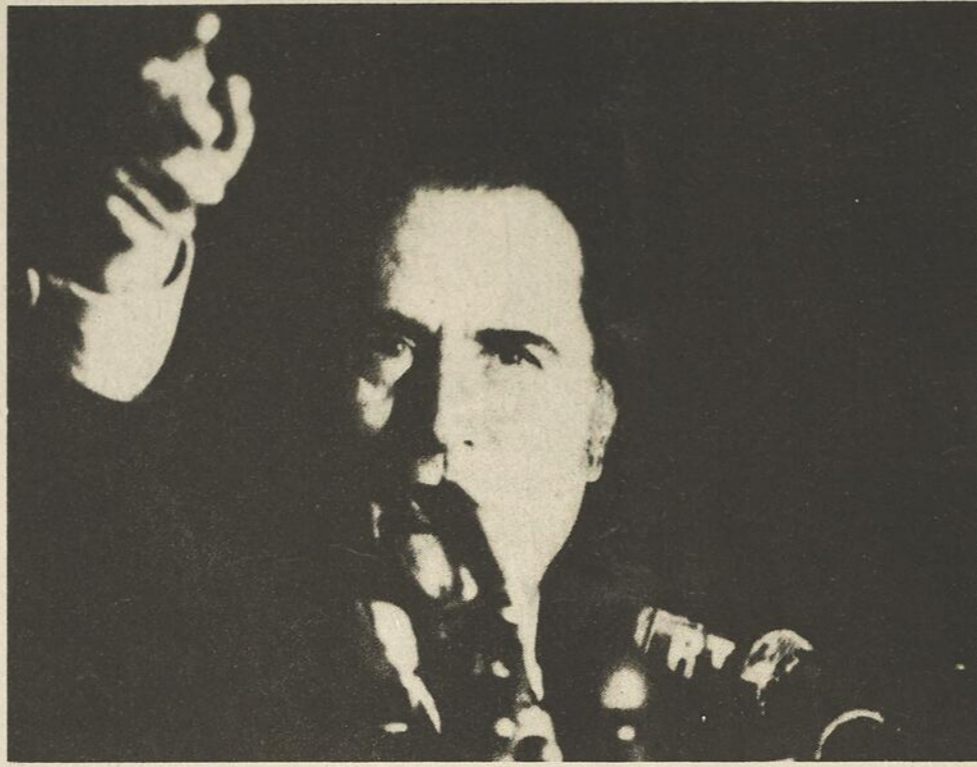
par Jean-Marie Pelou

PARIS (AFP) — Avec l'annonce de la candidature de François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste, à l'élection présidentielle du 5 mai, le "plein" est théoriquement fait des candidats qui ont une influence politique suffisante pour prétendre jouer un rôle important dans la prochaine consultation. Ces candidats restent pour l'instant au nombre de quatre. Outre M. Mitterrand qui porte les couleurs de l'ensemble de la gauche, communistes compris, il s'agit, dans l'ordre de leur présentation: de M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, qui a obtenu l'appui du mouvement gaulliste et des centristes de la majorité; de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, qui se présente sans investiture; et de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui prétend susciter une "nouvelle majorité présidentielle élargie".

La relative abondance de candidats issus de la majorité, si elle vérifie une des prédictions du général de Gaulle selon lequel on ne devait pas craindre, après lui, le vide mais le trop plein, a comme première conséquence de faire disparaître la majorité présidentielle qui avait permis, en 1969, l'élection de M. Georges Pompidou. La présentation de trois candidats de la majorité rend impossible que celle-ci, comme l'eussent souhaité le premier ministre Pierre Messmer et de nombreux responsables politiques, puisse, comme la gauche, aller au combat présidentiel avec un candidat unique. La situation au sein de la majorité n'est toutefois pas stabilisée, estimant la plupart des observateurs, et elle pourrait encore évoluer avant la date limite du dépôt des candidatures, le mardi 16 avril à minuit.

Conceptions différentes

Cette situation est actuelle-



C'est à l'unanimité que François Mitterrand a été choisi hier candidat du Parti socialiste pour l'élection du 5 mai. Seul candidat de la gauche, il pourra compter sur la division des gaullistes et autres membres de la majorité au premier jour.

lement caractérisée par une différence de conception en ce qui concerne l'avenir politique en France.

La première de ces conceptions est que le gaullisme, qui a été pendant 16 ans la principale force politique au pouvoir et qui dispose toujours de la plus forte représentation parlementaire, doit poursuivre, en faisant élire l'un des siens à la présidence de la République, l'oeuvre du général de Gaulle et celle de M. Georges Pompidou. Cette conception est celle de M. Chaban-Delmas et de ses principaux supporters gaullistes.

La seconde conception part du principe qu'un reclassement politique est nécessaire après la disparition du fondateur du gaullisme et de son successeur immédiat. Cette conception est celle de MM. Edgar Faure et Valéry Giscard d'Estaing, qui, sans écarter l'électorat gaulliste, visent à élargir la majorité jusqu'aux frontières de la future majorité. Ils se rejoignent sur deux points: aucun n'exclut a priori l'électorat gaulliste de la future majorité; tous deux se déclarent opposés à une majorité de gouvernement à laquelle participeraient les communistes.

Il ressort essentiellement de cette analyse schématique des courants qui divisent les candidats de la majorité que MM. Edgar Faure et Valéry Giscard d'Estaing ont un objectif identique: celui de provoquer un élargissement de la majorité à partir des éléments mêmes de cette majorité. Il n'est pas exclu, dans ces conditions, estimant certains observateurs que finalement, l'un s'efface au profit de l'autre dans les jours qui viennent.

Second tour

La confirmation de M. François Mitterrand comme candidat unique de l'ensemble de la gauche rend par contre la situation claire, dès maintenant, dans l'opposition. Le premier secrétaire

du Parti socialiste est le candidat des socialistes, des communistes et des radicaux de gauche. Il a déjà eu le soutien des deux principales organisations syndicales: la CGT, proche du Parti communiste, et la CFDT qui représente la tendance socialiste de gauche.

Deux de ces quatre candidats principaux s'affrontent donc, le dimanche 19 mai, pour l'éventuel second tour de l'élection présidentielle.

Ce second tour ne sera en effet organisé que si aucun des candidats en présence n'obtient, le 5 mai, la majorité des suffrages exprimés. Aucun des 12 ou 15 candidats qui déclarent vouloir se présenter à titre individuel ou au nom de tendances politiques marginales n'est susceptible, selon tous les observateurs, d'empêcher que le duel final — en cas de second tour — mette aux prises le candidat de l'opposition de gauche et l'un des représentants de la majorité.

Moyen-Orient

Escalade sur le Golan et crise politique en Israël

(AFP) — Un nouveau pas dans la "Guerre d'usure" que se livre sur le Golan les forces israéliennes et syriennes semble avoir été franchi lundi en fin de nuit.

À 11h50 en effet, selon un porte parole militaire syrien, la défense aérienne a abattu un appareil israélien au-dessus du Mont Hermon.

L'appareil, un "Phantom" est tombé en flammes dans le Liban, et les deux pilotes, sains et saufs, ont été arrêtés par les autorités libanaises. Ainsi, avec les deux autres avions tombés au cours de la guerre d'octobre en territoire libanais, le nombre des pilotes israéliens détenus au Liban s'élève à quatre.

Un nouveau degré dans l'escalade des combats qui opposent forces syriennes et israéliennes avait été franchi samedi: pour la première fois depuis le 12 mars, date du début de ces accrochages quotidiens, le commandement syrien avait annoncé l'intervention de l'aviation israélienne "contre une position syrienne sur le Mont Hermon".

Il était apparu aux observateurs, à cette occasion, que c'était la première fois depuis la fin de la guerre d'octobre qu'il était fait état d'une position syrienne sur le mont Hermon, repris par les forces israéliennes au cours des deux derniers jours du conflit. La prise de cette position apparaît comme une amélioration pour les forces syriennes dans un secteur d'une importance stratégique capitale. Cette région domine le Golan, la Galilée et le lac de Tibériade.

Tandis que ces engagements se poursuivaient, le gouvernement israélien est menacé par une nouvelle crise politique.

Mme Golda Meir a passé la journée à des consultations

au sein du parti travailliste, au sujet du départ éventuel du général Moshe Dayan, ministre de la Défense.

En présence de la persistance des divisions, Mme Meir a ajourné une importante réunion de la direction du parti, qui devait avoir lieu lundi soir.

Le général Dayan a reconnu lundi, lors d'une interview, avoir proposé sa démission jeudi dernier. Mais, a-t-il dit, Mme Meir n'a pas voulu décider elle-même, et voudrait s'en remettre à la décision du Parti travailliste.

Cette nouvelle crise politique est la conséquence du rapport de la commission d'enquête gouvernementale, sur les responsabilités dans l'état d'impréparation d'Israël lors de la guerre du Kippour.

À la suite de ce rapport, le général David Elazar, chef de l'état-major, a démissionné, tandis que le chef des renseignements, Eliahu Zeira, quittait également son poste.

La commission absolvait le général Dayan mais alors

s'est posée la question de la responsabilité du gouvernement, car c'est lui qui désigne le chef d'état-major.

En effet bien des membres du parti même du général Dayan, y compris des ministres ont demandé qu'il partage les responsabilités, et démissionne. Les partisans de Dayan ont riposté que, s'il avait une responsabilité elle devait être partagée par l'ensemble du cabinet.

Alternatives

Selon les observateurs politiques, trois possibilités s'offrent au Parti travailliste.

1. Demander à Mme Meir de dissoudre le gouvernement, ce qui entraînerait sans doute de nouvelles élections; 2. Demander au général Dayan de démissionner, ce qui mettrait dangeureusement en danger la majorité gouvernementale au parlement.

3. Essayer de gagner du temps jusqu'à jeudi, alors que la Knesset parlement se réunira pour examiner le rapport de la commission d'enquête, et sans doute voter la confiance au gouvernement.

La scandale immobilier

Faibles explications de Wilson

LONDRES (AFP) — L'explication officielle donnée par M. Harold Wilson des circonstances du scandale immobilier auquel ont été mêlés certains membres de son entourage immédiat ne paraît pas de nature à mettre un point final à l'affaire.

Ni à son entrée dans la salle des séances de la Chambre des communes ni à la fin de son intervention, le

premier ministre n'a été l'objet de la moindre acclamation. Pendant près d'une heure pourtant M. Wilson, après avoir lu une longue déclaration soigneusement préparée, a répondu à de nombreuses questions émanant des députés de tous les partis.

M. Wilson a joué la carte de la franchise, voulant sans doute éviter toute similitude

avec l'affaire Watergate.

Il a avoué qu'il était au courant depuis 1967 des transactions immobilières de M. Tony Field, le frère de sa secrétaire de longue date. Or, M. Wilson était déjà premier ministre à cette époque.

M. Field est néanmoins entré dans l'entourage de M. Wilson en 1970 pour le quitter en 1971. Or, dès cette époque, le Parti travailliste dénonçait avec vigueur la spéculation foncière comme un des maux les plus intolérables du capitalisme. M. Wilson avait lui-même employé l'adjectif "obsécène" en parlant de telles activités.

La distinction qu'il a faite aujourd'hui en défendant les activités immobilières de M. Field, qui a-t-il dit, n'ont rien de d'illégal, consistent en ceci: la spéculation pure et simple n'est pas comparable à l'opération pratiquée en la circonstance et qui a consisté en de longs travaux de déblaiement d'un crassier de vingt cinq hectares dont le terrain a pu être ainsi transformé en une plate forme utilisable pour la construction d'usines.

M. Wilson n'a pourtant donné aucun chiffre sur le bénéfice réalisé par M. Field. Ses arguments n'ont convaincu personne et M. William Hamilton, qui habituellement s'en prend à la monarchie, s'est fait aujourd'hui ouvertement l'écho du mécontentement de ses collègues travaillistes devant ce qu'il a appelé "la cuisine de famille" qui caractérise l'entourage de M. Wilson.

Le premier ministre a promis une explication complète au sujet de l'aspect criminel de l'affaire, à savoir la falsification de sa propre signature au bas d'une lettre à l'entête de la Chambre des Communes et qui aurait servi à appuyer cette opération.

Le sentiment général, ce soir au parlement, est que les explications de M. Wilson étaient très faibles, que le Parti conservateur en général et M. Edward Heath, en particulier, n'ont émis que des critiques d'attente et que c'est parmi les députés travaillistes que règne le plus grand malaise.

M. Wilson n'a réussi à arracher quelques applaudissements qu'au moment où il a souligné que toute cette affaire ne faisait que démontrer encore plus clairement la nécessité d'adopter une loi nationalisant tous les terrains à bâtir.

Malgré l'attaque de M. Hamilton contre son entourage immédiat, M. Wilson a laissé entendre que ni sa secrétaire Mme Marcia Williams, qui travaille avec lui depuis plus de dix-sept ans, ni aucun autre membre de son équipe, ne s'appretait à démissionner.

R Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

PAR GERMAIN.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Elle règne de façon générale dans tous les ministères et de façon particulière à la tête du gouvernement.
- Dans le même ordre d'idées, qualifie celui qui est à la tête du gouvernement. - Sous-entendu (s).
- Plaisir d'abcès (imp. 3e p.s.). - Le mari de notre reine en est un.
- Evite du travail aux petites mères quand il est permanent. - Se dit d'une proposition ou d'une déclaration que l'on accepte.
- Sortir. - Du verbe avoir. - Consonne doublée.
- Conj. - Ferons travailler nos ménages.
- Un bon mari doit l'être autant avec sa femme qu'avec ses enfants. - Erodée.
- D'une certaine couleur... (trouvez laquelle).
- Personnage important dans la pègre et parfois au gouvernement (j'espère que vous voyez une différence). - Réponse qu'un homme du monde ne prend jamais au sérieux. - Rendez-vous de piliers.
- Musicien qui ne peut pas chanter.
- Se tient sur le cul de la bouteille. - Moyen de transport.
- Se dit d'une femme qui rend son amant à moitié fou et complètement malade.

- Comme de l'eau de roche. - Moins ils en cachent et plus ils agacent.
- Désespérer.
- Deviendra marinade. - Trois fois, mon père.
- Elle en a toujours un en tête quand elle prend un amant. Réponse d'une châtelaine bien éduquée.
- Fis une élision. - Rejeton parisien.
- Façon de se parler qui fait tomber bien des barrières.
- Particule de docteurs d'université. - Façon dont sont fabriqués les objets de consommation. - Peut couvrir plusieurs siècles.
- Repaires de bandits, de révolutionnaires, d'animaux ou de résistants. Pr ind. - Art. contr.
- Celui ou celle qui l'a dure est difficile à piquer. - Il est bon parfois d'écouter celui des autres.
- Il aime lancer des fleurs odorantes. - Article.

Solution d'hier 18/20

C	O	N	T	R	A	I	N	T	O	R
A	V	I	R	O	N	A	R	B	R	E
S	A	S	S	A	G	I	A	R	A	I
T	I	E	D	E	D	E	M	A	I	N
O	R	N	I	E	R	E	B	I	S	
R	E	T	O	P	T	A	O	N		
S	U	I	V	I	T	L	U	N	E	
B	S	O	I	E	L	A	N	G		
E	V	I	N	C	O	S	I	E	R	
T	O	N	N	E	L	E	T	A	I	
O	T	E	E	U	T	I	L	E		
N	E	L	I	S	E	S		S		

Erreur: V-II, er
ÉVALUATION. On admet vingt noirs. Chaque carré noir supplémentaire fait perdre un point. On admet seulement des mots français. Deux lettres qui ne forment pas un mot (ex: er, in, nn, ee...) constituent une erreur et font perdre deux points. Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

Le DC-10 turc

La porte de soute est la cause de la catastrophe

PARIS (AFP) — La cause de l'accident du DC-10 des Turkish Airlines qui s'est produit le 3 mars dernier dans la forêt d'Ermenonville, près de Paris, est bien l'arrachement de la porte de soute arrière gauche de l'avion, apprend-on aujourd'hui au ministère des Transports à Paris.

L'enquête sur la catastrophe (la plus importante de l'histoire de l'aviation civile

mondiale; 345 morts) a fait l'objet d'une note à l'attention du secrétaire d'Etat aux Transports, M. Aymard Achille-Fould, relatant les premières constatations de la commission officielle chargée d'établir les causes de l'accident. Cette note est adressée au ministre, selon l'usage, après les premières investigations. Un rapport complet sera rédigé par la suite, lorsque la commission

aura terminé son enquête, ce qui peut demander plusieurs mois.

L'arrachement de la porte de soute, ajoutée-on au ministère, a provoqué une dépressurisation brutale qui a, elle-même très probablement amené l'éjection d'une partie du plancher arrière de la cabine, avec six passagers et leurs sièges, ainsi que la détérioration des commandes de vol, ce qui a été fatal à l'avion.

L'ensemble des constatations (examen des débris, dont la porte de soute et son système de verrouillage, audition des enregistrements, examen des corps des six passagers éjectés en vol) permet d'exclure formellement l'hypothèse de l'attentat ou même l'explosion accidentelle, ajoute-t-on.

Par contre, la commission d'enquête n'a pas encore complètement éclairci la cause de détérioration des commandes.

Il reste également à préciser les conditions auxquelles les pilotes de l'avion ont eu à faire face durant les soixante-dix secondes environ qu'a duré la chute du DC-10.

Dacca

Après les meutres ce sont les grenades

DACCA. (AFP) — L'université de DACCA a été fermée hier jusqu'au 17 juin à la suite de l'assassinat de sept étudiants vendredi dernier sur le campus, et de l'explosion de deux grenades hier matin, qui ont blessé une jeune fille et provoqué des dommages matériels. La police postée à l'intérieur des locaux universitaires, veille à la sécurité des étudiants.

Les sept étudiants, appartenant à la ligue des étudiants du Bangla Desh, faction du

parti pro-gouvernemental Awami, avaient été tirés de leurs chambres de la résidence universitaire, puis alignés contre un mur et fusillés.

Le meurtre serait la conséquence d'une querelle entre deux factions rivales de la même ligue. Cette thèse semble être renforcée par l'arrestation dans la nuit de dimanche à lundi du secrétaire général de la Ligue des étudiants du Bangla-Desh.

USA

Tracteurs russes

NEW YORK (AFP) — L'invasion du marché américain par des produits d'origine étrangère ne connaît pas de bornes: ce sont maintenant des tracteurs soviétiques qu'utilisent allégrement un certain nombre de fermiers de l'état de New York où ils sont vendus depuis environ un mois.

Ces tracteurs "Made in URSS" disposent vis-à-vis de leurs concurrents américains d'un avantage décisif en économie capitaliste: ils sont bien meilleur marché tout en étant de qualité

comparable. L'équivalent américain d'un tracteur soviétique vendu ici \$5.500 coûterait environ \$7.000 à l'heure actuelle.

Résultats: ces tracteurs, de marque Belarus, se vendent apparemment comme des petits pains et plusieurs centaines ont déjà été commandés, au dire de la compagnie qui les distribue.

Les premiers utilisateurs semblent très satisfaits de leurs machines, qui arrivent aux États-Unis via le Canada.

vie et culture

Nouvelles du spectacle

Des voleurs, une relève et un mime

Les Productions Théâtre-Québec, avec la collaboration du Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques, présentera dès lundi prochain, le 15 avril, la pièce "As-tu peur des voleurs?" au Patriote en Haut.

Le Centre d'Essai a participé à la production en permettant à l'auteur Louis-Dominique Lavigne d'assister aux répétitions et de réécrire son texte.

La pièce sera interprétée par Christiane Raymond, Louise Currier, Ninon Lévesque, Réjean Roy, Aubert Pallascio et Claude Préfontaine. La mise en scène est dirigée par Jean-Denis Leduc et la partie musicale est assurée par Jean-François Garneau.

Clémence Desrochers nous écrit:

"Chers Amis. Vous n'avez pas eu le bonheur de me voir triompher au Patriote en novembre, ou au Gésu en février? Pauvres vous! Tout n'est pas perdu; je suis de retour au Patriote du 22 avril au 5 mai. Deux semaines, vous ne pouvez pas me manquer. Je suis allée au Mexique. J'en ai des belles à vous conter.

Oui, oui, inquiétez-vous pas, j'ai des nouveaux numéros. Surtout des monologues

drôles. J'ai le goût de rire. Vous aussi, j'espère. Venez vous sortir de l'hiver avec moi et les musiciens, des nouveaux, of course!

À la prochaine lettre. Votre amie, Clémence."

Le Festival-Relève
Les boîtes de la Relève-Québec organisent pour le début du mois de mai, semaine du 5, un Festival du jeune théâtre. Déjà quelques troupes ont donné leur accord: Organisation O L'Eskabel, La Vraie Fanfare Fuckée, l'Agora...

En plus de présenter les nouvelles productions du jeune théâtre, le Festival propose des discussions sur les sujets suivants: l'insertion sociale du théâtre, création collective ou théâtre d'auteur, le public comme participant.

Une invitation est lancée à toutes les troupes intéressées à participer au Festival.

Les troupes peuvent contacter Louise Martin de la Grande passe et Sylvie Craig ou Guy Biron du 3 poings virgule.

Voici les adresses et le calendrier actuel des boîtes de la Relève-Québec:

3 poings virgule, 225 Bloomfield, (277-2321); jeudi

11 avril à 20 h., jazz avec Nelson Simmons et Charlie Biddle \$1.00. Vendredi 12 et samedi 13 avril à 21 h. \$1.00. Musique avec les "Beau Dommage". Dimanche 14 avril à 20h30, on passe le chapeau. Cinéma avec McLaren.

L'Amorce, 25 est St-Paul (866-6054). Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 avril, à 22h30, \$1.00; Musique avec les "Pourrir". Jazz avec le Jazz libre.

La grande Passe, 411 est, Ontario (844-6284). Mardi 9 avril, soirée sur la Chine. Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 avril, à 22h30, \$1.00; Mime avec Vyskhonia et Yakamoyo. Dimanche 14 avril, comme tous les dimanches à 22h30, \$1.00; Jazz avec Gaby Johnston.

Pélo, Marceau...
Pour un soir, trois hommes en un, réunis: le comédien, le cinéaste, l'écrivain.

Trois films, réalisés par l'auteur, plus un film de Bertolano sur Pélo et lancement officiel des "Chômeurs de la mort", son quatorzième livre, plus un récit de l'auteur sur la scène du T.N.M.

Tout cela, le lundi 15 avril prochain, à 20h30, au Théâtre du Nouveau-Monde. Le grand mime, Marcel



Clémence nous écrit...

Marceau arrive à Montréal le 21 avril pour y donner sept spectacles. Il sera en effet au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts du 24 au 28 avril inclusivement.

L'artiste présentera deux représentations supplémentaires: l'une à 18h00 le samedi 27 et la seconde à 14h30 le dimanche 28.

Marcel Marceau, dont la présence a été fort remarquée lors de la cérémonie des Oscars, effectuée présentement sa dixième tournée nord-américaine.

... et Floralie

Roch Carrier revient au théâtre. Les Editions du Jour nous annoncent en effet la parution de Floralie, adapta-

tion théâtrale du roman Floralie, où est-ou?

On n'a pas oublié que la première pièce de Roch Carrier, La Guerre, Yes Sir!, avait connu un triomphe à Montréal lorsqu'elle fut jouée au T.N.M. Cette pièce avait ensuite obtenu un grand succès dans plusieurs villes d'Europe, avant d'être présentée au Festival Shakespeare de Stratford.

Roch Carrier revient donc sur la scène du T.N.M. avec Floralie, voyage amusé dans l'inconscient collectif québécois et incarnation d'une certaine idée de la liberté qu'aucune nuit ne saurait éteindre. Floralie demande au théâtre de devenir ce qu'il est: féerie, fable, mise en accusation, grand jeu, méditation et spectacle.

Al'Office du film du Québec Un catalogue de ses productions...

L'Office du film du Québec, qui relève du ministère des Affaires culturelles, vient de publier un catalogue des quelque 400 nouvelles oeuvres photographiques qu'il a produites au cours des dernières années.

L'OFQ produit et distribue des films audio-visuels pour l'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux du Québec. Ces derniers ont de plus en plus recours aux moyens techniques modernes de communication dans leurs relations avec le public. L'OFQ produit donc des documents destinés à toute la population québécoise.

La nomenclature des oeuvres

présentées dans le nouveau catalogue est très variée. En effet, le catalogue présente dix groupes différents dans sa classification. Ce sont: généralités; philosophie; religion et théologie; sciences sociales; philosophie, et linguistique; mathématiques et sciences naturelles; sciences appliquées, médecine et technique; art, architecture, photographie, musique, divertissements et sports; littérature; géographie, biographie et histoire.

Ce catalogue a été rédigé dans une version française et une version anglaise. Il est en vente aux comptoirs de l'Éditeur officiel du Québec, au prix de \$0.75 l'exemplaire.

Le nouveau catalogue sera tout particulièrement précieux pour tous ceux qui veulent utiliser cette riche documentation.

En effet, plusieurs films de l'OFQ sont prêts gratuitement à ceux qui en font la demande, selon les règlements de ces cinémathèques. En général, ces films sont prêts à des organismes reconnus plutôt qu'à des individus. L'OFQ expédie les films à ses frais, par voie postale et les frais de retour sont assumés par le client. Les institutions bénéficient d'un traitement particulier et peuvent retourner les films franc de port par service postal.

...et un colloque sur la distribution

Mais l'OFQ n'est pas uniquement un producteur de films, il distribue également les films qu'il produit, et quelque fois même des films qu'il n'a pas produits. Et cela depuis trente ans.

Conscient donc des problèmes que rencontre non seulement la distribution de ses films mais plus généralement la distribution des films au Québec, l'OFQ a décidé de convoquer ce qu'on pourrait appeler les "états généraux de la distribution du film au Québec." Ce sera le "Colloque Distribu-Bec" qui aura lieu au Manoir du Lac De-

voir décentraliser son réseau de distribution, l'OFQ entend s'interroger, avec les intéressés, sur l'opportunité d'une telle décentralisation, et évaluer avec eux les conditions qui devraient présider à une régionalisation de ses services de distribution.

Enfin, l'OFQ soumettra à "Distribu-Bec" les hypothèses d'une orientation nouvelle, compte tenu de son expérience, de l'évolution de la technologie depuis vingt ans, et de l'exploitation de cette technologie par les consommateurs de produits audio-visuels.

Prévoyant en particulier

Une vraie ovation à "Petites mains d'argent"

MONTREAL (PC) — Une foule enthousiaste qui remplissait à capacité la salle Wilfrid-Pelletier de la Place-des-Arts, a réservé dimanche soir, une véritable ovation à Manitas de Plata et à son groupe, Los Baliaardos.

Cet ensemble se compose du frère de Manitas, Hippolyte Baliardo, renommé pour son "Piripimpim", de son fils Manero, qui chante des fandangos, de son cousin Jose Reyes, interprète du répertoire flamenco et de Manolo Arenas, son gendre.

Ricardo Baliardo, mieux connu sous le nom de Manitas de Plata, "Petites mains d'argent", joue de la guitare depuis l'âge de neuf ans. Né en 1921 à Sète, dans le sud de la France, il commença à faire apprécier son style aux Sainte-Marie-de-la-Mer, renommé carrefour de gitans. Le monde artistique découvrit son talent en 1961 et depuis, ce guitariste se produit à travers le monde.

toire flamenco et de Manolo Arenas, son gendre.

C'est le photographe et cinéaste français Lucien Cler-

gue qui a fait connaître Manitas de Plata, contribuant ainsi à le lancer vers une carrière qui lui valu une renommée internationale.

M. Clergue, auteur de plusieurs livres dont un sur Picasso, accompagne à titre amical le groupe des Gitans durant cette tournée canadienne qui se poursuit jusqu'au 13 avril, et assure la direction artistique du spectacle.

Connu également par le disque, Manitas de Plata compte des milliers d'admirateurs.

C'est le photographe et cinéaste français Lucien Cler-

Cinéma

Films québécois

BINGO — Paristien, Papineau: 12.45, 15.00, 17.15, 19.30, 21.45. **Greenfield 1**, Laval 1, Versailles (Salon bleu): 19.30, 21.45. **IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST** — Cinéma de Paris, Cinéma Fleur de Lys: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30. **Jean-Talon**: 19.30, 21.30. **RÉJEANNE PADOVANI** — Elysée (salle Eisenstein): 19.30, 21.30.

Films en français

LES BOOTLEGGERS — Berri: 14.40, 16.10, 21.40. **L'HOMME DE LA LOI** — Berri: 13.00, 16.30, 20.00. **LE CHANT DE LA FORÊT** — Arlequin: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00. **CRISÉT CHUCHOTEMENTS** — Cinéma V (Salon bleu): 19.30, 21.30. **L'EMMERDEUR** — Dauphin (Renoir): 19.30, 21.30. **GUERRE ET PAIX** (1ère partie) — Le septième art: 20.00. **HAROLD & MAUDE** — Cinéma 2001: 19.30, 21.30 (version anglaise avec sous-titres français).

L'HOMME DES HAUTES PLAINES

— Mercier, Villerey: 20.00. **TUEZ CHARLEY VARRICK** — Mercier, Villerey: 18.05, 21.50. **NADA** — Elysée (Salle Resnais): 19.30, 21.45. **NOS PLUS BELLES ANNÉES** — Champlain: 14.10, 18.10, 22.10. **L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA** — Champlain: 12.05, 16.10, 20.10. **Crémazie**: 18.00, 22.00. **LA NUIT AMÉRICAINE** — Dauphin (Mc Laren): 19.30, 21.30. **PAPILLON** — Rivoli: 12.40, 15.25, 18.15, 21.00. **Greenfield 2**, Granada, Laval 2: 18.15, 21.00. **LE ROI DU KUNG FU ATTAQUE** — Verdun: 20.00. **LE SILENCIEUX** — Verdun: 18.10, 21.45.

Films en anglais

THE ABOMINABLE DRYPHIBES — Encore 1: 19.30, 21.30, 24.00. **ALFREDO, ALFREDO** — Place Ville-Marie (Petit cinéma): 12.30, 14.20, 16.15, 18.10, 20.05, 22.00. **AMERICAN GRAFFITI** — York: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10. **BLAZING SADDLES** — Van Horne: 13.10, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30. **BUSTING** — Palace: 13.15, 15.20, 17.25, 19.30, 21.35. **CONRACK** — Avenue: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

CRIS & WHISPERS

— Cinéma V (salon bleu): 21.30. **CRY OF THE WILD** — Kent: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00. **DON'T LOOK KNOW** — Place Ville-Marie (grand cinéma): 13.00, 15.05, 17.15, 19.25, 21.35. **THE EXORCIST** — Loews: 14.00, 16.30, 19.00, 21.30. **HARLIS** — Vendôme: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15. **JIMI HENDRIX** — Claremont: 13.15, 15.10, 17.10, 21.10. **THE LAST DETAIL** — Côté-des-Neiges: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00. **LAST TANGO IN PARIS** — Atwater 2: 19.15, 21.30. **MAME** — Seville: 14.00, 19.00, 21.00. **McQ** — Pigalle: 13.00, 15.05, 17.10, 19.15, 21.20. **PINK FLAMINGOS** — Encore 2: 20.00, 22.00. **SERPICO** — Westmount Square: 13.30, 16.10, 18.50, 21.20. **THE STING** — Atwater 1: 12.20, 14.30, 16.50, 19.20, 21.30. **A TOUCH OF CLASS** — Monkland: 14.45, 16.15, 21.55. **NIGHT WATCH** — Monkland: 13.00, 16.30, 20.10. **ZARDOZ** — Place du Canada: 19.15, 21.15.

Circuit parallèle

Cinéma québécois: "Apollon", 19.30. "De la belle ouvrage", 21.30.

Outremont: "Family Life"

19.00. "Histoires d'A", 21.30.

Théâtre

Wilfrid Pelletier: Orchestre Symphonique de Montréal, 20.30. **Théâtre Maisonneuve**: Relâche. **Port-Royal**: "L'Année du championnat", 20.30. **Nouvelle Compagnie Théâtrale**: "Cyrano de Bergerac", 15.45. **Le Patriote**: George Dor, 21.00. **Rideau-Vert**: "Siegfried", 20.00. **Théâtre du Nouveau Monde**: Relâche. **Théâtre de Quat-sous**: "L'Aide mémoire", 20.30. **Théâtre d'Aujourd'hui**: "Salut Galarneau", 20.30. **La Casanovus**: "Le Trip du singe nu", 22.30. **La Poudrière**: "Oh, les beaux jours", 20.30. **Restaurant Van Lang**: Gurik Obaldia Ionesco, 12.30.

Musique

20h. Musilogue de la faculté de musique de l'Université de Montréal, au 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine. - Conférence de Trần Van Khê, ethnomusicologue, sur "Confucius, musicien et théoricien de la musique". - Entrée libre.

20h30. Concert de l'Orchestre sym-

phonique de Montréal, sous la direction de Franz-Paul Decker. Soliste: Ronald Turini, pianiste. Programme: "The Golden Chain", de Boschwitz; Symphonie no 3, de Schubert; Prisms et cristaux, de Clermont Pépin (création); et Concerto no 3, de Rachmaninov.

20h30. Concert du chœur de la faculté de musique de l'Université McGill, à la salle Redpath, rue McTavish, sous la direction de Pierre Perron. - Entrée libre.

TERRORISME! 18 ANS Adultes
Du sang neuf dans le film policier
Un Chabrol époustouflant, mené à un tram d'enter
CLAUDE CHABROL
NADA
Couleur

Tout est perdu sauf l'honneur pour ce drôle de métrage sicilien cocu!
mimi métallo
blesse dans son honneur
14 ANS
CINÉMA Vitalienne, 5550 Sherbrooke O, 489-5559
salon rouge

FALCO
COMPAGNIE DE DANSE LOUIS FALCO
15-16-17 AVRIL - 20H30
Billets: \$7.00 \$6.00 \$4.50 \$3.50
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Montréal Trust P.V.M.
Demi-tarif sur billets \$6 (15 avril): étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement.
Agences & CHARGEX 932-2234
THÉÂTRE MAISONNEUVE

SPECTACLES ET THÉÂTRE. POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC JEAN-NORMAND SENAY 331-8961

"ON NE PEUT PAS VIVRE AU QUÉBEC EN 1974 SANS AVOIR VU "BINGO!"
René Homier-Roy, "Bon Dimanche"
LES FILMS MUTUELS présentent
UNE PRODUCTION PIERRE DAVID JEAN CLAUDE LORD
BINGO
UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD
avec REJEAN GUÉNETTE • ANNE MARIE PROVENCHER
CLAUDE MICHAUD • ALEXANDRA STEWART • GILLES PELLETIER
JANINE FLUET • MANDA PARENT • ROGER LEBEL
PIERRE VALCOUR • MARCEL SABOURIN • JEAN MARIF LEMIEUX
et JEAN DUCEPPE
avec la participation amicale de WILLIE LAMOTHE
PAPINEAU 521-6853
VERSAILLES 353-7880
LAVAL 688-8200
GREENFIELD PARK 671-6129
PARISIEN 861-2697
FAIRVIEW 697-8085
REX SAINT-JÉRÔME
MASKA SAINT-HYACINTHE
ODEON VERDUN
CAPITOL SAINT-JEAN
VENUS JOLIETTE
CAPITOL TROIS-RIVIÈRES

HAMMOND
Dominique Boulet
ORGUES
Vente - Échange - Location - Cours
De la musique à votre portée, voilà notre spécialité...
CENTRE-VILLE
1434, McGill College (mètre McGill)
845-3211
Orgues et pianos neufs
Aussi belle variété d'orgues usagés
POINTE-CLAIRE
K-Mart, 187, boul. Hymus
(angle Saint-Jean)
695-7623
Orgues et pianos
PLACE VERSAILLES
Sherbrooke et Hippolyte-Lafontaine
354-8140
Orgues neufs et usagés
Guitares, autres instruments
de musique et accessoires.
CHOMEDEY-LAVAL
Centre d'Achats Saint-Martin
949, boul. Labelle
681-2559
Gamme complète d'orgues Hammond
VALLEYFIELD
123, rue Champlain
371-0070
Gamme complète d'orgues Hammond
SIÈGE SOCIAL
STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
1401 ouest, rue Legendre, no. 301
384-2551
Cours d'orgue pour jeunes et adultes
Location d'orgues Hammond
jour - semaine - mois
service
384-2551

SUZUKI
NEUF
A PARTIR DE
\$449.00
Aussi: grand choix de motos usagées
MOTO LAVAL
488, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
667-2551

"C'EST LE GRAND JOUR..." 6e semaine
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
14 ANS
Avec Denise Filiatrault, Michelle Rossignol, Frédéric Colin, André Montmorency, Amélie Gauthier, Denis Drouin
Un film de ANDRÉ BRASSARD
JEAN-TALON 717-7100
FLEUR DE LYS 288-2323
CINÉMA DE PARIS 261-3990

DANSE MODERNE
Le Groupe de la Place Royale
monument national
1182, bd. St-Laurent
du 9 au 13 avril 20h30
RESERVATIONS
861-2174
billets \$4
étudiants \$2.50

Horaires Télévision

matinée

9:00 h
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant
6 Répondez s'il vous plaît
(6) Ciné-Matin: "Le cottage enchanté", comédie sentimentale avec Robert Young (USA, 1945).
7 La santé à l'horizon
10 Les bouts d'chou
12 Yoga
9:15 h
2, 9, 11, (12), 13 En mouvement
(4) Quebec School
7: Sans détour
9:30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Monsieur Pipo
5, 6: Mon ami
10: Pour vous mesdames
12: The Community (information)

10:00 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Minute moutoute!
(4), 5, 6: Canadian School
12: Eye Bet
10:15 h
2, 9, 11, (12), 13: Les contes de la rive
7: Informa 7
10:20 h
7: Filmatin: "Le rendez-vous de minuit", drame psychologique avec Lilli Palmer, Michel Auclair et Maurice Ronet (France, 1962).
10:30 h
2, 11, 13: Personnalité féminine
4: Pour vous mesdames
(4), 5, 6: Mr. Dressup
(6): Toucher du bois
9: Cours scolaires de l'Ontario
12: The Art of Cooking
(12): Dossiers: "Les enfants comme les autres: l'enfant mal traité."

10:45 h
(6): Pour vous mesdames
11:00 h
2, 1, (12), 13: Les recettes de Juliette
4: Doigts de fée (conseils)
(4), 5, 6: Sesame Street
(6): Les bouts d'chou
10: Les Tannants (variétés)
12: Hercule (dessins animés)
11:30 h
2, 11: Laurel et Hardy (comédie)
4, (6): Dessins animés
9: Les recettes de Juliette
12: McGowan and Co. (magazine)
(12): De jour en jour
13: Rue principale
11:45 h
(6): Aujourd'hui

après-midi

12:00 h
2, 9, 11: Francis aux paradis perdus (documentaire)
4: L'actualité
(4), 5: Luncheon Date (Interview)
6: The Phil Silvers Show (comédie)
(6): A votre service
7: Intercom (ligne ouverte)
10: Les p'tits bonshommes (dessins animés)
12: Les Flintstones (dessins animés)
12:15 h
4: De tout de tous
7: Informa 7
10: Ligne ouverte
12:30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Boubou (variété)
6: Luncheon Date (interview)
(6): Nouvelles du midi
12: Movie Matinee "In Name Only", comédie avec Ann Prentiss et Eve Arden (USA, 1969).
12:45 h
(6): Rond Point
13:00 h
(4): Four For The Road
5, 6: One O'Clock Report
13:15 h
4: Entre vous et moi
5, 6: Job Line
10: Ciné-mardi "La montagne de verre", drame de guerre avec Valentina Cortese et Tito Gobbi (Grande-Bretagne, 1949).

13:30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Téléjournal
(4), 5, 6: Wildlife Theatre (documentaire)
(6): Cinéma: "A la manière de Sherlock Holmes", drame policier d'Henri Lepage avec Henri Vilbert et Claude Sylvain (France 1956).
13:35 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Femme d'aujourd'hui
13:45 h
4: La santé à l'horizon
14:00 h
4: Cinéma: "Ardenne Gitane", comédie dramatique de N. Ray avec Jane Russell (USA, 1955).
(4), 5, 6: Juliette and Friends (magazine)
14:30 h
2, 9, 11, (12), 13: Cinéma: "Quand la jungle s'éveille", film d'aventures (USA, 1956).
(4): My Three Sons (comédie)
5: Star Performance
6: Coronation Street (téléroman)
7: Informa 7
12: Somerset (téléroman)
14:35 h
7: Ciné-Jour: "Le retour de Pancho Villa", comédie burlesque (Italie, 1951).
15:00 h
(4), 5, 6: Take 30 (actualité)
(6): Pour vous mesdames
9NC: Sesame Street
10: Adele (comédie)
12: Another World (téléroman)

15:30 h
4: Dessins animés
(4), 5, 6: The Edge of Night (téléroman)
10: Personnalités (jeu)
12: What's The Good Word? (jeu)
16:00 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Bobino
4: Allons au cirque
(4), 5, 6: Family Court (drame)
(6): La soeur volante (comédie)
10: Patofville
12: Anything You Can Do (jeu)
16:30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Nic et Pic (marionnettes)
4: Jinny (comédie)
(4), 5, 6: The Fit Stop
(6): Patofville
10: L'enfant du cirque (aventure)
12: Pay Cards (jeu)
17:00 h
2, 9, 11, (12): Daniel Boone (aventure)
4: Vie d'artiste (drame).
(4), 5, 6: Along The Way (enfant)
(6): Les Tannants (variétés)
7: Le Saint (suspense)
9NC: A la tricoteuse
10: Le justicier (western)
12: Truth or Consequences (jeu)
13: Cinéma de 5 heures: "Cramponne-toi Jerry", comédie avec Jerry Lewis et Peter Lawford (USA, 1968).
17:30 h
(4), 5, 6: That Girl (comédie)
9NC: L'Eglise au présent
12: The New Beat The Clock (jeu)
23:15 h
(4), 5, 6: News
10: Sans pantouffles: "Les chemins rouges", drame historique de G. Alessandrini et F. Rossi avec Anna Magnani, Raf Vallone et Serge Reggiani.
23:20 h
12: Pulse (information)
23:37 h
(4), 5, 6: Viewpoint (information)
23:45 h
(4): CBOT Tonight
5: After Eleven: "The Patsy", comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis (USA, 1964).
6: Montreal Tonight
23:55 h
6: Ciné-Six: "French Without Tears", comédie d'A. Asquith avec Ray Milland, Ellen Drew et Janine Darcey (G.B., 1939).
0:00 h
2, 9, 11: Cinéma: "Le château des chansons", film de variétés avec Charles Trenet, Marcel Amont, Micheline Presle, Daniel Gelin, Jacques Brel et Juliette Gréco.
(4): Sports
7: Cinéma 7: "Des clowns par milliers", comédie avec Jason Robarde, Silva Koscina et Robert Morley.
9NC: Informa-9
12: Feature Movie: "Baby The Rain Must Fall", drame psychologique de R. Mulligan avec Steve McQueen et Lee Remick (USA, 1964).
(12): Ciné-Art: "Smic, Smac, Smoc", comédie de Claude Lelouch avec Charles Gérard, Amidou et Jean Collobert (France, 1971).
13: Ciné-soir: "X-3 agent spécial", comédie avec Dirk Bogarde, Silva Koscina et Robert Morley.
0:45
10: Le 10 vous informe
1:30 h
2: Téléjournal

soirée

18:00 h
2 (12): Foumai (aventure)
4: Les tannants (variétés)
(4): Reach For The Top (jeu)
5, 6: The City At Six (Information)
(6): Studio Six (information)
7, 10: Pierre, Jean Jasent
9: Outaouais 30 (affaires publiques)
9C: 33-45 avec Alain Stivell
9NC: 50 activités olympiques
11: Le joint (variété)
12: Pulse (information)
18:30 h
2, 9, 11: Actualités 24
(4): This Day (information)
(6): Pierre, Jean Jasent
9C: It's Debatable
9NC: Rendez-vous avec Suzanne
(12): Téléjournal
18:40 h
(12): Information première
18:50 h
(12): Sports
19:00 h
4: Panoramonde (information)
7: Les grands cirques
10: Le 10 vous informe
(11): Sortez vos pinceaux
12: Adam-12 (policier)
(12): 7: Extra (variété)
13: Le 13 vous informe
Radio-Québec: Rendez-vous 76
19:30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: La p'tite semaine (téléroman)
4 (6) 10: Hawaii 5-0 (policier)
(4): Generation
5: The protectors
6: Sports Feedback
(11): Emerec
12: Tuesday Mystery Movie: "Banacek - No sign of the cross" avec George Peppard et Broderick Crawford (USA).
Radio-Québec: Au pays des lutrins.
20:00 h
2, 9, 11: Vedettes en direct: Lucille Dumont.

(4), 5, 6: The Mary Tyler Moore Show (comédie)
7: Les protecteurs (policier)
(11): Conseil de ville de Sillery
(12): Department S (suspense)
13: Madame et son fantôme (comédie)
Radio-Québec: C'est quoi ça?
20:30 h
4, (6), 7, 10, 13: Symphonien (comédie)
(4), 5, 6: Police Story
21:00 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Rue des pignons (téléroman)
4: Dialogue
(4), 5, 6: 1974 Academy Awards Presentations
(6): 10: Les protecteurs (policier)
12: Marcus Welby, M.D. (drame)
Radio-Québec: La vie qu'on mène.
21:30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le 60 (Information)
4, (6) 10: Que reste-t-il... (variétés)
(4), 5, 6: Front Page Challenge (panel).
22:00 h
9C: Irish Weekly
9NC: Motivation
12: Kojak (policier)
23:30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Téléjournal
4, (6), 10: Nouvelles TVA
9C: Here And Now
9NC: Education permanente
22:50 h
2, 9, 11, (12): Sport et météo
7: Informa 7
13: Le 13 vous informe
23:00 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Appelez-moi Lise
4: Ciné-4: "La rue sanglante", western de P. Karlson avec Robert Francis et Donna Reed (USA, 1954).
(6): En fin de soirée: "Désirée", biographie romancée de Désirée Clary avec Marlon Brando, Jean Simmons et Merle Oberon (USA, 1954).
9NC: Big Fights of the Decade: Jack Delaney vs Tom Hee-

ney et Cassius Clay vs George Chuvalo.
10: La couleur du temps
12: News
23:15 h
(4), 5, 6: News
10: Sans pantouffles: "Les chemins rouges", drame historique de G. Alessandrini et F. Rossi avec Anna Magnani, Raf Vallone et Serge Reggiani.
23:20 h
12: Pulse (information)
23:37 h
(4), 5, 6: Viewpoint (information)
23:45 h
(4): CBOT Tonight
5: After Eleven: "The Patsy", comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis (USA, 1964).
6: Montreal Tonight
23:55 h
6: Ciné-Six: "French Without Tears", comédie d'A. Asquith avec Ray Milland, Ellen Drew et Janine Darcey (G.B., 1939).
0:00 h
2, 9, 11: Cinéma: "Le château des chansons", film de variétés avec Charles Trenet, Marcel Amont, Micheline Presle, Daniel Gelin, Jacques Brel et Juliette Gréco.
(4): Sports
7: Cinéma 7: "Des clowns par milliers", comédie avec Jason Robarde, Silva Koscina et Robert Morley.
9NC: Informa-9
12: Feature Movie: "Baby The Rain Must Fall", drame psychologique de R. Mulligan avec Steve McQueen et Lee Remick (USA, 1964).
(12): Ciné-Art: "Smic, Smac, Smoc", comédie de Claude Lelouch avec Charles Gérard, Amidou et Jean Collobert (France, 1971).
13: Ciné-soir: "X-3 agent spécial", comédie avec Dirk Bogarde, Silva Koscina et Robert Morley.
0:45
10: Le 10 vous informe
1:30 h
2: Téléjournal

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (CBC) Ottawa-Hull
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (TVA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9
9c Câble TV, Montréal

9nc National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

Plein air, chasse et pêche

par Gilles Richard

Nouvelle revue de plein air

La Fédération de Camping, Caravaning du Québec, qui oeuvre dans ce domaine depuis quelques années, n'avait pas encore réussi à soutenir une publication qui soit vraiment à la hauteur de la tâche qui lui est dévolue, soit produire un organe qui lui permette de communiquer vraiment avec tous les adeptes du camping au Québec. Plusieurs clubs établissent d'excellents contacts entre leurs membres et la Fédération, mais cela est insuffisant.

De toute façon, au Québec, nous sommes loin d'être gâtés en ce qui concerne les publications de plein air et il fait plaisir de constater que cette lacune est partiellement comblée par la nouvelle revue "Camping, Caravaning, Plein Air".

Tel que le mentionne monsieur Pierre Gingras, le rédacteur en chef: "À l'heure où les loisirs deviennent l'apanage de notre société... Camping Caravaning, Plein Air se présente comme un

porte-parole, un animateur et un guide situé au coeur des mouvements qu'elle veut vivre intensément avec ses lecteurs". C'est pourquoi l'accent est mis sur l'information et la participation, le tout façonné à l'image de ses supporters.

Le premier numéro, que nous avons eu l'occasion de feuilleter lors de la présentation officielle la semaine dernière, fait déjà ressortir ces points. La publication est d'excellente qualité, tant par la qualité du papier glacé utilisé pour l'impression, que par la définition des photos et l'excellente répartition des sujets traités. La plupart des articles joignent l'information au divertissement et la participation directe est fortement encouragée: le concours camping-jeunesse s'adressent à tous les jeunes, déjà beaucoup mieux initiés que les adultes, à ce type de participation.

La section réservée au matériel nouveau et aux services à apporter à l'équipement de cam-

ping, cette dernière chronique par André Daveluy ("Monsieur bricole") fournissent directement aux campeurs des renseignements dont ils ont continuellement besoin.

La direction reconnaît que ce sont surtout les citadins qui ont besoin de sortir de leur milieu et de se retremper dans le milieu naturel et à qui les sports de plein air tels que le canotage, la marche en forêt, le ski de fond, peuvent le plus être utiles. Ces sujets seront donc traités en conséquence, en plus du camping proprement dit, premier objet de la revue.

La revue se vend \$1.00 du numéro au kiosque, est publiée le 12 de chaque mois et on peut s'y abonner à l'année pour la somme de \$8.00, en s'adressant au service de distributions Éclair, 8320 Place de Lorraire, Montréal 353-6060.

Bonne chance à Pierre Gingras et à son équipe et longue vie à

"Camping Caravaning, Plein Air."

Safari en Afrique

Mon collègue André Y. Croteau annonce qu'il a accepté d'organiser un safari en Afrique pour l'été qui vient en collaboration avec le journaliste bien connu Jerome Knapp. Ce sera un safari photographique de trois semaines offert au prix de base de \$1,905, tous frais inclus y compris l'avion. Trois options de chasse et pêche se greffent au voyage.

Le groupe, qui sera limité à une trentaine de personnes, partira le 26 juillet prochain pour la Rhodésie via Lisbonne. Ce pays est l'un des plus giboyeux en Afrique noire tout en étant encore peu fréquenté: la chasse y est excellente, la pêche aussi. Pour plus amples informations, écrivez à l'ami Croteau au 224 rue des Iles Percées, Boucherville. Je serai moi-même du groupe.

le sport

Une recommandation de la FTQ

Séances d'éducation physique à l'ouvrage

La Fédération des travailleurs du Québec préconise "la mise sur pied de programmes d'éducation physique pour les travailleurs sur les lieux de travail".

M. Louis Laberge, président de la FTQ, s'est fait son porte-parole à l'occasion des audiences publiques sur la condition physique des Québécois tenues hier soir, à Montréal.

"J'invite les professionnels de l'éducation physique à soumettre au mouvement syndical divers projets pour améliorer la condition physique des travailleurs et nous verrons alors quelles revendications nous pourrions mettre de l'avant" a souligné le président de la FTQ.

... Ce n'est certainement pas le Service régional des loisirs de Montréal qui dénièrera cette prise de position. Moins pragmatiques, les membres du SLM ont approché différemment... dans la forme:

"Depuis quelques années, disent-ils, on a tendance à ramener la condition physique au conditionnement physique. Pour les Québécois, le conditionnement physique devient une bonne conscience sécurisante: on se nourrit mal, on dort mal, on fume à l'excès, on néglige toutes les conditions élémen-

taires de santé physique et mentale... mais on fait son conditionnement physique". Le Service des loisirs de Montréal croit donc qu'il faut "relier la condition physique au loisir sportif en général: le sport, le jeu, l'activité physique et de plein air, pratiqués individuellement, en famille ou en groupe, représentent des moyens essentiels, simples et peu coûteux, d'améliorer la condition physique des Québécois de tout âges."

Le SLM propose donc la pratique d'activités sportives durant les moments de loisirs, la FTQ elle souhaiterait, nous l'avons déjà dit leur voir consacrer un certain temps sur les lieux de travail. Les moments de loisirs sur les lieux de travail sont maigres, plusieurs aménagements seraient semble-t-il nécessaires. Cette légère divergence n'est qu'apparente et les deux groupes insistent sur la nécessité d'une action gou-

vernementale pour améliorer la situation actuelle:

M. Laberge a par ailleurs, insisté sur la nécessité d'implanter les programmes d'éducation physique sur les lieux de travail par voie de législation plutôt que par voie de négociation séparée avec chaque employeur. Pour sa part, le SLM réclame l'accessibilité à la pratique sportive pour tous les groupes de population et invite à

la recherche de "programmes nouveaux et d'approches inédites".

Dans son intervention, ce même service remet en question les "politiques actuelles" de loisir sportif par rapport aux personnes âgées de plus de 50 ans. Tant au niveau de l'animation et de l'encadrement que de l'accessibilité aux équipements et aux locaux, ce demi million de personnes dans la région métropolitaine de Montréal est laissée pour compte. Le Service des Loisirs affirme qu'il vient de "prendre" le parti des personnes de l'âge d'or, mais aussi des familles, des adultes en général, des fillettes et des adolescentes, groupe continuellement négligés au profit de clientèles privilégiées axées sur la performance."

Cette critique à l'endroit d'une politique de l'élite, la Fédération des Travailleurs du Québec la formule également: "Le gouvernement du Québec affirmé M. Laberge, ne doit pas seulement se préoccuper de former des athlètes pour les Jeux de 1976 mais de la santé et de la qualité de vie de tout le peuple québécois!"

Le président de la FTQ insiste également sur la caractère humaniste de ces programmes, précisant qu'ils "ne doivent pas seulement avoir pour but d'augmenter la productivité, bien que cela serait un de leurs effets, mais ils doivent surtout avoir pour but de permettre aux travailleurs de s'épanouir dans tous les secteurs et leur permettre de vivre une vie pleine et heureuse... C'est aussi important de rejoindre les travailleurs sur les lieux de travail que de rejoindre les étudiants à l'école ou à l'université" devait insister M. Laberge.



Le Centre de Conditionnement Aérobique offrira une nouvelle session de cours de conditionnement physique pour adultes (mixtes) du 1er avril au 20 juin prochain. Cette initiative, entre autres, traduit chez les Québécois l'éveil du souci d'améliorer leur condition physique.

ASSURANCE MOTO

L.M. DESILETS INC.
467-9311 ou
861-5395

Québec 872-7186

C.P. 266,
Station Delorimier,
Montréal

CROYEZ-LE OU NON

A 16 ans vous pouvez apprendre à conduire à :

L'École de conduite

Villeneuve
843-8822

LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE



AU GRAND SALON

5300 est, SHERBROOKE

Vous invite à combattre L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE en roulant dans une voiture confortable, sûre, puissante et économique. DE PLUS, EN EXCLUSIVITE CHEZ NOUS VOUS EST OFFERTE LA GARANTIE DE 2 ANS ou 40,000 MILLES. UN ESSAI VOUS CONVAINCRA.



RENAULT 17 TL

254-9971

le sport

Un hockeyeur dopé: l'équipe suédoise est sanctionnée

HELSINKI (AFP) — Le contrôle anti-dopage effectué samedi dernier à l'issue de la rencontre Suède-Pologne, comptant pour le championnat du monde de hockey sur glace (groupe "A"), s'est révélé positif pour le Suédois Ulf Nilsson. En conséquence, le comité d'organisation a décidé de le disqualifier pour toute la durée du tournoi, et de donner match gagné (5 buts à 0) à la Pologne, alors que la Suède avait triomphé par 4 buts à 1.

Bob Charles classé 15ième aux gains après Greensboro

NEW YORK (AFP) — Le gaucher néo-zélandais Bob Charles, vainqueur dimanche dernier du tournoi de golf open de Greensboro ("Greater Greensboro Open"), est du même coup passé à la quinzième place du classement aux gains des joueurs professionnels. Sa première place lui a rapporté 44066 dollars et il compte à son actif un total de 47973 dollars depuis le début de la saison.

L'émexano-américain Lee Trevino, qui a pris la seconde place à Greensboro, est de son côté passé de la neuvième à la cinquième place.

Le classement aux gains s'établit actuellement comme suit: 1. Johnny Miller 149977 dollars, 2. Hubert Green 82722, 3. Léonard Thompson 81029, 4. Jerry Heard 78908, 5. Lee Trevino 70957, 6. John Mahaffey 67550, 7. Jack Nicklaus 66643, 8. Hale Irwin 57139, 9. Bobby Nichols 56179, 10. Brian Allin 51519.

bref sport

Unser gagne les 200 milles et les Eagle le Trenton

TRENTON (NEW JERSEY). (AFP) — Bobby Unser et les "Eagle" ont remporté une victoire totale dans les 200 milles de Trenton, dans le New Jersey, course réservée aux voitures de formule indianaopolis, qui a été caractérisée par un nombre record d'abandons. En effet, seules quatre voitures sur 19 au départ, quatre "Eagle" pilotés par Bobby Unser, Gordon Johncock, Bill Vukovich et Jimmy Caruthers ont terminé dans cet ordre la course, troisième manche du championnat de l'USAC. C'est le plus petit peloton d'arrivée dans une course automobile de formule indianaopolis depuis 1946 aux Etats-Unis. Bobby Unser avait déjà remporté la première course de la saison, les 500 milles d'Ontario, le 10 mars dernier. Le vétéran, âgé de 40 ans, l'Albuquerque (Nouveau Mexique) semble avoir la voiture la plus rapide cette année. Quinze de ses adversaires ont été victimes de défaillances mécaniques.

Classement (circuit de 1,5 milles): 1. Bobby Unser (Eagle), les 134 tours en 1h33:42, soit 202 km/h de moyenne (125,6 mph), 2. Gordon Johncock (Eagle), à 30 secondes, 3. Billy Vukovich (Eagle), à 1 tour, 4. Jimmy Caruthers (Eagle), à 1 tour.

Billy Backus se décide à affronter Kechichian

PARIS (AFP) — Le boxeur Welter américain Billy Backus a finalement donné son accord pour rencontrer le champion d'Europe du super-welter, Jacques Kechichian, le 30 avril à Paris sous le chapiteau du Galaxy. Ce combat a été fixé au poids de 153 livres (69 kgs 399). Le second combat de la réunion opposera Max Cohen au poids moyen américain Dennis Riggs.



Jack Nicklaus, réussira-t-il l'exploit?

Il est le favori logique du tournoi des Maîtres et pour ne pas décevoir, il se prépare depuis neuf jours sur le terrain d'Augusta (lieu du tournoi). Il a même sacrifié l'omnium de Greensboro qui était pourtant doté d'une bourse de \$220,000.

classements

LIGUE NATIONALE		
Section est		
	G	P Moy. Diff.
St.-Louis	2	0 1.000
New York	1	1 .500
Philadelphie	1	1 .500
Chicago	0	0 .000
Montréal	0	0 .000
Montréal	0	0 .000
Pittsburgh	0	2 .000
Section ouest		
	G	P Moy. Diff.
Los Angeles	3	0 1.000
San Francisco	3	0 1.000
Cincinnati	2	1 .667
Atlanta	1	2 .333
Houston	0	3 .000
San Diego	0	3 .000
LIGUE AMERICAINE		
SECTION EST		
	G	P Moy. Diff.
New York	3	0 1.000

Les Giants et les Yankees en grande forme

SAN FRANCISCO (PA) — Gerry Maddox a fait compter quatre points avec un circuit de trois buts et un simple pour permettre aux GIANTS DE San Francisco de remporter leur quatrième victoire consécutive depuis le début de la saison dans la Ligue nationale. Ils ont remporté la décision 4 à 3 aux dépens des Reds de Cincinnati. Le lanceur recrue John D'Aquisto a été crédité de la victoire aux dépens de Nelson P. Carrall (6). Borbon et Bench; D'Aquisto G. Sosa (7) Moffitt (9) et Rudolph. Circuits: Cin - Rettenmund (1); SF - Maddox (2).

NEW YORK (PA) — Un simple de Mike Hegan, alors que deux ahommes avaient été retirés, en sixième manche, suite à un but sur balles intentionnel accordé à Roy White, a permis aux Yankees de New York de vaincre les Indiens de Cleveland 5 à 3, lundi après-midi, dans la Li-

gue américaine.

C'était la première fois depuis 1959 que les Yankees démarraient leur saison avec trois victoires consécutives. Le simple de Hegan a fait compter Gene Michael, qui avait réussi un double avec un homme retiré.

Les Yankees ont réussi deux autres points en septième et Cleveland a compté un point en huitième. Ces derniers avaient pris une avance de 2 à 1 en cinquième sur un circuit de Oscar Gamble, mais les Yankees avaient égalisé le compte à la même manche sur un ballon sacrifice de Thurman Munson. Mettles avait donné une avance de 1 à 0 à New York en deuxième manche avec son deuxième circuit de l'année et les Indiens égaliseront en troisième.

Les autres représentants étrangers sont Tony Jacklin, Maurice Bembridge, Trevor Homer (G.B.), le gaucher Néo-Zélandais Bob Charles, vainqueur du tournoi de Greensboro dimanche dernier, et l'Australien Graham Marsh.

Parmi les treize non-américains invités à se mesurer aux meilleurs professionnels des Etats-Unis sur le parcours vallonné de 6 980 yards (par 72) aux greens rouillants figurent, en tête de liste, le Sud-Africain Gary Player, le seul étranger à avoir triomphé à Augusta (en 1961), le Britannique Peter Oosterhuis (troisième en 1973) et l'Australien Bruce Crampton.

L'Argentin Roberto De Vicenzo, qu'une erreur de pointage priva apparemment de la victoire en 1968, le Sud-Africain Hugh Baiocchi, l'Australien Bruce Devlin et surtout les deux Japonais Masashi Ozaki et Isao Aoki, doivent être également comptés parmi les probables "trouble-fête".

Le prix dont est doté le tournoi des Maîtres n'est jamais annoncé avant le début de l'épreuve. L'an dernier, il était de plus de 200 000 dollars et Aaron en a reçu 27 000.

Outre Miller, Arnold Palmer, malgré ses 44 ans passés, devrait être parmi les adversaires de Nicklaus avec Tom Weiskopf, Billy Casper, Tommy Aaron (le champion sortant), Dave Stockton, George Archer, les jeunes Ben Crenshaw, John Mahaffey, Jim Jamieson, Jerry Heard, Lanny Wadkins, qui se sont illustrés cette saison, ainsi qu'une coalition étrangère qui apparaît plus forte que jamais.

Comme les années précédentes, on attendra de Nicklaus l'impossible exploit: la réalisation du grand chelem la même année, dont le "Masters" est la première étape avant les "Open" des Etats-Unis, de Grande-

Calendrier du Sport Amateur

ATHLETISME
13 avril: "Spring road relay races" à Kingston, Ontario.

BADMINTON
13-14 avril: Tournoi des champions au Complexe sportif de l'Université de Québec de Trois-Rivières.

BALLON SUR GLACE
12-13-14 avril: Tournoi de la ligue locale à Saint-Georges de Beauce.
12-13-14 avril: Championnat provincial classe "C" à Saint-Jérôme, homme et classe juvénile.

ESCRIME
13-14 avril: Championnat de l'Ouest du Canada à Victoria, C.B.

HALTEROPHILIE
Avril: Jeux régionaux "Optimistes" (15 ans et moins).

HANDBALL
1 au 15 avril: L'équipe du Canada (garçons) se rendent en Italie pour la Coupe Latine.
13 avril: Championnat provincial junior filles et senior B (endroit à confirmer).

14 avril: Championnat provincial junior "A" garçons (endroit à confirmer).

JUDO
11-12-13 avril: Stage provincial et 7ème entraînement au Séminaire Saint-Augustin, Cap Rouge.

14 avril: Passage de Shodan au Séminaire Saint-Augustin, ap Rouge.

NATATION
5-6-7 avril: Championnats provinciaux — Groupe d'âge — à Pointe-Claire.

10 au 13 avril: Championnat à U.S.A.

SKIQUÉBEC
Disciplines Nordiques:
14-18 avril: Top of the world ski championship à Inuvik, N.W.T.

SOCCER
11 avril: Stage d'arbitrage No. 2, régions: Concordia, Laval, Lac Saint-Louis et Bourassa à l'école Williams Hinston, Montréal, avec 2 instructeurs officiels.

12-13 avril: Stage entraîneur préliminaire du Québec, région nord-ouest à Rouyn-Noranda. Instructeur: Le directeur technique de la fédération.

14 avril: Championnat canadien junior à Vancouver, C.B.

TENNIS DE TABLE
12 au 14 avril: Championnat canadien junior à Vancouver, C.B.

VOLLEYBALL
13-14 avril: Championnat provincial junior à l'école Paul Hubert, Rimouski.

WATER-POLO
14 avril: Stage d'arbitres, région Nord-Ouest à Rouyn-Noranda. Instructeur: Le directeur technique de la fédération.

ENFIN! VESTE MAO

À PRIX ABORDABLE

- en pur coton de Chine, très résistant
- 5 poches dont 4 boutonnières
- 2 couleurs disponibles
- \$7.95 franc de port délai de livraison: 1 semaine

Il suffit de remplir le bon de commande ci-joint

Par la présente, je commande...veste(s) "Mao" au coût de \$7.95 chacune

(cochez les cases utiles)

S M L XL bleu marin bleu pâle

NOM _____

ADRESSE _____

faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de

QUÉBEC-PRESSE
9670 Péloquin
Montréal 358

CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES!

POUR VOS ANNONCES, COMMUNIQUEZ AVEC

ROD BERGER
331-8961

AUTOMOBILISTE, STOPPEZ!

Crise Energetique?

- Confort d'une limousine
- Consommation limitée
- Carburant régulier
- Sécurité maximale
- Protection contre la rouille
- Entretien facile
- Sedan ou Station-wagon
- Transmission manuelle ou automatique

Venez essayer votre nouvelle voiture
La Peugeot 504 GL

LA SOLUTION DES TEMPS MODERNES

BIARRITZ AUTOMOBILES LTÉE
10,825 Racette, Montréal Nord, P.Q. Tél.: 323-1900

PRÉPAREZ-VOUS UN ÉTÉ FORMIDABLE

INSCRIVEZ-VOUS BIENTÔT

J'AI LE GOÛT DE...
PLONGER!

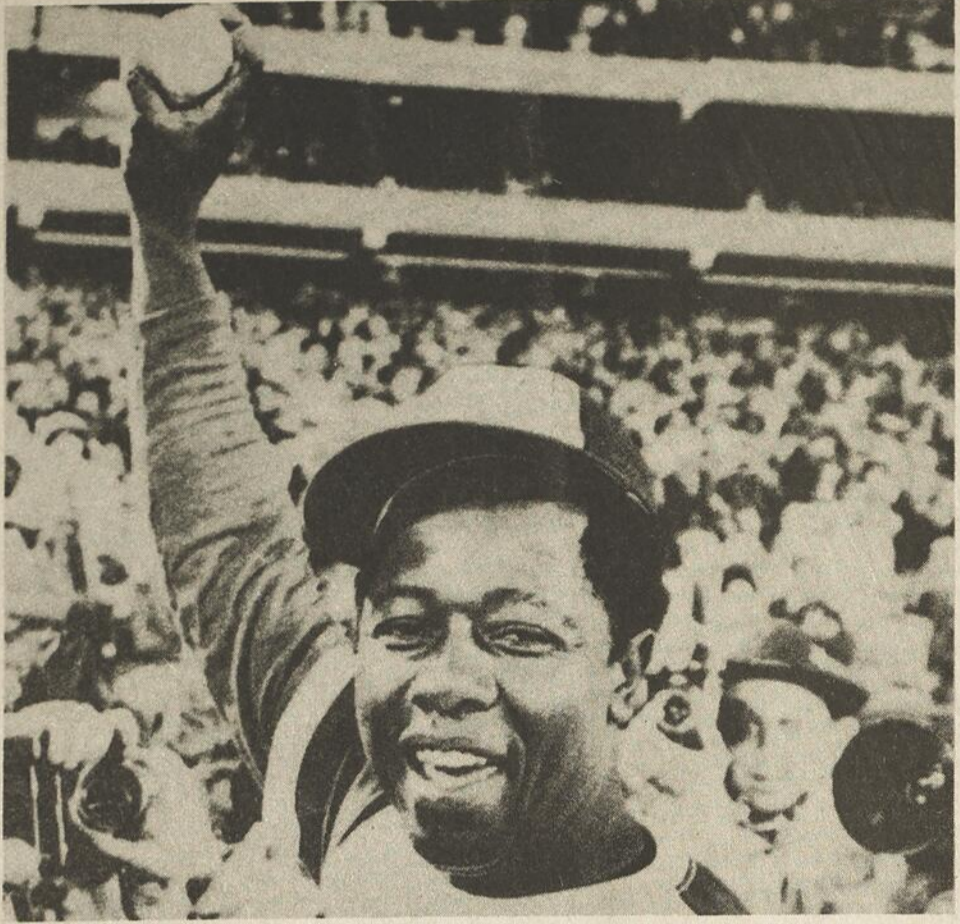
École Nationale de Plongée Québécoise

861-0877
PISCINE DU COLLÈGE LAVAL

le sport

Dix minutes d'ovation:

Hank Aaron a cogné son 715e!



ATLANTA (PA) — Henry Hank Aaron, ne semblant aucunement paralysé par la controverse qui l'entoure sa quête de l'immortalité dans l'histoire du baseball, est devenu hier soir le "roi des circuits" de tous les temps, en claquant le 715ème de sa carrière.

L'artilleur de 40 ans des Braves d'Atlanta a amélioré le record de Babe Ruth en réussissant son circuit en

alors qu'un immense feu d'artifice illuminait tout le stade.

Quelque 52.770 spectateurs, soit le maximum de places permises, lui ont accordé une ovation debout et prolongée, tandis que ses coéquipiers ont quitté leurs postes et l'abri des joueurs pour le féliciter.

Hank Aaron s'est par ail-

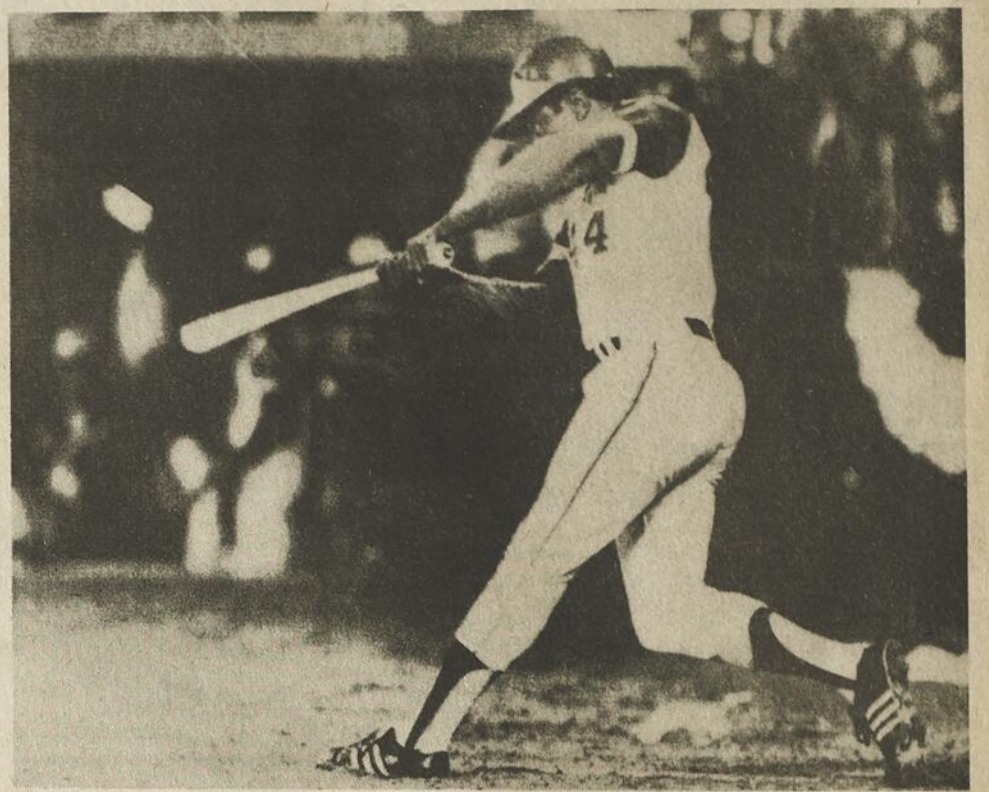
... et associé à ce coup historique la victime Al Downing

quatrième manche, aux dépens du lanceur gaucher Al Downing des Dodgers de Los Angeles.

Aaron a cogné la balle après avoir été débité d'une prise et elle a franchi la clôture gauche du champ, à droite de la marque des 385 pieds. Il a fait le tour des buts

leurs classé en troisième position, du classement pour le nombre de buts comptés, en croisant le marbre à la deuxième manche d'une partie disputée à Atlanta contre les Dodgers de Los Angeles.

Los Angeles.....003 001 000-1 7 6
Atlanta.....010 402 00X-7 4 0
Downing P Marshall (4), Hough (7) et Ferguson: Reed G Capra (7) et Correll, CC: Al-Aaron (2)



classements

LIGUE NATIONALE							Final		COMPTEURS CANADIEN		
SECTION EST									B A PTS		
	J	G	P	N	BP	BCPTS					
Boston.....	78	52	17	9	349	221	113	Frank Mahovlich.....	31	49	80
Montréal.....	78	45	24	9	293	240	99	Yvan Cournoyer.....	40	33	73
NY Rangers.....	40	24	14	300	251	94	Pete Mahovlich.....	36	36	72	
Toronto.....	78	35	27	16	274	230	86	Jacques Lemaire.....	29	38	67
Buffalo.....	78	32	34	12	242	250	76	Guy Lafleur.....	21	35	56
Détroit.....	78	29	39	10	255	319	68	Henri Richard.....	19	36	55
Vancouver.....	78	24	43	11	224	296	59	Chuck Lefley.....	23	31	54
NY Islanders.....	78	19	41	18	182	247	56	Guy Lapointe.....	13	40	53
								Steve Shutt.....	15	20	35
								Murray Wilson.....	17	14	31
								Larry Robinson.....	6	20	26
								Jim Roberts.....	8	16	24
								Claude Larose.....	17	6	23
								Serge Savard.....	4	14	18
								Yvon Lambert.....	6	10	16
								Pierre Bouchard.....	1	14	15
								Jacques Laperrière.....	2	10	12
								Bob Gainey.....	3	7	10
SECTION OUEST									ASSOCIATION MONDIALE		
	J	G	P	N	BP	BCPTS			COMPTEURS		
Philadelphie.....	78	50	16	12	273	164	112	Esposito, Bos.....	68	77	145
Chicago.....	78	41	14	23	272	164	105	Orr, Bos.....	32	90	122
Los Angeles.....	78	33	33	12	233	231	78	Hodge, Bos.....	50	55	105
Atlanta.....	78	30	34	14	214	238	74	Cashman, Bos.....	30	59	89
Pittsburgh.....	78	28	41	9	242	273	65	Clarke, Phil.....	35	52	87
St.-Louis.....	78	26	40	12	206	248	64	Martin, Buf.....	52	34	86
Minnesota.....	78	23	38	17	235	273	63	Apps, Pitts.....	24	61	85
Californie.....	78	13	55	10	193	342	36	Sittler, For.....	38	46	84
								MacDonald, Pit.....	43	39	82
								Hampson, M.....	25	57	82
								Park, Rang.....	20	61	81
								Hextall, Min.....	20	61	81

Pour la 5e fois en sept ans, Phil Esposito s'adjuge le trophée du meilleur pointeur

MONTREAL (PC) — Le centre Phil Esposito des Bruins de Boston a porté ses gains à \$10.750 durant les sept dernières saisons, en vertu des bénéfices qui accompagnent la remise du trophée Art-Ross, qu'il vient de remporter dans la Ligue Nationale de Hockey, empochant ainsi \$2.000.

Cette saison, Esposito est devenu le deuxième joueur de l'histoire de la LNH à gagner le titre de meilleur pointeur de la ligue à quatre reprises consécutives. C'était la cinquième fois en sept ans qu'il remportait le trophée.

Gordie Howe, ancien ailier droit des Red Wings de Détroit, qui s'aligne actuellement avec les Aeros de Houston de l'Association Mondiale de Hockey, a remporté six fois le championnat des compteurs, dont quatre années de suite, durant sa carrière de 25 ans.

des Bruins a terminé au deuxième rang avec 122 points, dont 90 mentions d'aide, ce qui en fait le meneur de la ligue dans ce domaine, pour gagner \$500, en plus de deux chèques de \$250 pour s'être classé deuxième meilleur compteur durant les deux moitiés de la saison.

Pour la deuxième fois seulement dans l'histoire de la LNH, les troisième et quatrième meilleurs compteurs de la ligue appartiennent à la même équipe que les deux premiers. Il s'agit de Ken Hodge, un ailier droit et de l'ailier gauche Wayne Cashman, qui ont respectivement accumulé 105 et 79 points durant la saison.

L'édition 1970-71 des Bruins avait aussi remporté les quatre premières positions au classement avec, dans l'ordre, Esposito, Orr, Hodge et John Bucyk.

Tony

Le frère de Phil Esposito, Tony, des Black Hawks de Chicago, s'est aussi illustré dans la remise annuelle des trophées de la LNH, mais il a dû partager le trophée Vézina avec Bernard Parent des Flyers de Philadelphie.

C'était la première fois depuis 47 ans, que le trophée devait être partagé. Les Hawks et les Flyers ont tous deux été débités de 164 buts durant la saison, obligeant la ligue à remettre \$1.500 chacun à Tony Esposito et Bernard Parent, et à graver leurs deux noms sur le trophée.

Normalement, le gagnant reçoit \$1.500 et le second \$750. Parent a joué durant un temps record de 4.314 minutes, et son second Bob Taylor 366 minutes. Parent a

aussi mené dans la LNH au chapitre des blanchissages, avec 12, soit la plus haute marque depuis que Tony Esposito a établi un record de ligue en 1969-70 avec 15.

Parent a aussi remporté \$250 comme meneur durant la première partie de la saison. Esposito a reçu \$250 additionnel comme leader durant la seconde moitié.

	J	B	A	Pts	Pm
Esposito, Bos.....	78	68	77	145	58
Orr, Bos.....	74	32	90	122	82
Hodge, Bos.....	76	50	55	105	43
Cashman, Bos.....	78	30	59	89	111
Clarke, Phil.....	77	35	52	87	113
Martin, Buf.....	78	52	34	86	38
Apps, Pitts.....	75	24	61	85	37
Sittler, For.....	78	38	46	84	55
MacDonald, Pitts.....	78	43	39	82	14
Bark, Rangers.....	78	25	57	82	148
Hextall, Minn.....	78	20	62	82	138
F. Mahovlich Mil.....	71	31	49	80	47
Mikita, Chi.....	76	30	50	80	46
Dionne, Det.....	74	24	54	78	10
Redmond, Det.....	76	51	26	77	14
Gilbert, Rang.....	75	36	41	77	20
MacLeish, Phil.....	78	32	45	77	42

Martin, Chi.....	78	30	47	77	43
Bucky, Bos.....	76	31	44	75	8
Boudrais, Van.....	78	16	59	75	18
Goldsworthy, M.....	74	48	26	74	73
Cournoyer, Mil.....	67	40	33	73	18
P. Mahovlich Mil.....	78	36	37	73	122
Pappin, Chi.....	78	32	41	73	76
Pronovost, Pitt.....	77	40	32	72	22

	MIN	BC	BL	MOY
Parent.....	4314	136	12	1.89
Taylor.....	366	26	0	4.26
Philadelphie.....	4680	164	12	2.10

Esposito.....	4143	141	10	2.04
Veison.....	537	20	1	2.23
Chicago.....	4680	164	11	2.10
Brooks.....	1170	46	3	2.36
Gilbert.....	3210	158	6	2.95
Broderick.....	300	16	0	3.20
Boston.....	4680	221	6	2.83
Favell.....	1752	79	0	2.71
Wilson.....	1412	68	1	2.89
Johnston.....	1516	78	1	3.09
Toronto.....	4680	230	2	2.95
Vachon.....	3751	175	5	2.80
G. Edwards.....	929	50	1	3.23
Los Angeles.....	4680	231	6	2.96
Bouchard.....	2660	123	5	2.77
Nyre.....	2020	112	0	3.33
Atlanta.....	4680	238	5	3.05

Bourses

En qualité de champion des compteurs, Esposito a obtenu le trophée Art-Ross et une bourse de \$1.000, en plus d'une bourse additionnelle de \$500 pour avoir mené dans la première partie de la saison et un cheque similaire pour la deuxième partie.

Le défenseur Bobby Orr

Jacques Cossette: choix unanime des instructeurs

L'ailier droit Jacques Cossette des Éperviers de Sorel a été le premier candidat choisi dans la première équipe d'étoiles par les instructeurs de la Ligue Majeure du Québec. Cossette a reçu 96 points (48 dans la première et la deuxième moitié de saison) sur un total possible de 100.

Le joueur de centre des Royaux de Cornwall, Gary MacGregor, est le deuxième choix avec six points de moins que Cossette et le défenseur Bob Murray, aussi des Royaux, est le troisième avec 88 points.

Voici la liste des deux équipes d'étoiles:

Première équipe: gardien: Robert Sauvé (Laval); défenseurs: Bob Murray, Denis Carufel (Sorel); ailier droit: Jacques Cossette; centre: Gary MacGregor; ailier gauche: Michel Deziel (Sorel) et l'instructeur: Deuxième équipe: gardien: André Lepage (Drummondville); défenseurs: Jean Bernier (Shawinigan), Richard Mulhern (Sherbrooke); ailier droit: Réal Cloutier (Québec); centre: Pierre Larouche (Sorel); ailier gauche: Claude Larose (Drummondville) et l'instructeur: Ron Racette (Cornwall).

SALON DES VEHICULES RECREATIFS
au PALAIS du COMMERCE
1650 RUE BERRI
du 10 au 15 AVRIL 74
ROULOTES • TENTES ROULOTES • MOTOS
VEHICULES TOUT TERRAINS • FIFTH WHEEL
MAISONS MOTORISÉES • CAMIONS CAMPEURS
ETC.
HEURES D'OUVERTURE
MERCREDI 10 AVRIL 74 DE 5.00 A 11.00 PM.
JEUDI A LUNDI DE 1.00 A 11.00 PM.
MÉTRO SORTIE BERRI - DEMONTIGNY
ADMISSION \$150
ENFANTS ACCOMPAGNÉS DE LEURS PARENTS ADMIS GRATUITEMENT!

BOUTIQUES ET MAGASINS A RAYONS!
POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC
JACQUELINE AVRIL
331-8961

MÊME AVEC CES SUPER-SPÉCIAUX... UTILISEZ-LE...

Coupon-Boni
D'UNE VALEUR DE \$2.00
EST ECHANGEABLE A LA LINGIERIE Brière
AVEC L'ACHAT DE \$5.00 ET PLUS DE MARCHANDISE NOUS VOUS ACCORDONS \$2.00 SUR PRESENTATION DE CE COUPON-BONI A L'UN DE NOS MAGASINS
UN SEUL COUPON EST VALABLE PAR ACHAT
VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL

Brière
LINGIERIE
PLUS QUE JAMAIS AU COURS DE SON 35^{ème} ANNIVERSAIRE
EST GÉNÉREUSE POUR SA CLIENTÈLE

Daisyfresh
2909 A32 à 36 B32 à 36 C32 à 36
blanc - beige - rose - bleu
475

WonderBra
DREAM LIFT 1300
Coco A32 et 36 C34 et 36
575

Daisyfresh
2909 A32 à 36 B32 à 36 C32 à 36
CHOIX LE PLUS COMPLET DE MAILLOTS DE BAIN A MONTREAL
475

Sarong
2308 A32 B32 à 38 C32 à 40 D32 à 36 marine seulement
375

Sarong
4358 B34 à 40 C34 à 38 et 42 marine seulement
500

Daisyfresh
2970 A32 à 36 B32 à 36 C32 à 36 D32 à 34 marine seulement
475

Lingerie Brière
3 MAGASINS A MONTREAL
CENTRE D'ACHATS PLACE VERSAILLES 7275 est, SHERBROOKE 352-7780
CENTRE D'ACHATS VILLE MONT-ROYAL 2314, LUCERNE RD 735-1801
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 2327 ROCKLAND 739-6111
DE PLUS EN PLUS AU QUÉBEC POUR LES QUÉBÉCOISES
ATTENTION
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES MOYENNANT UN SURPLUS DE 25